

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE**

**ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE MANAGEMENT
ENSM. Pôle Universitaire de KOLÉA**



MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

Master en Management par la qualité

**Projet de mise en place du référentiel « GLOBALG.A.P » relatif
aux bonnes pratiques agricoles aligné à l'ISO 9001 : 2015 dans
une pépinière
Cas : SARL CHATLAT**

Élaboré par :

BENBOUZID Samir

KESSAL Fatima Zohra

Encadré par :

Pr. FERROUKHI Amine

Mme. CHIBANI Ratiba

Année universitaire 2020/2021

Résumé

Le présent travail porte sur la contribution à la mise en place du référentiel GLOBALG.A.P qui traite la production primaire de la chaîne alimentaire « production agricole », en proposant de bonnes pratiques agricoles, aligné à l'ISO 9001 :2015 au niveau de la pépinière CHATLAT dans le but d'améliorer ses pratiques, pour pouvoir répondre aux exigences internationales. Nous nous sommes focalisés dans notre travail sur la mise en place d'une approche processus, une évaluation des risques produits, santé sécurité au travail et environnementaux orientée vers le processus de production, ainsi que l'élaboration d'une partie de la documentation exigée par le référentiel. Ceci, afin d'assurer la maîtrise des risques et le renforcement du contrôle et de la traçabilité au niveau de l'entreprise, ce qui nous a permis de réaliser un résultat satisfaisant, avec un taux de conformité de 62% par rapport au référentiel.

Mots clés : Agriculture, GLOBALG.A.P, Exportation, ISO 9001, Qualité

Abstract

The present work concerns the contribution to the implementation of the GLOBALG.A.P referential that deals with the primary production of the food chain "agricultural production", proposing good agricultural practices, aligned to the ISO 9001:2015 at the level of the CHATLAT nursery with the aim of improving its practices, in order to be able to answer the international requirements. We focused in our work on the implementation of a process approach, an assessment of product, occupational health and safety and environmental risks oriented towards the production process, as well as the development of part of the documentation required by the standard. This, in order to ensure the control of the risks and the reinforcement of the control and the traceability at the level of the company, which allowed us to achieve a satisfactory result, with a rate of conformity of 62% compared to the reference frame.

Keywords: Agriculture, GLOBALG.A.P, Export, ISO 9001, Quality

الملخص

ويركز هذا العمل على المساهمة في تنفيذ معيار GLOBALG.A.P الذي يتناول الإنتاج الأولي للسلسلة الغذائية "الإنتاج الزراعي" ، و ذلك باقتراح ممارسات زراعية جيدة بالتوافق مع معيار ISO 9001:2015 على مستوى المشتلة CHATLAT لهدف تحسين ممارسات الشركة لكي تتمكن من تلبية المتطلبات الدولية. وقد ركزنا في عملنا على وضع نهج العمليات، تقييم مخاطر المنتجات، وسلامة والصحة المهنية والبيئية الموجهة نحو عملية الإنتاج وإعداد جزء من الوثائق المطلوبة من قبل المرجع. هذا، من أجل ضمان السيطرة على المخاطر وتعزيز الرقابة وإمكانية التتبع على مستوى الشركة مما سمح لنا بتحقيق نتيجة مرضية، بمعدل امتثال 62٪ بالنسبة للمرجع

الكلمات المفتاحية: الزراعة، GLOBALG.A.P ، التصدير ، ISO 9001 ، الجودة

Remerciements

Avant toute chose, nous remercions Allah le tout-puissant qui nous a donné la force et la patience d'accomplir notre travail et d'aller au bout de nos études.

Nous tenons à remercier nos parents qui nous ont soutenus et encouragés tout au long de nos études.

Nous témoignons nos sincères remerciements à ceux qui nous ont honorés en acceptant de diriger ce travail, Madame CHIBANI et Pr. FERROUKHI et qui nous ont encadrés et aidés durant notre projet.

Nous tenons également à remercier l'ensemble des employés de l'entreprise CHATLAT spécialement à Mr HAMMADI et Mr BENABES ainsi qu'à toute l'équipe de production.

Nos sincères remerciements à Monsieur Si Ahmed directeur du cabinet de conseil à l'export A to A consulting and training pour nous avoir donné cette opportunité

Nous adressons nos vifs remerciements à tout le personnel administratif ainsi qu'à tous les enseignants de l'école nationale supérieure de management qui nous ont formés et accompagnés durant notre formation de Master en management par la qualité

Nos remerciements s'adressent également à tous les membres de jury qui ont accepté de nous honorer de leur présence, de juger notre travail et débattre sur son contenu.

Finalement, nos remerciements vont à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin au déroulement de cet humble travail. À tous nos camarades de l'école dont l'amitié nous est très précieuse.

Table des matières

Liste des figures.....	VII
Liste des tableaux	VIII
Liste des abréviations	X
Introduction générale.....	XI
Chapitre 1 cadre théorique.....	6
Introduction	7
Section 1 Aperçu sur le secteur agricole en Algérie.....	7
1. Le contexte agricole en Algérie	7
1.1 Contexte économique	7
1.2 Contexte politique et plan d'action du gouvernement	8
2. La Production agricole	11
2.1 L'arboriculture en Algérie	11
3. Les exportations dans le secteur agricole en Algérie	13
3.1 Les exportations des produits agricole en Algérie.....	14
3.2 Description des produits exportés.....	15
3.2.1 Les échanges mondiaux des Agrumes.....	16
4. Agriculture et Développement durable en Algérie	17
5. Les contraintes du secteur agricole	19
Section 2 la qualité et la normalisation dans le secteur agricole	20
1. Le concept de la qualité.....	20
1.1 Développement historique du concept de la qualité	20
2. La normalisation.....	23
2.1 Nomes et référentiels applicables dans le secteur agricole.....	24
3. Organismes de normalisation	25
3.1 Organisation Internationale de Normalisation	25
3.1.1 L'ISO et le secteur agricole	25
3.1.2 ISO 9001 : 2015 « Systèmes de management de la qualité — Exigences » ..	27
3.2 L'institut Algérien de Normalisation.....	30
3.2.1 Mission de l'IANOR	30
3.2.2 IANOR et le secteur agricole	31
4. L'organisme international GLOBALGAP	32
4.1 GLOBALG.A. P système raisonné de culture et d'élevage Version 5.2.....	33
4.1.1 IFA culture.....	36
4.1.2 Le processus de certification GLOBAL GAP.....	37

4.2	GLOBALGAP et les normes ISO.....	39
4.3	GLOBALGAP et développement durable	41
4.4	L'impact du référentiel selon la littérature.....	43
	Conclusion.....	45
	Chapitre 2 Cadre méthodologique et contexte organisationnel.....	46
	Introduction	47
	Section 1 cadre méthodologique.....	47
1.	Démarche méthodologique	47
1.1	Outils de collecte de données.....	47
1.1.1	La recherche documentaire.....	48
1.1.2	Observations	48
1.1.3	Entretiens	49
1.2	Analyse des données	49
	Section 2 contexte organisationnel	50
1.	Présentation de l'organisme	50
1.1	Organigramme de CHATLAT	50
1.2	Produit.....	52
1.3	Développement de l'entreprise	55
1.4	Parcours qualité.....	55
	Conclusion.....	56
	Chapitre 3 Résultats et discussion	57
	Introduction	58
1.	Evaluation de l'exploitation selon le référentiel GLOBALGAP	58
1.1.	Résultats par module.....	62
1.2	Résultats globaux.....	65
2.	Projet de Plan d'action	65
	Section 2 Mise en œuvre du plan d'action	71
1.	Analyse du contexte	71
2.	Approche processus.....	72
2.1	Identification des processus et classification	72
2.2	Projet de Cartographie et interactions des processus.....	74
2.3	Projet de Fiches processus	76
2.3.1	Les indicateurs de performance	79
3.	Document nécessaire au bon fonctionnement.....	80
4.	Evaluation des risques.....	81

Conclusion.....	94
Conclusion générale	95
BIBLIOGRAPHIE	99
ANNEXES	106

Liste des figures

FIGURE 1 PRODUCTION D'AGRUMES EN ALGERIE DE 2010 A 2019 (EN 1000 TONNES METRIQUE).....	12
FIGURE 2 VALEURS DES EXPORTATIONS ALGERIENNE DURANT LA PERIODE 2011-2020.....	13
FIGURE 3 L'EVOLUTION DU CONCEPT QUALITE A PARTIR DU 20 ^{EME} SIECLE	22
FIGURE 4 DOMAINE D'APPLICATION DU REFERENTIEL GLOBALGAP.....	35
FIGURE 5 PROCESSUS DE CERTIFICATION GLOBALGAP	38
FIGURE 6 ORGANIGRAMME DE LA SARL CHATLAT	51
FIGURE 7 DIAGRAMME RADAR DU MODULE AF.....	62
FIGURE 8 DIAGRAMME RADAR DU MODULE CB.....	63
FIGURE 9 DIAGRAMME RADAR DU MODULE PPM	64
FIGURE 10 DIAGRAMME RADAR DU RESULTAT GLOBAL	65
FIGURE 11 REPRESENTATION GRAPHIQUE DE LA MATRICE D'ANALYSE DE LA CONTRIBUTION DES PROCESSUS	73
FIGURE 12 PROJET DE CARTOGRAPHIE DES PROCESSUS CHATLAT.....	75
FIGURE 13 RESULTAT DE L'EVALUATION AVANT ET APRES NOTRE STAGE.....	94
FIGURE 14 PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES EXPORTES DE L'ALGERIE DURANT LA PERIODE 2016-2020....	108
FIGURE 15 FORMATION GLOBALG.A.P	125
FIGURE 16 FEUILLE DE PRESENCE FORMATION GLOBALG.A.P	125
FIGURE 17 PLAN D'ACTION.....	126
FIGURE 18 POLITIQUE QUALITE.....	128
FIGURE 19 EQUIPE RISQUES.....	153

Liste des tableaux

TABLEAU 1 LA REPARTITION DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE PAR SECTEUR	8
TABLEAU 2 L'EVOLUTION DE LA PRODUCTIVITE ET DE LA SUPERFICIE DES FILIERES ARBORICOLES EN ALGERIE	11
TABLEAU 3 EVOLUTION DES VALEURS D'IMPOTATIONS ET D'EXPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES EN ALGERIE	15
TABLEAU 4 PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES EXPORTES DE L'ALGERIE	16
TABLEAU 5 LES NORME ISO APPLICABLE A L'AGRICULTURE	26
TABLEAU 6 COMITES TECHNIQUES DE L'IANOR ACTIFS DANS LE SECTEUR AGRICOLE	31
TABLEAU 7 LISTE DES CERTIFICATIONS DE GLOBALGAP	33
TABLEAU 8 PRODUCTEUR CERTIFIE GLOBALGAP DANS LE MONDE	34
TABLEAU 9 LES MISES A JOUR DE LA VERSION 5 DU REFERENTIEL IFA	35
TABLEAU 10 TABLEAU COMPARATIF ENTRE GLOBALGAP ET LES NORMES ISO.....	39
TABLEAU 11 LISTE DES PRODUITS CHATLAT	52
TABLEAU 12 PLAN D'ACTION DE MISE EN PLACE DU SMQ.....	56
TABLEAU 13 RESULTAT DE L'EVALUATION DE L'EXPLOITATION	59
TABLEAU 14 PROJET MISE EN PLACE DU REFERENTIEL GLOBALG.A.P	66
TABLEAU 15 PROCESSUS IDENTIFIER	72
TABLEAU 16 MATRICE D'ANALYSE DE LA CONTRIBUTION DES PROCESSUS.....	73
TABLEAU 17 INDICATEUR DE PERFORMANCE DU PROCESSUS PRODUCTION.....	79
TABLEAU 18 CRITERES DE GRAVITE.....	82
TABLEAU 19 CRITERES DE FREQUENCES	82
TABLEAU 20 CRITERES DE CRITICITE	83
TABLEAU 21 EVALUATION DES RISQUES	84
TABLEAU 22 MATRICE DES RISQUES PRODUITS.....	90
TABLEAU 23 MESURE DE MAITRISE DES RISQUES.....	91
TABLEAU 24 LES ECHANGES MONDIAUX DES AGRUMES	108
TABLEAU 25 VALEUR DES EXPORTATION AGRICOLE DURANT LA PERIODE 2016-2020.....	109
TABLEAU 26 BALANCE COMMERCIALE AGRICOLE ALGERIENNE PAR PRODUIT 2020	110

TABLEAU 27 LISTE DES NORMES ALGERIENNE DU SECTEUR AGRICOLE.....	114
TABLEAU 28 DOCUMENT EXIGES PAR LE REFERENTIEL GLOBALG.A.P IFA V 5.2 ET L'ISO 9001 :2015	121
TABLEAU 29 LISE DES DOCUMENTS EN COMMUN ENTRE GLOBALGAP ET ISO 9001	124
TABLEAU 30 PRODUCTEUR ALGERIEN CERTIFIE GLOBALG.A.P.....	126
TABLEAU 31 ANALYSE DES FACTEURS EXTERNE	129
TABLEAU 32 TABLEAU DES INTERACTION ENTRE LES PROCESSUS	132
TABLEAU 33 MATRCIE DES RISQUES SST	154
TABLEAU 34 MATRICE DES RISQUES ENVIRONEMENT.....	154
TABLEAU 35 PLAN DE TRAVAIL	156

Liste des abréviations

A

AB : Agriculture biologique
 AF : All Farm
 AFNOR : Association Française de Normalisation
 AOC : Appellation d'origine contrôlée
 AOP : Appellation d'origine protégée
 AQ : Aquaculture

B

B.P.A : Bonnes Pratiques Agricoles
 BRC : British Retail Consortium

C

CB : Crops Base
 CFM : COMPOUND FEED Manufacturing
 CNCC : Centre National de Contrôle et de Certification des semences et plants
 COC : CHAIN OF CUSTODY
 CS : Bovins et Ovins

E

ENV : Environnement
 EPI : Équipement de protection individuelle

G

G.A.P : Good Agricultural Practices ; Bonne pratique agricole
 GFSI : Global Food Safety Initiative
 GGN : GLOBALGAP NUMBER
 GRASP : GLOBALG.A.P Risk Assessment on Social Practice

H

HACCP : Hazard Analysis Critical Control Point
 HLS : High Level Structure
 HPSS : HARMONIZED PRODUCE Safety Standard
 HSE : hygiène, sécurité, environnement

I

IANOR : Institut Algérien de Normalisation
 ICM : Integrated Crop Management
 IDP : Indicateur de diversification du produit
 IFA : Integrated Farm Assurance; Système Raisonné de Culture et d'Élevage
 IFS : International Featured Standard
 IGP : Indication géographique protégée
 INAPI : Institut national algérien de la propriété industrielle

IPE : Indicateur du potentiel à l'export
 IPM : Integrated Pest Management
 ISO : International Organization for Standardization ; Organisation internationale de normalisation

L

LB : Bétail

M

MARD : Ministère de l'agriculture et du Développement Rural

N

NA : Norme Algérienne

O

ODD : Objectifs du développement durable
 ONU : Organisation des Nations unies

P

PCCC : points de contrôle et critères de conformité
 PIB : produit intérieur brut
 PIR : Plate-forme Individuelle Roulante
 PNDA : Plan National de Développement Agricole
 PNDRA : Programme National de Développement Agricole et Rural
 PPM : Plant Propagation Material
 PPP : produit phytopharmaceutique
 PRAR : Politique de Renouveau Agricole et Rural
 PRD : Produit

S

SARL : Société à responsabilité limitée
 SAU : Superficie Agricole Utile
 SC : Sous comité technique
 SMQ : système de management de la qualité
 SNEDD : Stratégie Nationale de l'Environnement et du Développement Durable
 SST : Santé et sécurité au travail
 SWOT : Strengths Weaknesses Opportunities Threats

T

TC : Comité technique
 TS : Spécifications techniques

Introduction générale

Selon (Chesnais, 2020), la crise économique que vit le monde depuis 2007 n'a toujours pas connu de fin. En effet, le choc pétrolier de 2014 a bouleversé l'équilibre des marchés suite à une compression de la demande globale (Mezaour & BELAID, 2020; DAOUDI & BOUZID, 2020). Cette crise s'est aggravée avec la crise sanitaire du COVID 19, qui s'est transformée en crise économique globale et causant une décroissance de l'économie mondiale (MENNA & MEHIBEL, 2020; CHIKHI, 2021; LAZEREG, BELLIL, DJEDIANE, & ZAIDI, 2020).

Ces crises se répercutent actuellement sur l'économie de l'Algérie, qui aggrave son instabilité suite à la baisse des prix du pétrole amplifiée par la covid-19 (KACI, 2020), causant ainsi une vulnérabilité économique (RAHMANIA & BENYAHIA-TAIBI, 2020). Ceci est dû à une économie marquée par la grande dépendance aux hydrocarbures « économie rentière », ce qui constitue un handicap majeur pour le pays étant la principale source des recettes en devises (BENAMEUR, BELARBI, & TOUMACHE, 2020).

En effet, comme souligné par (BOUALI & DERBAL, 2020) « *Le caractère mono-exportateur est un danger pour tout Etat qui se trouve dépendant de la demande internationale adressée à son produit* ». C'est pourquoi, et en tenant compte de ce cadre économique contraint et très complexe (BOUZID, Boudedja, Cheriet, Bouchetara, & Mellal, 2020) que la diversification des exportations et se tourner vers une économie alternative, en optant pour une augmentation des exportations de produits agricoles est devenue une nécessité, afin d'assurer la pérennité économique du pays mais aussi de promouvoir la sécurité alimentaire qui se retrouve fortement impactée par la pandémie ; « *Cette crise sanitaire qui a montré, plus que jamais, que les pays doivent assurer leur sécurité alimentaire afin de faire face aux crises qui peuvent perturber les cours mondiaux des produits agricoles de base.* » (LAZEREG, BELLIL, DJEDIANE, & ZAIDI, 2020).

Ajoutant à cela les dégradations environnementales avec les effets du changement climatique, qui deviennent de plus en plus visibles (BESSAOUD, Pellissier, Rolland, & Khechimi, 2019). De plus, la pollution et les pénuries d'eau constituent une menace quant à la fourniture de quantités adéquates d'aliments nutritifs et sûrs (Kalfagianni & Fuchs, 2013).

Par conséquent, l'Algérie aujourd'hui se retrouve confrontée à de nombreux défis pour assurer une stabilité économique ainsi que sa sécurité alimentaire, cela tout en préservant son environnement. Pour remédier à cela, le secteur agriculture représente la meilleure alternative (BOUCHETARA , WOTTO , & EYIH , 2021).

En effet, l'agriculture est considérée comme étant un secteur clé pour toute économie ainsi qu'à la lutte contre le changement climatique comme indiqué par (BOUCHETARA , WOTTO , & EYIH , 2021) « *lors d'une crise internationale, qu'elle soit économique, politique, sociale ou, probablement actuellement, climatique ; l'ignorance de l'agriculture est problématique, car cela affecte la sécurité alimentaire.* ». C'est aussi un secteur à forte contribution à la création de la valeur ajoutée et la croissance économique. Cette croissance sera atteinte à travers le développement de filières agricoles exportatrices (Bakreti , Bakreti, & Seffih , 2019).

C'est dans ce contexte de diversification des exportations que les producteurs agricoles se retrouvent face à une concurrence mondiale accrue (Billa, 2013), et se voient très désavantagés par rapport au développement du secteur à l'échelle internationale.

Suite à plusieurs crises alimentaires, le secteur agricole dans le monde entier a connu un développement de ces pratiques (GAWRON & THEUVSEN, 2008). Ce développement est caractérisé par une prolifération des normes et certifications alimentaires causées par une augmentation des échanges de produits agroalimentaires (Fiankor, Flachsbarth, Masood, & Brummer, 2017), ainsi que l'augmentation des préoccupations des consommateurs en matière de sécurité alimentaire et de qualité (Masood, GlobalGAP Certification and International Trade Flows, 2014).

Par ailleurs, cette mondialisation des échanges exige une surveillance et harmonisation des pratiques. Pour ce faire, les organismes internationaux de normalisation tels que l'ISO, IFS, etc. ont développé des normes et de bonnes pratiques concernant la sécurité alimentaire regroupée dans des démarches de conformité (GLOANEC & PORPHYRE, 2012). Ceci afin de répondre aux exigences des consommateurs ainsi que de la réglementation en matière d'hygiène et de qualité, d'une part, et dans le but de réduire les impacts des pratiques dangereuses sur l'environnement, de l'autre (Kalfagianni & Fuchs, 2013).

Nous retrouvons parmi ces pratiques ; les BPH (bonnes pratiques d'hygiène) et l'HACCP (analyse des risques et maîtrise des points critiques), qui englobent toute la chaîne alimentaire (Wysokiński, , Gołasa, , & Bieńkows, 2012). Le système G.A.P (Bonnes pratiques agricoles), qui est développé dans le référentiel GLOBALG.A.P, est utilisé quant à lui dans la production primaire.

GLOBALG.A.P est un référentiel privé qui traite les aspects de sécurité alimentaire, de l'environnement, de la santé sécurité au travail ainsi que la traçabilité (Masood, Brummer ,

& Prehn , Impact of GlobalGAP Certification on EU Banana Imports: A Gravity Modeling Approach, 2014)

Ajoutant aux démarches de conformité, les démarches d'efficacité (GLOANEC & PORPHYRE, 2012) telle que l'ISO 9001 système de management qualité, qui va permettre à l'entreprise, en plus d'un produit conforme, de rester compétitive et d'assurer sa pérennité tout en maîtrisant ses processus et assurant la satisfaction de ses clients.

C'est pourquoi, devant les évolutions récentes que connaît le secteur agricole dans le monde entier et dans le but d'être compétitive et accéder à de nouveaux marchés, les producteurs Algériens sont appelés à améliorer leurs pratiques agricoles à travers une meilleure traçabilité et qualité des produits exportés pour répondre au développement des normes sanitaires, phytosanitaires et techniques ainsi que les attentes des consommateurs (BESSAOUD, Pellissier, Rolland, & Khechimi, 2019).

Effectivement, les travaux majeurs sur l'innovation agricole, s'accordent sur le fait que les agriculteurs doivent améliorer leurs pratiques pour une meilleure compétitivité (BOUCHETARA , WOTTO , & EYIH , 2021). Au niveau régional, selon l'étude menée par (MOOTACEM & OUFDU, 2021) au Maroc, les exploitations agricoles doivent se conformer aux normes internationales en matière de qualité, d'hygiène, d'environnement, de la santé, sécurité et du bien-être animal, et cela dans le but de pénétrer les marchés internationaux.

En effet, notre question de recherche est la suivante : « Comment la mise en place du référentiel GLOBALG.A.P va permettre à l'entreprise de répondre aux exigences des marchés internationaux ? ». De cette question principale découle deux sous-questions :

- Quel est la valeur ajoutée du référentiel par rapport aux pratiques agricoles actuelle de l'entreprise ?
- Est-ce GLOBALG.A.P va permettre de réduire l'impact des pratiques agricoles sur l'environnement et la santé des travailleurs ?

Enfin, notre travail a pour objectif de contribuer au projet de mise en place du référentiel GLOBALG.A.P aligné avec la norme ISO 9001:2015, pour tenter d'identifier les différents points qui permettent à l'exploitation agricole de répondre aux exigences internationales.

Pour mener à bien ce travail de recherche, nous avons opté pour une démarche qualitative, en utilisant la recherche documentaire, l'observation et les entretiens comme outils de

collecte de données. Nous avons choisi d'effectuer l'étude au niveau de la pépinière CHATLAT, une pépinière spécialisée dans la production de plants d'agrumes certifiés qui est situé à Rouïba, Alger, afin de répondre à un besoin réel de l'entreprise qui a inscrit dans sa vision d'amélioration de son système de management l'application des normes de qualité.

Afin de répondre à cette question de recherche, nous allons en premier lieu, décrire le contexte agricole en Algérie et donner un aperçu sur la situation dans laquelle le secteur évolue. Par la suite, nous aborderons les principales normes et référentiels applicables au secteur, en détaillant le référentiel utilisé GLOBALG.A.P et présentons ces apports tout en se basant sur la littérature.

Dans le deuxième chapitre, nous nous pencherons sur la démarche méthodologique suivie lors de notre étude, tout en indiquant les différents outils de collecte et d'analyse de données utilisés. Nous clôturons ce chapitre par une présentation de l'organisme d'accueil.

Le dernier chapitre est scindé en deux sections. La première présentera les résultats de l'évaluation de l'exploitation en utilisant la checklist du référentiel suivi du plan d'action. Dans la deuxième, nous rebondirons sur les principales actions effectuées durant notre stage et les résultats obtenus. Ceci afin de montrer l'apport du référentiel par rapport aux pratiques actuelles de l'entreprise d'accueil.

Chapitre 1 cadre théorique

Introduction

Dans ce chapitre, nous aborderons les principaux points théoriques en lien avec notre sujet, à savoir le contexte algérien lié au secteur agricole, ainsi que les différentes normes et référentiels applicables au secteur.

Une première section qui va donner un aperçu sur le secteur agricole en Algérie et de présenter les principaux éléments contextuels de la situation agricole du pays, ce qui va nous permettre de mieux cerner l'environnement et le contexte dans lequel se situe notre étude.

Dans la deuxième section, nous allons présenter l'évolution du concept qualité en allant du général vers la qualité en agriculture, ensuite nous citons les différentes normes et référentiels nationaux et internationaux qui englobent le secteur, entre autres, les normes ISO. Pour finir avec le référentiel GLOBALG.A.P qui sera le sujet de notre étude.

Section 1 Aperçu sur le secteur agricole en Algérie

1. Le contexte agricole en Algérie

1.1 Contexte économique

Le contexte économique algérien depuis 2014 a observé un changement considérable (BESSAOUD, Pellissier, Rolland, & Khechimi, 2019) , un produit intérieur brut (PIB) ne cessant de se dégrader avec 213.86 milliards de dollars en 2014 à 171 milliards de dollars en 2019¹, et un taux de croissance de 0.8% en 2019, contre 1.2% en 2018. Conséquence d'une économie Algérienne marquée par une forte dépendance aux hydrocarbures avec 90.53%² des recettes d'exportations. Là où L'agriculture intervient pour environ 12.4%¹ dans le PIB, une contribution très faible comparée aux richesses du pays (agroligne, 2017), comme le démontre le tableau suivant qui résume la répartition de l'activité économique du secteur agricole par rapport à l'industrie suivant trois facteurs à savoir : la valeur ajoutée en croissance annuelle, le PIB et le taux d'emploi.

¹ Banque mondiale disponible sur [Algérie | Data \(banquemondiale.org\)](https://data.banquemondiale.org/) (consulté le 30/05/2021)

² Trade MAP disponible sur [Trade Map - Liste des produits au niveau 2 chiffres exporté par l'Algérie en 2020 \(Miroir\)](#) (consulté le 19/05/2021)

Tableau 1 La répartition de l'activité économique par secteur

Répartition de l'activité économique par secteur	Agriculture	Industrie
Valeur ajoutée (croissance annuelle en %)	2.7	1.7
Valeur ajoutée (en % du PIB)	12.4	37.4
Emploi par secteur (en % de l'emploi total)	9.6	30.42

Source : Banque mondiale disponible sur [Algérie | Data \(banquemondiale.org\)](https://data.banquemondiale.org) (consulté le 30/05/2021)

Cependant, le secteur agricole en Algérie, au cours de ces dernières années, a amélioré sa place dans la balance économique du pays de manière quasi continue, dépassent même le secteur des industries hors hydrocarbures (BEDRANI, BESSAOUD, SALHI, LAZREG, & BOUZID, 2018). Il a aussi vécu une forte augmentation des investissements (BESSAOUD, Pellissier, Rolland, & Khechimi, 2019) avec une diversification des aides financiers dédiés au soutien du secteur agricole ce qui a permis d'accroître la productivité.

1.2 Contexte politique et plan d'action du gouvernement

La politique algérienne a toujours donné la priorité au secteur industriel (BEDRANI, BESSAOUD, SALHI, LAZREG, & BOUZID, 2018), contrairement au secteur agricole, qui se retrouve défavorisé au niveau de l'allocation intersectorielle des investissements par rapport aux autres secteurs.

C'est à partir des années 2000, que l'Algérie a commencé à revoir ses priorités en mettant en place une politique qui permet d'assurer sa sécurité alimentaire (BESSAOUD, Pellissier, Rolland, & Khechimi, 2019), et ce à travers les différents plans et programmes de développement :

- Le Plan National de Développement Agricole (PNDA 2000-2010) élargi à la dimension rurale en 2002 (PNDR) (Hachemi, 2015) afin que les petites exploitations puissent en bénéficier ;
- La Politique du Renouveau Agricole et Rural (PRAR 2008-2014) ;
- Le Plan FELAHA 2014-2020.

Aujourd'hui, avec la chute de prix du pétrole le gouvernement algérien ambitionne de réduire sa dépendance alimentaire (importation), et vise la diversification de son économie de « rente pétrolière » en optant pour une politique agricole durable, afin d'assurer un équilibre de la balance commerciale et pouvoir atteindre les objectifs suivants à l'horizon 2024 (Gouvernement, 2020) :

- La couverture des besoins alimentaires de base par l'accroissement de la production et de la productivité agricoles ;
- Le développement d'un nouveau modèle agricole et rural, porté par l'investissement privé et l'émergence d'une nouvelle génération de producteurs ;
- L'amélioration de la compétitivité des produits agroalimentaires et forestiers et l'intégration des chaînes de valeur à l'international ;
- Le développement durable et équilibré des territoires ruraux, notamment dans les espaces de montagnes et du Sahara ;
- La modernisation de l'agriculture par l'intégration des produits de la connaissance et de la numérisation.

Ces objectifs seront atteints à travers :

- La modernisation des programmes de production de semences, plants et géniteurs ;
- Le renforcement du dispositif juridique ;
- La mise en place d'un nouveau système de financement agricole au bénéfice des petites et moyennes exploitations agricoles ;
- L'extension de la superficie irriguée.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route du gouvernement 2020-2024, le ministre de l'agriculture et du développement rural, a souligné que les éléments prioritaires de cette dernière ont été élaborés et mis en place, à savoir les actions à très court terme suivantes : (MADR, MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL, 2020)

- Le développement de la production agricole, à travers l'extension des superficies irriguées
- L'accroissement de la production et de la productivité ;
- Le développement et la valorisation dans les territoires sahariens ;
- Le développement agricole et rural dans les zones steppiques et agropastorales ;
- La préservation, le développement et la valorisation du patrimoine forestier ;
- L'exploitation rationnelle du foncier agricole ;
- Le développement agricole et rural dans les zones de montagnes ;

- L'intégration de la connaissance et la numérisation dans les programmes de développement.

Afin d'assurer cette politique d'agriculture durable, le Ministère de l'agriculture et du développement rural suite au décret exécutif n° 20-129 21 mai 2020³, a créé de nouvelles structures, parmi ces structures la direction de l'agriculture biologique, de la labellisation et de la promotion des productions agricoles.

Cette direction comprend trois sous directions, la sous-direction de l'agriculture biologique, la sous-direction de la labellisation et des patrimoines génétiques ainsi que la sous-direction de la valorisation et de la promotion des productions agricoles, qui sont chargées⁴ :

- D'encadrer et de soutenir la protection des productions agricoles, par la promotion des exportations et la mise en place des systèmes de leur valorisation ;
- De promouvoir et de développer l'agriculture biologique ;
- De définir et de proposer la politique agricole en matière de valorisation et de protection des patrimoines du terroir et génétiques et d'assurer le suivi de sa mise en œuvre ;
- De veiller à la valorisation et à la promotion des produits des terroirs à travers des signes de qualité ;
- De contribuer à la protection, à la préservation et à la valorisation des ressources génétiques animales et végétales ;
- De contribuer à la définition de la politique en matière d'exportation des produits agricoles et agroalimentaires ainsi que les conditions de leur promotion.

³ Décret exécutif n° 20-129 du 28 Ramadhan1441correspondant au 21 mai 2020 portant organisation de l'Administration Centrale du Ministère de l'Agriculture et du Développement rural.JO N°32 DU 31 MAI 2020 - Page 7

⁴ Disponible sur le site [Administration centrale – MADR \(madrp.gov.dz\)](http://Administration centrale – MADR (madrp.gov.dz)) consulté le 15/05/2021

2. La Production agricole

La production nationale algérienne des produits agricole a enregistré une croissance au cours des dernières années suite aux différents plans et programme national de développement, avec une dominance pour les grandes cultures, en particulier les céréales qui occupent en moyenne annuelle 40%⁵ de la Superficie Agricole Utile (SAU), le maraîchage⁶, l'arboriculture, la culture des palmiers et les productions animales (ovins, bovins et poulets). (FAO Aquastat, 2015).

Dans le cadre de notre recherche nous nous intéressons à l'arboriculture et plus précisément aux agrumes.

2.1 L'arboriculture en Algérie

L'arboriculture⁷ au cours de la décennie 2000-2009 couvrait une superficie moyenne de 396 480 ha (hectares) dont 39% réservée aux vergers oléicoles⁸, 30% pour les arbres fruitiers, 23% pour le verger phœnicicole⁹ et 8% pour les agrumes⁵.

Cette superficie toute autant que la productivité des filières arboricoles ont connu une augmentation durant la période 2010-2017 par rapport à la décennie 2000-2009, (MADR, MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL, 2018) comme représenté dans le tableau suivant :

Tableau 2 l'évolution de la productivité et de la superficie des filières arboricoles en Algérie

	Productivité	Superficie
Arboriculture		47%
Les fruits à noyaux et à pépins	102%	56 %
Les olives	99%	58%
Les agrumes	91%	41%
Les dattes	82%	20 %
La vigne	+ 75%	aucune donnée

Sources : Élaboré par nos propres soins avec des données Statistiques du MADR

⁵ Statistique agricole disponible sur [Statistiques Agricoles – MADR \(madrp.gov.dz\)](http://Statistiques Agricoles – MADR (madrp.gov.dz)) consulté le 31/05/2021

⁶ Culture intensive des légumes en plein air ou sous abri.

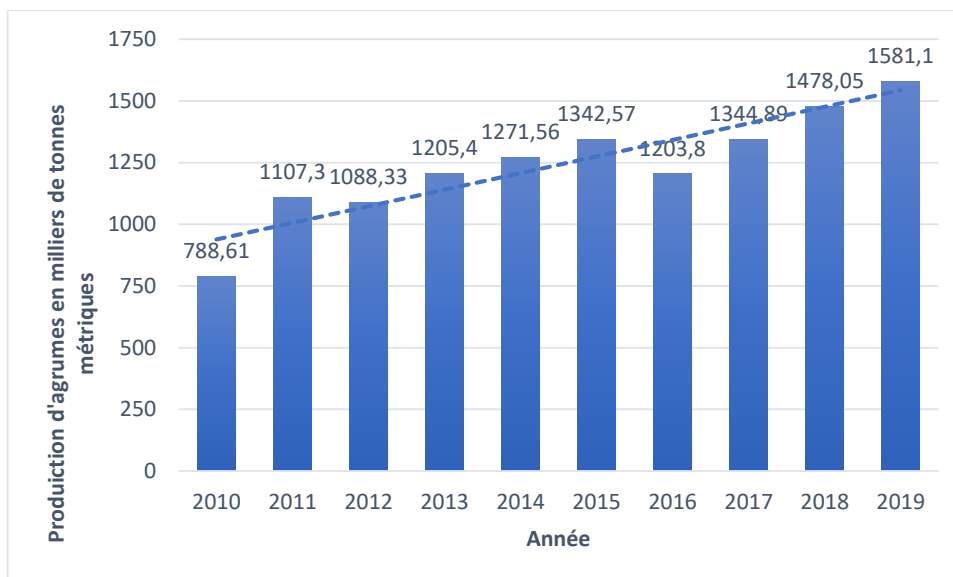
⁷ L'arboriculture regroupe toute la production des arbres fruitiers.

⁸ L'oléiculture est la culture et l'exploitation des oliviers afin de produire des olives de table ou de l'huile d'olive

⁹ La phœniciculture est la culture du palmier dattier

En effet, la production des agrumes en Algérie a dépassé 1,58 million de tonnes (Mariam, 2021) en 2019 comme le montre le graphe suivant :

Figure 1 Production d'agrumes en Algérie de 2010 à 2019 (en 1000 tonnes métrique)



Source : STATISTA 2021 • [Algeria: production of citrus fruits 2010-2019 | Statista](#)

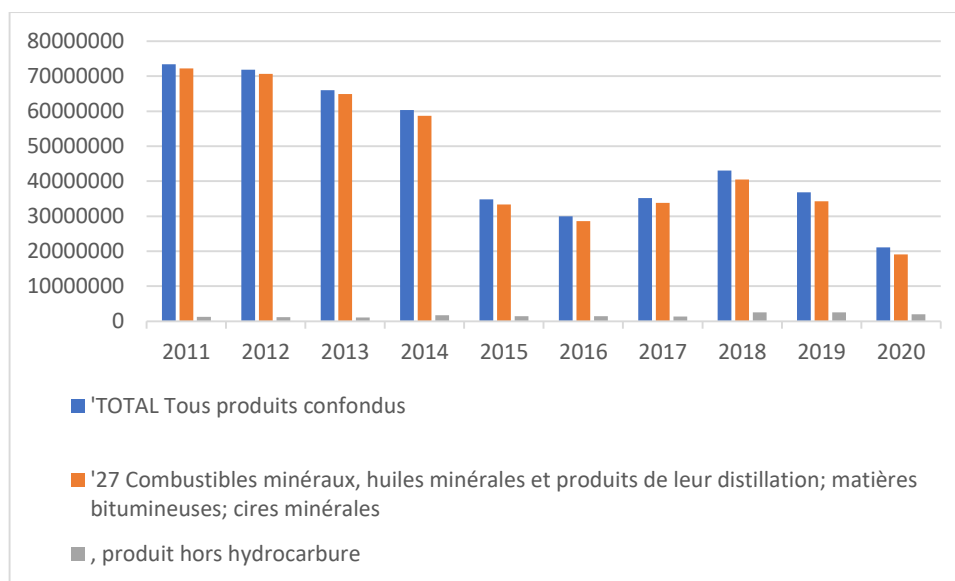
Nous remarquons aussi qu'à partir de 2010, la production d'agrumes dans le pays a généralement augmenté, bien qu'elle ait diminué en 2012 et 2016. Cette croissance est due à la politique de soutien de l'État accordé aux investisseurs et aux exploitations agricoles, ce qui a donné une certaine attractivité à ce secteur (BESSAOU, Pellissier, Rolland, & Khechimi, 2019).

3. Les exportations dans le secteur agricole en Algérie

L'Algérie a connu un dysfonctionnement marqué par un déficit chronique de sa balance commerciale, causé pas une politique qui accorde un faible encadrement du commerce extérieur. Cette défaillance est représentée d'une part, par une hausse de la facture des importations, de l'autre, par une faible contribution des exportations hors hydrocarbures (Gouvernement , 2020). D'où la nécessité de redresser cette situation.

En effet, les exportations hors hydrocarbure représentent un volume insignifiant depuis plus d'une décennie (BELLATRECHE , 2017). Comme nous pouvons l'observer sur le graphe suivant, qui représente une comparaison des valeurs d'exportation en milliers de dollars des hydrocarbures avec le reste des exportations du pays sur les dix dernières années. En 2020 les hydrocarbures représentaient 90.53 % du taux d'exportation avec une valeur de 19 milliards de dollars contre seulement 1.9 milliard de dollars pour le reste des produits ; les plus basses valeurs marquées durant les dix dernières années.

Figure 2 Valeurs des exportations Algérienne durant la période 2011-2020



Source : Élaboré par nos propres soins, sur la base des données de TRADE MAP

De plus, l'accès des produits algériens hors hydrocarbure aux marchés européens reste limité, voire quasi inexistant (BELLATRECHE , 2017), bien que l'essentiel des échanges commerciaux du pays reste toujours polarisé avec les partenaire traditionnels tels que les pays de l'union européenne qui ont enregistré en 2020 un montant de 27.27 milliards de dollars du commerce extérieur, ce qui représente une part de 51.50% (Ministère des finances , 2020).

Dans cette optique, le gouvernement algérien a opté pour la mise en place urgente d'une nouvelle politique commerciale se basant sur deux axes principaux, à savoir, la rationalisation des importations à travers la valorisation de la production nationale et la promotion des exportations (Gouvernement , 2020) (BOUZID, BOUDEDJA, CHERIET, BOUCHETARA, & MELLAL, 2020); en rendant la diversification des exportations hors hydrocarbures comme l'un des objectifs prioritaires pour assurer le développement du pays, ceci en apportant les mesures d'appui et d'encadrement nécessaire (RAHMANI & BENYAHIA-TAIBI , 2020). Nous pouvons citer parmi ces mesures :

- La mise à niveau des différents textes législatifs et réglementaires régissant et encadrant l'acte de l'export (Gouvernement , 2020)
- L'appui financier (Le Fonds Spécial pour la Promotion des Exportations, Le Fonds National de Régulation et Développement Agricole ...) (RAHMANI & BENYAHIA-TAIBI , 2020)
- Des mesures institutionnelles (Compagnie d'Assurance et de Garantie des Exportations, Agence Nationale de Promotion du Commerce Extérieur, Le World Trade Center Algérie, Le club export, cluster Algérien des fruits et légumes à l'export). (RAHMANI & BENYAHIA-TAIBI , 2020)
- La révision des accords de libre-échange existants (Gouvernement , 2020).

3.1 Les exportations des produits agricole en Algérie

Ces dernières années, les exportations de produits agricole représentaient seulement 1%¹⁰ des exportations algériennes, et ce malgré le grand potentiel du pays ; Bien que la production nationale ait noté une hausse considérable dans différents produits. En 2020, l'Algérie reste toujours dépendante aux importations des biens alimentaires, qui viennent en deuxième position après le groupe des biens d'équipements industriel avec une part de 24% dans la structure des importations réalisées pour une valeur de 7.36 milliards de dollars (Ministère des finances , 2020). Une situation qui rend la balance commerciale agricole du pays lourdement déficitaire -7.08 milliards de dollars USD représentant 60% du déficit global qui est de -11.85 milliards de dollars USD¹⁰.

¹⁰ Calculer sur la base des données fourni par TRADE MAP disponible sur [Trade Map - List of supplying markets for the product imported by Algeria in 2020 \(Mirror\)](#) consulté le 04/06/2021

Le tableau suivant représente les valeurs d'importation et d'exportation de produits agricoles durant les cinq dernières années ainsi que leurs parts respectifs du total des transactions.

Tableau 3 Evolution des Valeurs d'importations et d'exportations de produits agricoles en Algérie

années	valeurs exportés de produits agricoles	Taux %	valeur importée de produits agricoles	Taux %
2016	333,006 millions USD	1%	9,06 milliard USD	19%
2017	352,281 millions USD	1%	9,41 milliard USD	20%
2018	394,046 millions USD	1%	8,36 milliard USD	17%
2019	418,957 millions USD	1%	8,07 milliard USD	19%
2020	280,067 millions USD	1%	7,36 milliard USD	24%

Source : Élaboré par nos propres soins sur la base des données de TRADE MAP (consulté le 04/06/2021)

Ces valeurs demeurent relativement faibles comparées à nos voisins la Tunisie et le Maroc qui ont marqué en 2020.

- 6,5 milliards de dollars pour le Maroc
- 1.6 milliard de dollars pour la Tunisie

3.2 Description des produits exportés

Parmi les principaux produits agricoles exportés en Algérie, ces cinq dernières années, nous trouvons le sucre¹¹ et les fruits¹² pour des parts respectifs en 2020 de 29 % avec une valeur de 80,74 millions de dollars et 46 % avec une valeur de 129,73 millions USD¹³(voir annexe A Figure 14). La baisse des exportations enregistrée par l'Algérie en 2020 est due à l'apparition de la crise sanitaire du covid-19. En effet, le gouvernement Algérien a interdit l'exportation des denrées alimentaires afin de protéger la consommation nationale (IMADALOU, 2020).

Afin de mieux comprendre le marché des exportations agricoles actuelles, nous nous penchons sur le tableau suivant, qui représente les produits alimentaires les plus exportés par l'Algérie durant l'année 2020

¹¹ Principalement sucre de canne ou de betterave

¹² Dattes, fraîches ou sèches et des Figues

¹³ Calculer sur la base des données fourni par [TRADEMAP](#) (consulté le 04/06/2021)

Tableau 4 Principaux produits agricoles exportés de l'Algérie

Code SH ¹⁴	Libellé produit	Valeur exportée en 2020
08	Fruits comestibles; écorces d'agrumes ou de melons	129739
17	Sucres et sucreries	80743
03	Poissons et crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques	29773
12	Graines et fruits oléagineux; graines, semences et fruits divers; plantes industrielles ou médicinales; pailles et fourrages	17270
Reste	le reste des produits agricoles	22542

Source : TRADE MAP [TRADEMAP](#)

Les pays européens demeurent les premiers clients de produits agricoles de l'Algérie pour plus de 50 % de la totalité de ses exportations agricoles avec une valeur qui dépasse les 152 millions de dollars USD, pour essentiellement des dattes et du sucre. A ce titre, la France importe 44 millions de dollars de dattes, se retrouvant ainsi comme principal client du pays, suivi par le Maroc pour 28 millions et les Etats-Unis d'Amérique pour 10 millions de dollar USD. Concernant le sucre, l'Algérie exporte principalement à la Turquie, avec une valeur de 32 millions de dollar USD et la Macédoine du nord pour 14 millions de dollar USD, suivi du Pakistan en 3^{ème} position pour 10 millions de dollar USD.

3.2.1 Les échanges mondiaux des Agrumes

L'Algérie représente seulement 0.1% des exportations mondiales en fruits, se retrouvant donc classé à la 73^{ème} place dans le rang des exportations mondiales¹⁵. Au cours des vingt dernières années, les exportations algériennes en matière d'agrumes ne dépassaient pas les 63 milles dollars USD, alors que le marché mondial est plutôt attrayant avec des montants chiffrés en milliards de dollars (voir annexe A Tableau 24 les échanges mondiaux des agrumes Tableau 24) ; nous retrouvons comme principales importateur d'agrumes dans le monde :

- L'Allemagne pour 1.56 milliard de dollar USD
- Les États-Unis d'Amérique 1.55 milliard de dollar USD
- La France 1.35 milliard de dollar USD
- La Russie 1.24 milliard de dollar USD

¹⁴ Le Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises

¹⁵ Disponible sur [TRADEMAP](#) consulté le 05/06/2021

En Afrique plusieurs pays exportateurs d'agrumes ont saisi l'opportunité d'obtenir une part de marché international notamment :

- L'Afrique du sud 1,7 milliard de dollar USD, se positionnant 2^{ème} au rang mondial ;
- Egypte 802 millions de dollar USD, se positionnant 7^{ème} au rang mondial ;
- Maroc 524 millions de dollar USD, se positionnant 9^{ème} au rang mondial.

En faisant un zoom sur Le Maroc nous pouvons remarquer que ses principaux clients sont :

- La Russie avec 118 millions de dollars d'agrumes exportés en 2020 ;
- Canada avec 89 millions de dollars d'agrumes exportés en 2020 ;
- France avec 58 millions de dollars d'agrumes exportés en 2020.

En analysant ces différentes données nous remarquons que l'Algérie présente un très grand potentiel à l'export. En effet, selon l'étude réalisée par (BOUALI & DERBAL, 2020) sur le potentiel du commerce extérieur de l'Algérie, en s'appuyant sur le calcul de deux indicateurs à savoir le IPE l'indicateur du potentiel à l'export et l'indicateur de diversification du produit (IDP) qui ont été développés par le centre de commerce international, le potentiel à l'export de l'Algérie non encore exploité pour le secteur agricole est estimé pour l'année 2017 à 401,2 millions de dollars.

4. Agriculture et Développement durable en Algérie

La récente évolution du climat dans la région du Maghreb montre que le réchauffement climatique est plus important que la moyenne mondiale, (BESSAOUD, Pellissier, Rolland, & Khechimi, 2019).

Afin de remédier à cette situation, l'agriculture constitue un axe important pour la lutte contre ce changement climatique et atteindre les objectifs de développement durable¹⁶ (BOUCHETARA , WOTTO , & EYIH , 2021).

Ainsi, l'état algérien a choisi d'implanter dans sa politique de développement les principes du développement durable à travers plusieurs dispositions (Hassan, 2019). Parmi les actions

¹⁶ Le développement durable est « *Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la possibilité pour les générations futures de répondre aux leurs* » et ce d'après la définition du rapport Brundtland de la commission mondiale sur le développement et l'environnement.

mises en place pour montrer cet engagement, les pouvoirs publics qui, à partir de 2008, se sont engagés activement dans l'élaboration d'une nouvelle stratégie nationale de développement durable de l'agriculture ; nous citons la Politique du Renouveau Agricole et Rural (PRAR) avec comme principales buts à l'horizon 2025 (FERHAT & CHEHAT , 2020):

- Améliorer les conditions de vie des populations rurales ainsi que les lacunes en termes de sécurité alimentaire ;
- Renforcement du développement rural ;
- Equilibrations des territoires :
- L'amélioration des intégrations et de la collecte de la production nationale.

De même, L'établissement d'un document stratégique de référence dans le domaine de l'environnement pour la période 2017-2035, une Stratégie Nationale de l'Environnement et du Développement Durable (SNEDD). Cette dernière est toujours en formulation, dont l'axe cinq de sa dernière version est dédié au changement climatique (BESSAOUD, Pellissier, Rolland, & Khechimi, 2019).

Puis, en optant pour des actions du Plan National de Développement Agricole PNDA, qui s'inspirent des objectifs du développement durable pour assurer leurs promotions (BEDRANI, BESSAOUD, SALHI, LAZREG, & BOUZID , 2018), nous pouvons citer certains points dont :

- L'action de suivre une dynamique nationale de créations d'emplois qui correspond à l'ODD 8 travail décent et croissance économique ;
- Lutte contre la pauvreté qui correspond à l'ODD 1 pas de pauvreté ;
- garantie d'un équilibre régional en matière d'infrastructures et de services socio-éducatifs qui correspond à l'ODD 4 éducation de qualité.

Cependant, l'Algérie se retrouve face à de nombreux obstacles, principalement le niveau de croissance économique qui est stagnant et le cadre social et environnemental qui empêchent le pays de réaliser ou d'atteindre les objectifs du développement durable. Nous citons (MESBAHI, 2021)

- La pollution de l'environnement ;
- L'augmentation du chômage et la détérioration des revenus et du pouvoir d'achat des familles ;

- Le manque d'institutions économiques efficaces, la concurrence, le manque d'efficacité, le manque de spécialisation dans des domaines vitaux et le manque de politique de soutien ;
- La faiblesse de la base de l'agriculture et de l'industrie et l'absence d'une stratégie solide.

Malgré tous les efforts fournis par le gouvernement algérien, le modèle de développement pratiqué durant les dernières décennies a montré ses limites, ce qui pousse l'état à revoir le modèle actuel, en s'orientant vers un modèle qui respecte les principes du développement durable. (BERASS , 2020)

5. Les contraintes du secteur agricole

Le secteur agricole en Algérie présente bien des contraintes, nous évoquons la dotation réduite en superficie agricole utile qui constitue le premier obstacle pour le développement de ce secteur, sans oublier le réchauffement climatique ainsi que les contraintes hydriques présentes dans tous les agrosystèmes (BEDRANI, BESSAOUD, SALHI, LAZREG, & BOUZID , 2018).

Notant aussi, la crise de l'emploi se caractérisant par un très grand manque de main d'œuvre qualifiée. (BESSAOUD, Pellissier, Rolland, & Khechimi, 2019) Principalement dû aux basses rémunérations et l'absence d'une législation sociale pour l'emploi en milieu agricole ainsi que le cadre de vie souvent médiocre existant dans les campagnes.

Le Professeur Slimane BEDRANI a répertorié les problèmes du secteur dans une liste non exhaustive nous mentionnons (BENYOUCEF, 2015) :

- La difficulté pour les agriculteurs de s'approvisionner en engrais ;
- La faiblesse, voir l'inexistence d'un service public d'alerte aux agriculteurs ;
- L'inorganisation des marchés agricoles ;
- La faiblesse des moyens matériels (particulièrement les moyens de locomotion) ;
- Le niveau technique maigre de beaucoup d'agriculteurs.

Section 2 la qualité et la normalisation dans le secteur agricole

La qualité est indispensable dans tous les secteurs, en particulier les secteurs liés à des produits alimentaires tels que l'agriculture. En effet, l'agriculture est essentielle à la vie, c'est pourquoi il faudrait garantir des produits de qualité tout en assurant la sécurité alimentaire et la préservation de l'environnement (qualité du sol, qualité de l'eau...). Afin d'atteindre cet objectif, les normes s'avèrent comme étant des outils primordiaux en présentant des lignes directrices ainsi que des bonnes pratiques (ISO, 2017).

1. Le concept de la qualité

La qualité est une notion relative difficile à définir avec précision (ISPA, 2004), c'est à travers les définitions suivantes que nous allons essayer d'évoquer ses différents aspects afin de mieux la cerner.

La définition normative officielle apportée par l'ISO 9000 version 2015 c'est l' « *aptitude d'un ensemble de caractéristiques intrinsèques d'un objet à satisfaire des exigences* » et selon l'AFNOR « *un produit ou service de qualité est un produit dont les caractéristiques lui permettent de satisfaire les besoins exprimés ou implicites des consommateurs* ».

À partir de ces définitions nous pouvons confirmer la relativité de la notion, en effet, la qualité est basée sur le besoin et dépend des exigences ou des attentes des clients.

1.1 Développement historique du concept de la qualité

Le concept de la qualité est vieux comme le monde, il a vu le jour très tôt dans l'histoire de l'homme, à l'instant même où il a commencé à fabriquer ses premiers outils. En effet l'humain exigé la qualité depuis la préhistoire (Ruževičius, 2013), les prémices de la recherche du toujours mieux a toujours été présente, avec notamment le code d'Hammourabi, roi de babylone, qui disait selon les articles 229 et 233 « *si un entrepreneur construit une maison pour quelqu'un mais ne l'achève pas convenablement, et si cette maison s'écroule et tue son propriétaire, alors l'entrepreneur sera mis à mort* », « *Si un entrepreneur construit une maison pour quelqu'un, même s'il ne l'a pas achevée ; si par la*

suite les murs semblent pencher, l'entrepreneur doit les consolider à ses frais. » 1792-1750 avant J.C ¹⁷.

C'est au milieu du 17^{ème} siècle, plus précisément en 1664, que l'intérêt du client est clairement exprimé comme moteur de la prospérité pour la première fois, avec Jean-Baptiste COLBERT intendant des bâtiments du Roi, des arts et des manufactures qui a exigé de stricts contrôles de fabrication « *si nos usines, par un travail soigné, assurent la qualité de nos produits, il sera de l'intérêt des étrangers de s'approvisionner chez nous et leur argent affluera dans le royaume* ». (GALIZIA)

La qualité ne cesse d'évoluer (GILLET-GOINARD & SENO, 2011), et ne peut être mesurée sur une échelle de temps. C'est pourquoi afin de mieux cerner ce concept, nous nous intéressons à la période à partir du 20^{ème} siècle plutôt que de remonter jusqu'à ces anciens temps où l'homme se préoccupait intuitivement de la qualité.

C'est avec l'avènement de l'industrie et la production de masse au début du 20^{ème} siècle que tout s'accélère, cette période est caractérisée par le travail à la chaîne « taylorisme aussi appelé l'organisation scientifique du travail » résultat des travaux d'Adam Smith, de Charles Babbage, de Frederick Taylor et d'Henry Ford, connus comme étant les initiateurs du management scientifique moderne « management traditionnel ». La qualité était alors exclusivement associée à la conformité et aux activités de contrôle (GILLET-GOINARD & SENO, 2011) se contentant d'effectuer des vérifications en fin de production. C'est quelques années plus tard en 1924 que la maîtrise statistique des processus a vu le jour par Walter SHEWART par la mise en place des cartes de contrôle pour la compagnie western Electric (Brunelle, 2005).

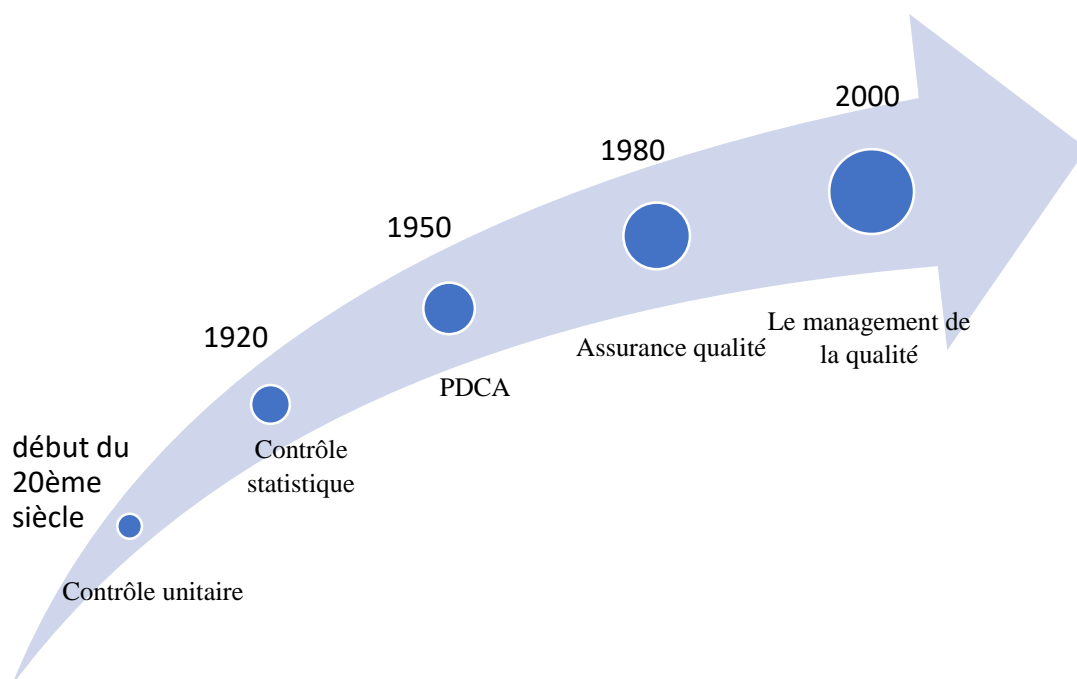
La Seconde Guerre mondiale a contribué fortement au développement de la qualité, effectivement selon (Wright, 2000) c'est durant cette guerre que les systèmes de management ont vu le jour, au début des années 1940 Edwards DEMING disciple de Shewart met au point les fondements du management de la qualité donnant naissance à la démarche PDCA (Plan,Do,Check,Act) la base des systèmes de management actuels (Brunelle, 2005).

En 1970, la notion de qualité est révolutionnée par Deming et Juran en favorisant trois notions à savoir la prévention, la maîtrise statistique des procédés et la logique d'amélioration continue, qui a donné par la suite naissance à l'assurance qualité en 1980

¹⁷ [CODE d'Hammourabi \(morenon.fr\)](http://CODE.d'Hammourabi(morenon.fr)) traduction de Leonard William King

(GILLET-GOINARD & SENO, 2011) par la suite différentes normes de qualité sont apparues, qui ont servi de base pour l'élaboration de la série de normes ISO 9000 (Brunelle, 2005).

Figure 3 L'évolution du concept qualité à partir du 20^{ème} siècle



Source : élaboré par nos propres soins sur la base des références citées ci-dessus

2. La normalisation

Une norme se définit comme étant une règle qui n'est pas forcément écrite et à laquelle il est d'usage de se référer (Frédéric, 2009) et d'après l'ISO, l'organisme international de normalisation, une norme est « *un Document établi par consensus et approuvé par un organisme reconnu, qui fournit, pour des usages communs et répétés, des règles, des lignes directrices ou des caractéristiques, pour des activités ou leurs résultats garantissant un niveau d'ordre optimal dans un contexte donné.* »

Selon la Loi n° 16-04 du 14 Ramadhan 1437 correspondant au 19 juin 2016 modifiant et complétant la loi n° 04-04 du 5 Joumada El Oula 1425 correspondant au 23 juin 2004 relative la normalisation c'est « *L'activité propre à établir, face à des problème réel ou potentiel, des dispositions destinées à un usage commun et répété, visant à l'obtention de degré optimal d'ordre dans un contexte donné* ».

La normalisation est l'action d'élaborer un document de référence (une norme, un référentiel...), en d'autre termes c'est le processus par lequel les différents instituts de normalisation (régionales, nationales ou internationale) passent à travers, afin de proposer des solutions a des problèmes réels ou potentiels dans les domaines techniques, commerciaux ou managériaux. Elle est élaborée de manière consensuelle par toutes les parties intéressées, portant sur des règles, des caractéristiques, des recommandations ou des exemples de bonnes pratiques pour les produits, bien et services.

Il existe quatre (4) types de normes (HAMANI, 2017):

- Les normes fondamentales : c'est celles qui contiennent les règles en matière de terminologie, de métrologie, sigles et de symboles.
- Les normes de spécifications : c'est celles qui donnent les exigences techniques pour un bien, produit ou service, elles fixent les caractéristiques et seuils de performance de ces derniers.
- Les normes d'analyse et d'essais : c'est celles qui contiennent les méthodes et moyens utilisés pour effectuer un essai sur un bien, produit ou service.
- Les normes d'organisation : c'est celles qui définissent les fonctions et les relations organisationnelles dans un organisme.

2.1 Nomes et référentiels applicables dans le secteur agricole

Le secteur agricole regorge de normes et référentiels qui l'encadrent, ces normes concernent principalement la qualité, la sécurité alimentaire et la protection de l'environnement.

Nous retrouvons des normes qui concernent le système management et des normes spécifiques au métier (sectoriel), parmi ces normes et référentiel :

- GLOBALG.A.P ;
- CODEX alimentarius ;
- Agri Confiance (développée par AFNOR CERTIFICATION) : référentiel de management de la qualité adapté à l'amont agricole ;
- BRC : Norme Mondiale de Sécurité des denrées alimentaires – Global Standard for Food Safety)
- IFS Food : référentiel international de management de la sécurité alimentaire ;
- ISO 22000 : norme internationale de système de management de la sécurité alimentaire ;
- Rainforest Alliance : norme pour l'agriculture durable.

Ainsi qu'une série de label, nous citons :

- AB AGRICULTURE BIOLOGIQUE ;
- AOP : l'Appellation d'origine protégée ;
- AOC : l'Appellation d'origine contrôlée ;
- L'IGP : l'Indication géographique protégée.

3. Organismes de normalisation

3.1 Organisation Internationale de Normalisation

L'ISO est une organisation indépendante non gouvernementale dotée de 165 membres, qui constituent un réseau mondial d'organismes nationaux de normalisation, à raison d'un membre par pays. Son travail consiste principalement à l'élaboration des normes internationales d'application volontaire fondées sur le consensus, pertinentes pour le marché, soutenant l'innovation et apportant des solutions aux enjeux mondiaux à l'aide des experts réunis à travers ses membres.

L'ISO compte aujourd'hui, 794 comités techniques et sous-comités chargés de l'élaboration des normes, qui ont élaboré plus de 23 mille normes internationales couvrant pratiquement tous les aspects. En 2020, l'ISO a réalisé 1627 normes, dont 68 pour le secteur alimentaire et agriculture.¹⁸

3.1.1 L'ISO et le secteur agricole

L'ISO a élaboré plus de 1000 normes relatives à l'agriculture, elles couvrent toutes les activités du secteur de l'irrigation aux systèmes de positionnement par satellite (GPS), en passant par les matériels agricoles, le bien-être animal et la gestion durable des exploitations. Elles servent à garantir la conformité de l'ensemble de la filière en matière de qualité et de sécurité alimentaire ainsi qu'à la promotion des méthodes d'exploitation efficaces tenant en compte le développement durable et le management environnemental relationnel (ISO, 2017).

Les principaux bénéficiaires des normes ISO sur l'agriculture sont les agriculteurs, les fabricants et les producteurs agroalimentaires. En effet, ces normes permettent d'assurer une production continue et facilitent le commerce mondial en fournissent des recommandations quant aux meilleures pratiques et des spécifications reconnues au niveau international concernant les outils, les matériels et autres produits et processus ; renforcent ainsi l'efficacité et la traçabilité. Ce qui va permettre d'offrir aux consommateurs un produit final de qualité sans danger pour la santé avec un plus grand choix d'aliments.

¹⁸ Disponible sur : [ISO - À propos de l'ISO](#) Consultée le 07/06/2021

Le tableau ci-dessous présente une infime partie des normes ISO applicable au secteur agricole ainsi que leurs domaines d'activité accompagnés de leurs comités respectives.

Tableau 5 les norme ISO applicable a l'agriculture

Domaine	Référence	Intitulé	Comité technique
Tracteurs et matériels agricoles	ISO 17989	Tracteurs et matériels agricoles et forestiers – Durabilité	ISO/TC 23 Tracteurs et matériels agricoles et forestiers
	ISO 20966	Installations de traite automatique – Exigences et essais	
Irrigation	ISO 15886	Matériel agricole d'irrigation – Asperseur	l'ISO/TC 23/SC 18
	ISO 9635	Matériel agricole d'irrigation – Vannes d'irrigation	
Engrais et amendements	ISO 14820-1:2016	Engrais et amendements minéraux basiques — Échantillonnage et préparation de l'échantillon — Partie 1: Échantillonnage	ISO/TC 134 Engrais, amendements et substances bénéfiques
Impact environnemental	ISO 14055	Management environnemental – Lignes directrices pour l'établissement de bonnes pratiques pour combattre la dégradation et la désertification des terres	ISO/TC 207 Management environnemental
Vêtements de protection	ISO 27065	Vêtements de protection – Exigences de performance pour les vêtements de protection portés par les opérateurs appliquant des pesticides liquides	ISO/TC 94/SC 13 Vêtements de protection
Électronique en agriculture	ISO 15003	Génie agricole – Matériel électrique et électronique – Essais de résistance aux conditions environnementales	ISO/TC 23/SC 19, Électronique en agriculture
Produits alimentaires et sécurité	ISO 3631	Agrumes — Lignes directrices pour l'entreposage	ISO/TC 34, Produits alimentaires

Source : Élaboré par nos propres soins sur la base des données de l'ISO

3.1.2 ISO 9001 : 2015 « Systèmes de management de la qualité — Exigences »

En 1987, le comité technique de L'ISO/TC 176 « Management et assurance de la qualité »¹⁹ sous-comité SC 2 « Systèmes qualité » a élaboré une série de normes ISO 9000 qui traitent les systèmes de management de la qualité (Pinet, 2016). Parmi cette série nous retrouvons l'ISO 9001 qui définit un ensemble d'exigences concernant la mise en place d'un système de management de la qualité SMQ dans un organisme, c'est la norme la plus utilisée dans le monde avec 883 521 certificats valides sur 1 217 972 sites dont 4524 des entreprises agricoles ; en Algérie seulement 499 entreprises sont certifiées et aucune dans le secteur agricole (ISO, 2019). L'ISO 9001 est connu pour être la seule norme de la série à être certifiable tout en restant volontaire²⁰; en se certifiant à l'iso 9001 l'entreprise assurent qu'elle est apte à fournir des produits et services de qualité aux clients/ partie intéressée (Barry, et al., 2016).

Depuis sa création elle a connu plusieurs mises à jour, la dernière en vigueur est la cinquième version ISO 9001 :2015 (Lazarte, 2015), cette dernière annule et remplace la version précédente ISO 9001 :2008 qui a fait l'objet d'une révision technique. Parmi les principaux changements nous pouvons constater tout d'abord l'adoption d'une nouvelle structure qui est dite « structure-cadre » HLS ; selon Nigel Croft, Président du sous-comité qui a élaboré et révisé la norme « *Nous sommes allés plus loin, faisant d'ISO 9001 :2015 une norme encore moins prescriptive qu'avant, et plus axée sur la performance. Nous sommes parvenus à ce résultat en combinant l'approche processus qui intègre le cycle PDCA (Plan-Do-Check-Act), et une approche par les risques à tous les niveaux de l'organisation* », en effet la nouvelle version a combiné l'approche processus associé au cycle PDCA avec l'intégration de l'approche risque et leurs maîtrises dans tous les processus clés de l'organisme, afin de parvenir à une organisation plus performante.

La nouvelle structure HLS de la norme permet d'améliorer cohérence entre les différentes normes internationales relatives aux systèmes de management (Marcou-Cherdel, 2017). Effectivement la nouvelle version se compose de dix chapitres et de 309 exigences répartie sur les sept derniers chapitres, ces derniers sont classer comme suit (ISO, 2015) :

¹⁹ Le comité qui est responsable de la Normalisation dans le domaine du management de la qualité, y compris les systèmes génériques de management de la qualité (SMQ) SC 2 disponible sur : <https://norminfo.afnor.org/structure/isotc-176/management-et-assurance-de-la-qualite/4394> (consulté le 10/06/2021)

²⁰ Disponible sur : <https://www.iso.org/fr/iso-9001-quality-management.html> (consulté le 10/06/2021)

- Chapitre 4 – Contexte de l'organisation
- Chapitre 5 – leadership
- Chapitre 6 – Planification
- Chapitre 7 – Support
- Chapitre 8 – Réalisation des activités opérationnelles
- Chapitre 9 – Évaluation des performances
- Chapitre 10 – Amélioration

La norme ISO 9001:2015 repose sur sept principes de management de la qualité, ces sept principes ont été nommés/ relatés dans la norme ISO 9000:2015 « Systèmes de management de la qualité —Principes essentiels et vocabulaire » comme suit (ISO, 2016):

- Orientation client

Le principal objectif du management de la qualité est de satisfaire aux exigences des clients et de s'efforcer d'aller au-devant de leurs attentes.

- Leadership

A tous les niveaux, les dirigeants établissent la finalité et les orientations et créent des conditions dans lesquelles le personnel est impliqué pour atteindre les objectifs de qualité de l'organisme.

- Implication du personnel

Un personnel compétent, habilité et impliqué à tous les niveaux de l'organisme est essentiel pour améliorer la capacité de l'organisme à créer et fournir de la valeur.

- Approche processus

Des résultats cohérents et prévisibles sont obtenus de manière plus efficace et efficiente lorsque les activités sont comprises et gérées comme des processus corrélés fonctionnant comme un système cohérent.

- Amélioration

Le succès d'un organisme repose sur une volonté constante d'amélioration.

- Prise de décision fondée sur des preuves

Les décisions fondées sur l'analyse et l'évaluation de données et d'informations sont davantage susceptibles de produire les résultats escomptés.

- Management des relations avec les parties intéressées

Pour obtenir des performances durables, les organismes gèrent leurs relations avec les parties intéressées pertinentes, telles que les prestataires.

3.1.2.1 Approche processus

Une des étapes clés dans la mise en place d'un système de management de la qualité est l'approche processus (Walid, 2016), un processus selon l'ISO 9001 : 2015 est un « ensemble d'activités corrélées ou en interaction qui utilise des éléments d'entrée pour produire un résultat escompté ». En effet l'entreprise se compose de plusieurs processus qui sont liés les uns aux autres qui travaillent en corrélation ensemble tout en adoptant une vision transversale, l'objectif de l'approche processus est de décrire les activités de l'entreprise étape par étape afin d'étudier leurs fonctionnements et pouvoir identifier les interactions avec les autres processus dans le but de maîtriser et améliorer son fonctionnement (Jawab & Bouami, 2004)

Les processus se composent en trois grandes familles :

Processus management

C'est les processus qui contribuent à l'organisation globale d'un organisme en élaborant et déterminant ses stratégies, ses politiques ainsi qu'au déploiement de ses objectifs.

- Processus réalisation

C'est les processus qui sont directement liés à la réalisation d'un produit ou d'un service donc à la satisfaction des besoins du client depuis sa détection jusqu'à sa satisfaction.

- Processus support

C'est les processus qui fournissent aux autres processus ce dont ils ont besoin en ressources nécessaires, matérielles ou immatérielles, en assurant leurs bons fonctionnements.

3.2 L'institut Algérien de Normalisation

Institut Algérien de Normalisation « IANOR » est l'organisme qui est responsable de la normalisation en Algérie, il représente le pays au niveau international comme étant membre de l'ISO. IANOR a été Créé par le décret exécutif n° 98-69 du 21 Février 1998 dans le cadre de la restructuration de l'INAPI mère (décret modifié et complété par le Décret exécutif Décret exécutif n° 11-20 du 25 janvier 2011), érigé en établissement public à caractère industriel et commercial, il a comme rôle principal d'animer l'activité de normalisation, prévoir les besoins des acteurs économiques et répondre à leurs attentes ²¹

3.2.1 Mission de l'IANOR

Les missions de l'INOR sont réparties en quatre métier principaux²¹

1. L'élaboration de référentiels demandés par les acteurs économiques
 - L'élaboration, la publication et la diffusion des normes algériennes ;
 - Participer aux travaux de normalisation internationale et régionale.
2. Aider les acteurs à accéder aux référentiels normatifs
 - L'Accompagnement des entreprises pour la mise en place des systèmes de management
 - La Vente des normes nationales, régionales et internationales
 - La Consultation gratuite des normes et des ouvrages relatifs à la normalisation
3. Aider les acteurs à appliquer les référentiels normatifs
 - La formation visant à développer les compétences internes de toute entreprise algérienne.
4. Proposer une offre de certification
 - L'IANOR propose une certification de produit (marque TEDJ), en s'appuyant sur des référentiels normatifs algérien.

²¹ Site de l'Institut Algérien de Normalisation, http://www.ianor.dz/index.php?id_page=11 Consultée le 07/06/2021

3.2.2 IANOR et le secteur agricole

Nous citons dans le tableau ci-dessous les listes des comités techniques de l'IANOR qui encadrent le secteur agricole ainsi que quelques normes élaborées par chaque comité

Tableau 6 Comités techniques de l'IANOR actifs dans le secteur agricole

Comités technique	Domaine d'application	Normes
43 hygiène alimentaire	Hygiène générale	<ul style="list-style-type: none"> • NA ISO 9308-1 NA 764 Qualité de l'eau -- Dénombrement des Escherichia coli et des bactéries coliformes -- Partie 1: Méthode par filtration sur membrane pour les eaux à faible teneur en bactéries
	Hygiène générale	
	Résidus de pesticides	
45 Viandes, produits à base de viande, produits de la pêche	Aquaculture	<ul style="list-style-type: none"> • NA 6177 Poissons - Truite d'élevage - Classification par taille
	Poissons et produits de la pêche	
	Viandes, produits à base de viande	
47 Produits végétaux agricoles autres que les denrées alimentaires	Horticulture	<ul style="list-style-type: none"> • NA 5806 Caractéristiques phytotechniques et sanitaires des semences d'agrumes • NA 5808 Qualité phytotechnique et sanitaire des semences fruitières
	Huiles essentielles	
	Reproduction végétale	
	Exigences concernant l'emballage, l'entreposage le transport et la conservation	
48 Produits végétaux agro-alimentaires et dérivés autres que céréales, légumineuses et graines oléagineuses	Produits et dérivés des fruits et légumes	<ul style="list-style-type: none"> • NA 2237 Agrumes - Guide pour l'entreposage • NA Codex Stan 245 Norme pour les oranges
	Fruits et légumes en l'état	
	Stimulants, café, thé, fèves de cacao	
31 Engrais et fertilisants	matières fertilisantes, des amendements du sol et des substrats de culture	<ul style="list-style-type: none"> • NA 7959 Produits utilisés en agriculture – Engrais – Analyse chimique du sulfate d'ammonium
55 Produits phytosanitaires	les produits phytosanitaires et assimilés y compris les méthodes d'essais	<ul style="list-style-type: none"> • NA 7948 Produits agropharmaceutiques - Chlorate de sodium à usage agricole - Méthode d'essai
	pesticides et autres produits agro pharmaceutique	

Source : élaboré par nos propres soins sur la base de données de [IANOR](#)

Une liste non exhaustive des normes algérienne applicable au secteur agricole est présentée en annexe B.

4. L'organisme international GLOBALGAP

GLOBALGAP est un organisme international à but non lucratif basé en Allemagne, il a été fondé en 1997 sous le nom d'EUREPGAP, sous la base d'un partenariat égalitaire de producteurs agricoles et de détaillants dont le souhait était d'établir des standards et procédures de certification efficaces en Europe, régie comme une organisation appartenant aux parties prenantes, avec des groupes de travail techniques. (CCOF, 2020). Il a comme objectif une agriculture sûre et durable dans le monde entier, à partir de l'élaboration des référentiels et label unique sur les bonnes pratiques agricoles (B.P.A./G.A.P.)²², avec différentes applications de produits capables de s'adapter à l'ensemble de l'agriculture mondiale, se décomposant en trois produits phares à savoir : LOCALGAP²³, GLOBALG.A.P et GLOBALG.A.P Add-on²⁴, nous pouvons aussi citer le Label de consommation GLOBALGAP NUMBER « GGN ». La communauté de GLOBALGAP quant à elle se compose de plus de 480 membres²⁵ (GLOBALGAP, 2019) elle dispose aussi de :

- ✓ Plus de 2000 contrôleurs et auditeurs travaillant pour plus de 160 organismes de certification agréés ;
- ✓ Plus 1000 experts internationaux actifs dans les comités techniques.

²² Pratiques qui abordent la durabilité environnementale, économique et sociale des processus à la ferme et aboutissent à des produits agricoles alimentaires et non alimentaires sûrs et de qualité »

²³ localg.a.p. est un élément clé pour les agriculteurs qui commencent le voyage vers la certification et l'accès à des marchés exigeants. Il aide les producteurs (en particulier les petits exploitants ou les producteurs qui ne respectent pas les normes) à adopter de bonnes pratiques agricoles qui, à leur tour, améliorent l'efficacité de la gestion agricole, réduisent l'exposition aux risques en matière de sécurité alimentaire, garantissent le respect de la législation sur la sécurité alimentaire et permettent l'accès aux marchés locaux et régionaux

²⁴ Dans le cadre de la structure modulaire, GLOBALG.A.P. propose des modules complémentaires combinables qui peuvent être évalués et certifiés en plus d'une norme GLOBALG.A.P. Ces modules complémentaires sur mesure couvrent des aspects spécifiques du processus de production et de la chaîne d'approvisionnement agricoles.

²⁵ Disponible sur : <https://globalgapsolutions.org/> consulté le 05/06/2021

Nous retrouvons dans le tableau ci-dessous la liste des certifications dont dispose l'organisme GLOBALGAP

Tableau 7 liste des certifications de GLOBALGAP

Certifications pour les producteurs	Certifications pour l'industrie et & la chaîne d'approvisionnement
Cultures	Système Raisoné de Manipulation des Produits
L'élevage	HPSS – Référentiel Harmonisé pour la Sécurité des Produits
Aquaculture	CFM – Fabrication d'Aliments Composés
Cultures à Transformer	Transport du Bétail
LOCALG.A.P	COC – Chaîne de Contrôle
Sécurité Raisonnée des Produits	

Source : Site GLOBAL GAP <https://globalgapsolutions.org/> consulté le 05/06/2021

Nous nous intéressons plus particulièrement à la certification pour les cultures, avec Le référentiel Système Raisoné de Culture et d'Élevage (IFA)

4.1 GLOBALG.A. P système raisoné de culture et d'élevage Version 5.2

Le référentiel GLOBALG.A.P est un guide volontaire pour la mise en place de bonnes pratiques agricoles qui encourage l'adoption de systèmes d'assurance agricole commercialement viables, destiné à garantir la sécurité sanitaire des aliments, il repose sur la prévention des risques, la traçabilité et sur l'agriculture durable. Il a été conçu afin d'accroître la confiance des consommateurs en optant pour des méthodes de production sûr et durable qui prennent en compte l'impact de la production agricole sur l'environnement, la santé et sécurité des salariées et le bien-être animal, ainsi qu'une meilleure utilisation des ressources naturelles. (agriculture, forestry & fisheries, 2012) (Wysokiński, , Gołasa, , & Bienkows, 2012) (CONTROLUNION, 2013). IL couvre plusieurs activités à savoir les cultures, l'élevage de bétail et l'aquaculture, Il couvre également d'autres aspects de la production alimentaire et de la chaîne d'approvisionnement, tels que la chaîne de traçabilité et la fabrication d'aliments composés pour animaux²⁶. Le système GLOBALGAB a été développé en utilisant les lignes directrices de l'analyse des risques et maîtrise des points

²⁶ Disponible sur : [Le référentiel GLOBALG.A.P - ACERTA CERTIFICATION \(acertamaroc.com\)](http://www.acertamaroc.com) consulté le 03/06/2021

critiques (HACCP), il respecte également les principes de la lutte intégrée (lutte antiparasitaire intégrée « IPM », « IPC ») mais aussi les principes de la sélection végétale intégrée (ICM).

Le référentiel Integrated Farm Assurance est le référentiel GLOBALGAP le plus important et le plus harmonisée pour les exploitations agricoles, il est reconnu et applicable partout dans le monde, ainsi que le plus utilisé avec plus de 209 milles producteurs certifiés en 2019 dans 130 pays dont 19.1% en Afrique avec 32 pays, comme nous pouvons l’observer dans le tableau ci-dessous, sur lequel nous résumons le nombre de producteurs certifier par sous-champs d’application à travers le monde en 2019.

Tableau 8 Producteur certifié GLOBALGAP dans le monde

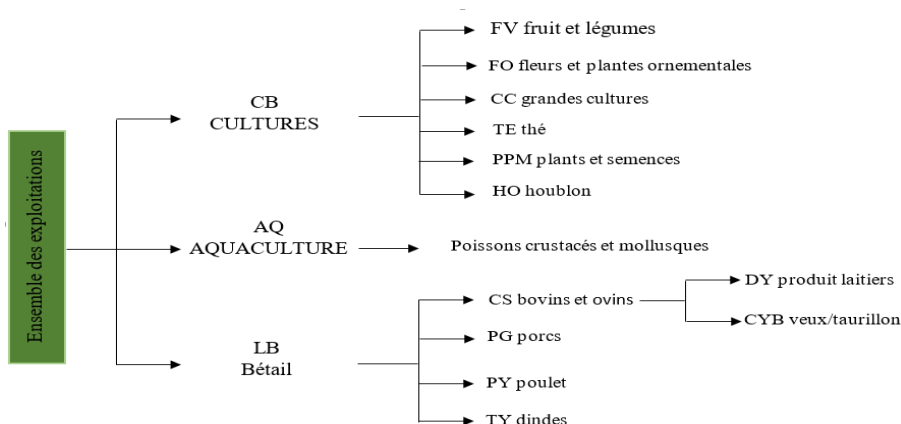
champs d'application	sous-champs d'application	producteurs sous certification	Nombre de pays
CULTURES	Fruit et légumes	203 220	130
	Fleurs et plantes ornementales	1 940	41
	Grandes cultures	1 111	29
	Thé	161	4
	Plants et semences	336	39
	Houblon	21	2
AQUACULTURE	Poissons crustacés et mollusques	352	35
Bétail	Bovins et ovins	3 314	19
	Porcs		
	Poulet		
	Dindes		

Source : Élaboré par nos propres soins sur la base des données disponible sur [IFA 2019 – GLOBALG.A.P. Solutions \(globalgapsolutions.org\)](https://www.ifa2019-globalg.a.p.solutions.org) consulté le 07/06/2021

En Algérie, un seul producteur dispose d’un certificat valide « COMPAGNIE ALGERIENNE TRADING METIDJA » sur les produits suivant : Abricots ; Oranges ; Pêches ; Pommes ; Prunes ; Raisins de table, en annexe C le Tableau 30 donne plus de détail sur le producteur.

Il s'applique aux 3 champs et 11 sous-champs suivant (GLOBALGAP, 2019).

Figure 4 domaine d'application Du référentiel GLOBALGAP



Source : GLOBALGAP

Depuis la création de GLOBALGAP il y'a eu cinq versions du référentiel, sa 5^{ème} version est sortie en juin 2015 et est devenue obligatoire (harmonisée) à partir de juin 2016 en Europe, et depuis elle a connu quatre mises à jour comme nous pouvons l'observer sur le tableau qui suit :

Tableau 9 les mises à jour de la version 5 Du référentiel IFA

Version	Date de sortie	Obligatoire depuis	En vigueur
5.1	Juillet 2017	Octobre 2017	Non
5.2	Février 2019	Aout 2019	Oui
5.3	février 2020	Mai 2020	Oui
5.4	Juillet 2020	Pas encore obligatoire	

Source : Élaboré par nos propres soins sur la base des données de GLOBALGAP disponible sur : [IFA V5.3-GFS \(globalgap.org\)](https://www.globalgap.org) consulté le 08/06/2021

Les principales raisons de ces mises à jour sont la reconnaissance conformément aux nouvelles lignes directrices de la version 7.2 du Global Food Safety Initiative (GFSI), ainsi que la clarification générale et l'amélioration.²⁷

IFA v5.2 continuera d'être valide jusqu'à ce que IFA v6 soit rendu obligatoire à la date prévue en avril 2023²⁸, concernant le cas des PPM il n'y a pas eu de changement dans les versions 5.3 et 5.4.²⁹

²⁷ Disponible sur : [GLOBALG.A.P. Recognised against GFSI Benchmarking Requirements Version 7.1 \(globalgap.org\)](https://www.globalgap.org) consulté le 08/06/2021

²⁸ Disponible sur : [Public Consultation \(globalgap.org\)](https://www.globalgap.org) consulté le 08/06/2021

²⁹ Disponible sur : [IFA V5.3-GFS \(globalgap.org\)](https://www.globalgap.org) consulté le 08/06/2021

4.1.1 IFA culture

Le référentiel GLOBALG.A.P IFA pour les cultures est un référentiel pré-ferme c'est-à-dire qu'il touche tout le processus de production depuis les activités de pré-récolte jusqu'au moment où le produit est retiré de l'exploitation pour sa commercialisation (agriculture, forestry & fisheries, 2012). Il est composé de règles générales, de règles spécifiques aux cultures ainsi que de points de contrôle et critères de conformité (PCCC). Ces PCCC sont basés sur un système modulaire qui comprend :

- L'ensemble des exploitations (AF) : C'est le module de base qui définit toutes les exigences qui concernent toutes les activités agricoles et auxquelles tous les producteurs doivent d'abord se conformer quel que soit le champ d'application de leur certification ;
- Le module scope, champ d'application : Ce module couvre trois champs à savoir : cultures, l'élevage et l'aquaculture. Il définit des critères clairs basés sur les différents secteurs de production alimentaire ;
- Le module de sous-champ d'application : Ce module concerne les exigences spécifiques pour un produit en particulier ou un aspect différent de la production alimentaire et de la chaîne d'approvisionnement.

Afin d'obtenir la certification, les producteurs doivent se conformer à tous les CPCC pertinentes pour leur sous-champ d'application ; prenant l'exemple d'un producteur de plants d'agrumes, il doit se conformer aux modules de l'ensemble des exploitations AF, culture CB et plant et semences PPM pour recevoir un certificat GLOBALG.A.P IFA PPM³⁰ ; Il comporte plus de 200 exigences qui sont classées en trois catégories : majeures, mineurs et recommandations. Ces exigences sont réparties comme suit (pour le cas des plants et semences) (GLOBALGAP, 2019) :

- 73 Majeures qui doivent être conformes à 100% ;
- 138 Mineures, 95 % de conformité au moins ;
- 15 Recommandations, aucun niveau de conformité exigé

³⁰ Disponible sur : [CULTURES – GlobalG.A.P. Solutions \(globalgapsolutions.org\)](https://www.globalgapsolutions.org) consulté le 08/06/2021

Il existe plusieurs options de certification pour le référentiel IFA (GLOBALGAP, 2019) :

1. Option 1 producteur

Global gap a trois types de certification sous l'option 1 :

- Option 1 : certification individuelle
- Option 1 : multi-site sans la mise en place du système de management de la qualité SMQ

Un producteur ou une organisation qui a plusieurs sites de production qui ne fonctionnent pas comme des entités juridiques distinctes.

- Option 1 : multi-site avec la mise en place du SMQ

2. Option 2 groupement de producteur

Chaque producteur sera une entité juridique distincte, et le groupe sera le détenteur du certificat. Dans ce cas le SMQ doit être mise en place

4.1.2 Le processus de certification GLOBAL GAP

Le processus de certification pour le référentiel GLOBALG.A.P IFA comprend cinq étapes principales qui sont les suivantes :

- Phase d'information

Le producteur commence par télécharger les documents du référentiel GLOBALG.A.P correspondants ensuite il choisit l'organisme de certification. Par la suite, l'organisme certificateur envoie les documents nécessaires à l'entreprise notamment le questionnaire de la demande « informations pour la certification GLOBAL GAP », afin d'étudier la faisabilité de la demande.

- Phase de préparation

Le producteur effectue l'auto-évaluation de son exploitation à l'aide de la liste de contrôle correspondante, et met en place les actions correctives face aux non-conformités détectées. Un Farm Assurer agréé³¹ GLOBALG.A.P, qui est un consultant formé et approuvé peut aider l'entreprise a la mise en place du système.

³¹ une liste complète des Farm Assurers agréés GLOBALG.A.P. est disponible sur le site de [GLOBALGAP](https://www.globalgap.org/).

- Phase d'audit

Une fois la demande validée, le producteur obtient son numéro GLOBALGAP (GGN) après avoir été enregistré par l'organisme de certification au niveau de la plateforme GLOBALGAP, par la suite l'organisme transmet à l'entreprise les documents nécessaires pour la préparation de l'audit et une date d'audit initial est convenue.

L'audit s'effectuera sur tous les sites de production candidates à la certification et un rapport comprenant les résultats d'évaluation est rédigé et validé.

- Phase de certification

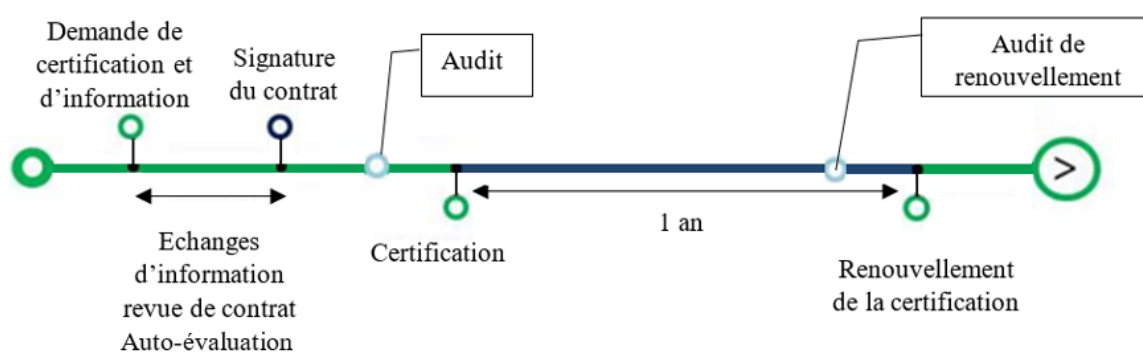
Le certificateur évalue le rapport d'audit, les éventuelles non conformités aux exigences du référentiel seront communiquées à l'entreprise candidate avec des dates limite afin de procéder à la mise en place des actions correctives. Les actions effectuées seront, par la suite, analysées et évaluées, pour finir avec l'octroi ou le refus de la certification.

- Phase de suivie

L'exploitation agricole fait l'objet d'un contrôle a raison d'un cycle annuel qui permet le maintien ou l'annulation de la certification.

Le schéma suivant résume le processus de certification du référentiel GLOBALG.A.P IFA

Figure 5 Processus de certification GLOBALGAP



Source : site [CERTIS](#)

4.2 GLOBALGAP et les normes ISO

Les normes des systèmes de management sur lesquelles GLOBALGAP est basés et montrent un parallélisme sont les suivantes³² :

- Comme nous l'avons mentionnée précédemment le référentiel est basée sur l'analyse des risques et des points de contrôle critiques HACCP (Norme ISO 22000 management de la sécurité des denrées alimentaires)
- La norme ISO 9001 relative aux systèmes de management de la qualité, en effet les producteurs souhaitant obtenir une certification option 1 multi-site avec QMS ou option 2 groupement de producteur doivent répondre à la liste de contrôle pour le système de management de la qualité et se conformer par rapport à ces règles partie 2 des modalités générales.
- La norme ISO 14001 relative au système de management environnemental pour le management environnemental
- La norme ISO 45001 Systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail

Le tableau qui suit résume quelques points de contrôle du référentiel IFS V 5.2 en commun avec les chapitres des normes ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001 et ISO 22000 :

Tableau 10 tableau comparatif entre GLOBALGAP et les normes ISO

GLOBALGAP	ISO 9001 :2015	ISO 14001 :2015	ISO 45001 :2018	ISO 22000 :2018
AF 5.1 Lorsque le producteur fait appel à des sous-traitants, supervisent-ils leurs activités afin de s'assurer que ces activités pertinentes pour les PCCC GLOBALG.A.P. sont conformes aux exigences correspondantes ?	8.4.2 Type et étendue de la maîtrise L'organisme doit s'assurer que les processus, produits et services fournis par des prestataires externes sont conformes.	8.1 Planification et maîtrise opérationnelles Il doit s'assurer que les processus externalisés sont maîtrisés	8.1.4.3 Externalisation L'organisme doit s'assurer que les fonctions et processus externalisés sont maîtrisés	7.1.6 Maîtrise des processus, produits ou services fournis par des prestataires externes L'organisme doit : établir et appliquer des critères pour l'évaluation, la sélection, la surveillance des performances et la réévaluation des prestataires externes

³² [Principes de base de GLOBALGAP \(sertifikasyon.net\)](http://Principes de base de GLOBALGAP (sertifikasyon.net)) consulté le 10/06/2021

<p>AF 2.3 Des mesures correctives efficaces sont-elles été prises à la suite des non-conformités identifiées lors de l'auto-évaluation interne ou des contrôles internes du groupement de producteurs ?</p>	10.2 Non-conformité et actions correctives			
<p>AF 6.1.1 Les déchets et sources de pollution possibles ont-ils été identifiés dans l'ensemble des zones de l'exploitation ?</p>		<p>6.1.2 Aspects environnementaux Un organisme détermine ses aspects environnementaux et les impacts environnementaux associés, et détermine ceux qui sont significatifs et donc qu'il est nécessaire de prendre en compte dans son système de management environnemental</p>		
<p>AF 17.1 Le producteur dispose-t-il d'une procédure documentée pour les produits non conformes et celle-ci a-t-elle été mise en œuvre ?</p>	<p>8.7.2 L'organisme doit conserver les informations documentées :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) décrivant la non-conformité ; b) décrivant les actions menées ; c) décrivant toutes les dérogations obtenues ; d) identifiant l'autorité ayant décidé des actions en rapport avec la non-conformité. 			
<p>AF 4.1.2 L'exploitation dispose-t-elle d'un plan d'actions écrit relatif à la santé et la sécurité</p>			<p>6.1.4 Planification des actions L'organisme doit planifier les</p>	

qui aborde des points identifiés lors de l'évaluation des risques au point AF 4.1.1 ?			actions à mettre en œuvre	
FV 1.1.2 un plan de gestion a-t-il été élaboré et implémenter y compris la mise en place de stratégie visant à minimiser les risques identifiés dans FV 1.1.1 ?				8.5.3 Plan de maîtrise des dangers (plan HACCP/PRPO) L'organisme doit établir, mettre en œuvre et maintenir un plan de maîtrise des dangers

Source : Élaboré par nos propres soins sur la base des données de la checklist IFA V 5.2 ainsi que les normes en question ISO 9001, 14001 ; 45001, 22000

Une liste des documents exigés avec ceux en commun entre le référentiel IFA :5.2 et l'ISO 9001 :2015 est présenté en Annexe C Tableau 28 et Tableau 29.

4.3 GLOBALGAP et développement durable

L'application du référentiel GLOBALG.A.P, sur les exploitations agricoles va aider les producteurs à atteindre certaines des cibles fixées dans les objectifs de développement durable de l'ONU, en effet le référentiel intègre déjà un certain nombre de pratiques conformes aux ODD (GLOBALGAP, 2016), parmi les objectifs de développement durable nous trouvons :

- ODD 3 santé et bien être

GLOBALG.A.P. comprend des critères concernant la santé, la sécurité et le bien-être des travailleurs, ainsi que la qualité de l'eau, l'assainissement et l'hygiène qui vont impacter indirectement sur la réduction du nombre de décès et de maladies non seulement des travailleurs au niveau des exploitations, mais aussi des communautés voisines en réduisant les produits chimiques dangereux et à la pollution de l'air, de l'eau et du sol.

En effet, avec l'application des exigences AF4.5.3 et AF4.5.4, les travailleurs doivent avoir accès à des installations de lavage des mains appropriées, à de l'eau potable, à des aires de repos et à des zones désignées où ils peuvent stocker leur nourriture. De plus, lorsque les travailleurs vivent dans des fermes, ils doivent avoir accès à des logements habitables avec services de base d'eau potable, de toilettes et d'égouts

- ODD 6 Eau propre et assainissement

Selon le point de contrôle AF 6.2.5, la gestion de l'eau doit garantir que les eaux usées, résultant du lavage de machines ou d'équipements de protection contaminés, seront collectées et éliminées de manière à garantir un impact minimal sur l'environnement ainsi que sur la santé et la sécurité des travailleurs et des visiteurs et des communautés voisines. Les engrais doivent être stockés loin des sources d'eau et ce d'après le point de contrôle CB4.3.5 afin d'éviter toute pollution.

Abstraction sûre et légale de l'eau pour faire face à la pénurie d'eau selon le point de contrôle CB 5.4

- ODD7 énergie propre et d'un coût abordable

L'énergie renouvelable est favorisée sur les exploitations (AF7.3.3), ainsi que l'amélioration de l'efficacité énergétique (AF7.3.2).

- ODD 8 travail décent et croissance économique

L'extension GLOBALG.A.P. Risk Assessment on Social Practice (GRASP) va aider les producteurs à établir un bon système de gestion sociale dans leurs exploitations. Afin de promouvoir une croissance économique durable, inclusive, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.

- ODD 12 consommation et production durables

Au niveau de la ferme, les mélanges d'épandage excédentaires ou les produits de lavage des réservoirs doivent être éliminés de manière à ce qu'ils ne compromettent pas l'environnement (CB 7.5.1) et que les contenants de produits phytosanitaires vides (PPP) doivent être maintenus en lieu sûr (CB 7.9.3), puis éliminés sans nuire à l'environnement (CB 7.9.4). Dans la mesure du possible, des systèmes officiels de collecte et d'élimination devraient être utilisés pour gérer ces déchets dangereux (CB 7.9.5).

- ODD 14 vie aquatique

Pour tous les systèmes d'élevage, la surveillance de la biodiversité benthique, les indicateurs chimiques et l'accumulation possible de résidus chimiques dans les sédiments du plan d'eau récepteur doivent avoir lieu (AQ 9.1.5).

Les producteurs aquacoles ne devraient pas établir de nouveaux étangs ou de nouveaux sites dans des zones qui se trouvaient auparavant dans un écosystème de mangrove, dans la zone intertidale naturelle ou dans une zone à haute valeur de conservation (AQ 9.4.2).

- ODD 15 vie terrestre

GLOBALG.A.P. La certification du bétail garantit que les producteurs sélectionnent soigneusement les animaux pour leur aptitude environnementale (CS 2.1, CS 6.4) et élèvent les animaux dans des conditions favorables au bien-être des animaux (LB5, LB6). De plus, la production d'animaux d'élevage durable comprend l'élevage des animaux par l'utilisation responsable d'antibiotiques (LB 6.3, LB 7) et l'alimentation des animaux cultivés de façon durable (LB 4.1). Ces pratiques protègent et favorisent l'utilisation durable des ressources génétiques

4.4 L'impact du référentiel selon la littérature

Une étude a été menée par (MOOTACEM & OUFDOU, 2021) dans les entreprises de fraisier situées dans le bassin du Loukkos au Maroc, avec comme principale but de trouver la relation entre la marge bénéficiaire et le rendement de ces dernières par rapport à leurs statue de certification du référentiel GLOBALGAB (non certifié, certifié Global GAP et/ou GRASP), et ce durant la campagne 2016-2017 et 2017-2018. Pour réaliser cette étude les auteurs on comparer les résultats du questionnaire établis, sur la base de 35 exploitations certifiées Global GAP et/ou GRASP pour une superficie allant de 1 jusqu'à 30 hectares, et 13 exploitations « *témoins* » avec une superficie entre 1 et 5 hectares.

Les résultats obtenus ont pu prouver qu'il existe un réel impact de certification GLOBALGAB sur la marge bénéficiaire et le rendement des entreprises de fraisier. En effet la relation entre la certification et les deux indicateurs de la performance économique est positive et significatif ; la certification est aussi liée positivement à la superficie de l'exploitation et au niveau d'étude du garant.

Contrairement aux autres chercheurs qui se sont basé sur un seul produit et/ou pays (Dela-Dem Doe, Flachsbarth, Masood, & Brümmer, 2017) se sont intéressés à l'estimation/ appréciation de l'effet de la certification GLOBALGAP sur les flux commerciaux de plusieurs produits agroalimentaires, or ils ont utilisés une approche multi-pays et multi produits. Les chercheurs ont trouvé que le référentiel peut être considéré comme catalyseur

pour les exportations de pommes, de bananes et de raisins, ce qui rejoint les résultats de l'étude de (Masood, Brümmer, & Prehn , Impact de la certification GlobalGAP sur les importations de bananes de l'UE : Une approche de modélisation de la gravité, 2014)

Les exportations de pommes et de raisins se sont intensifiées suite à la certification GLOBALGAP. Cependant la banane quant à elle, a connu une augmentation très insignifiante justifiée par le fait que ses principaux pays exportateurs sont des pays en développement ; ou car le marché est dominé par les plus grandes entreprises du marché, qui ont leurs propres normes.

Ces résultats sont réalisés sur 45, 38 et 44 pays producteurs qui sont certifiés GLOBALGAP pour les pommes, les bananes et les raisins, répartie sur 679 700 hectares, sur un panel de 2010 jusqu'à 2015.

Selon l'étude effectuée par (Müller & Theuvsen, 2015) dans les départements de Chimaltenango et Sacatepéquez au Guatemala, entre août et octobre 2015 sur un échantillon de 267 producteurs dont 152 producteurs de pois certifiés GLOBALGAP. Les agriculteurs des petites exploitations certifiés ont bénéficié d'un système de prix plus avantageux pour leur produit « les pois » que les producteurs non certifiés, ce qui influe positivement sur le revenu global, avec une augmentation d'environ 35 %.

Les agriculteurs attestent que grâce à la certification, ils bénéficient de plus de sécurité et stabilité économique, Cependant ils ne ressentent pas forcément une amélioration de leur situation économique globale.

L'étude a aussi prouvé que les caractéristiques de l'exploitation agricole, à savoir les hectares possédés, ne jouent aucun rôle par rapport à l'adoption du référentiel, ce qui concorde avec les résultats de l'étude de (Lemeilleur, 2013) sur les producteurs de mangue au Pérou.

Afin de confirmer le fait que la certification GLOBALGAP agit comme un catalyseur sur le commerce international (Masood, Brümmer, & Prehn , Impact de la certification GlobalGAP sur les importations de bananes de l'UE : Une approche de modélisation de la gravité, 2014) se sont appuyés sur des données récoltées dans 74 pays exportateurs de bananes de l'Union européenne et 27 importateurs sur un panel de trois années 2010, 2011 et 2012.

En utilisant le modèle du commerce par gravité sur deux mesures l'intensité de la certification, qui sont : le nombre d'hectares exploité pour la production de bananes certifiés

et le nombre de producteurs certifié. Ils ont obtenu que la certification GLOBALGAP a un impact favorable sur les exportations de banane envers les pays de l'union européen de façon similaires.

Pour (Colen, Maertens, & Swinnen, 2011) la certification GLOBALGAP, au Sénégal, a un effet direct sur l'emploi horticole, et tout particulièrement sur ses deux conditions d'emploi, à savoir : les salaires et sa durée. L'étude a été faite sur un total de 445 personnes employés dans des entreprises horticoles de production d'haricot vert et de mangue certifié et non certifié, répartie sur 40 villages durant la période 2005-2010.

L'étude a pu montrer une corrélation importante entre la certification GlobalGAP et les avantages des employés, qui grâce à cette certification sont mieux formés. GLOBALGAP est associée à des avantages considérables, comme l'augmentation des salaires et l'assurance d'une période d'emploi plus longue ; toutefois la certification GLOBALGAP ne garantit pas aux employés l'obtention de contrat plus sûr.

Conclusion

À la suite du premier chapitre, nous pouvons conclure que l'Algérie se retrouve face à de nombreux problèmes causés principalement par la chute des prix des hydrocarbures, ce qui constitue une réelle menace pour l'économie du pays et l'une des meilleures options pour remédier à cela, c'est la relance du secteur agricole (BENYOUCEF, 2015), ainsi que la diversification des exportations en renforçant les exportations de produits agricoles vers les marchés internationaux (BESSAOUD, Pellissier, Rolland, & Khechimi, 2019).

Afin de saisir ces marchés, les producteurs Algériens sont dans l'obligation de se conformer aux exigences internationales. Principalement en matière de sécurité alimentaire en adoptant les différentes normes et référentiels du secteur dans le but d'assurer un développement durable tout en permettant aux produits Algériens de pénétrer les marchés européens et internationaux. Selon les résultats obtenus par les recherches menées au niveau international, GLOBALG.A.P représente le système idéal pour répondre à ces exigences, effectivement, il est considéré comme un passeport pour les produits agricoles.

Chapitre 2 Cadre méthodologique et contexte organisationnel

Introduction

Après avoir abordé les différents points théoriques lors du chapitre précédent, nous allons dans ce chapitre traiter la démarche méthodologique suivie et présenter le contexte organisationnel sur lequel se base notre étude.

Ce chapitre est réparti en deux sections, la première sera consacrée à l'exposition des différents outils de collecte et d'analyse de données utilisés. Dans la deuxième nous allons présenter l'organisme d'accueil.

Section 1 cadre méthodologique

1. Démarche méthodologique

Dans le cadre de notre recherche et pour mener à bien notre étude empirique, nous avons opté pour une méthode qualitative. Notre étude a pour objectif d'avoir une vision du niveau de conformité de l'entreprise CHATLAT vis-à-vis du référentiel GLOBALG.A.P, ainsi que l'identification des différents processus et risques, afin de permettre la mise en place du référentiel, et ce en utilisant différents outils de collecte de données tout au long de notre immersion dans l'entreprise à savoir : les entretiens, les observations et la recherche documentaire.

Notre plan de travail est présenté en annexe H Tableau 35

1.1 Outils de collecte de données

Avant d'entamer la phase de collecte nous avons effectué une formation sur le référentiel GLOBALG.A.P afin de sensibiliser les participants sur l'importance du référentiel ce qui va nous permettre d'avoir des données pertinentes pour notre étude. Une liste des participants est présentée en annexe C Figure 16

Comme expliqué auparavant, nous avons utilisé les techniques ci-après pour la récolte des données. Il s'agit notamment de :

1.1.1 La recherche documentaire

L'une des étapes clés de notre collecte fut la recherche documentaire, qui à concerner principalement les documents en lien avec le référentiel GLOBALG.A.P à savoir les différents modalités et règles ainsi que le document des points de contrôles et critère de conformité qui concerne notre champ d'application, mais aussi les différentes normes de l'ISO. Ces données nous ont permis de mieux comprendre le référentiel et d'avoir une meilleure visibilité quant à sa mise en place.

Nous avons aussi consulté un certain nombre de documents notamment des ouvrages, des articles scientifiques ainsi que des rapports officiels afin d'avoir une vision sur le contexte de notre étude. Nous nous sommes également basés sur les documents fournis par l'entreprise dans le but d'y tirer des éléments essentiels pour l'étude.

1.1.2 Observations

Dans le cadre de notre étude et dans le but de répondre aux questions de la checklist³³ proposée par le référentiel et l'identification des processus de l'entreprise, nous avons opté pour une observation participante durant notre immersion dans l'entreprise, cette technique nous a permis d'obtenir une vue d'ensemble sur notre champs d'étude de la pépinière CHATLAT, son fonctionnement ainsi que son niveau de conformité par rapport au référentiel.

L'observation participante selon (GILL & JOHNSON, 2010) c'est quand « *Le chercheur tente de participer pleinement à la vie et aux activités des membres et devient ainsi membre de leur groupe, organisation ou communauté. Cela permet au chercheur de partager ses expériences non seulement en observant ce qui se passe mais aussi en le ressentant* »

En effet, l'observation va concerner principalement les stocks, le mangement visuel ainsi que l'état de l'exploitation (déchet, utilisation et élimination des produits phytosanitaire...), nous avons aussi observé les activités des différents processus de l'entreprise. Par la suite, nous avons appuyés ces données par des entretiens.

³³ Disponible sur [GLOBALG.A.P. \(globalgap.org\)](http://globalgap.org)

1.1.3 Entretiens

Afin de consolider les informations obtenues lors des observations, nous avons procédé à des entretiens individuels ainsi que des entretiens de groupe, les types d'entretiens menés sont des entretiens libres avec les différents chefs de services de l'entreprise afin d'avoir le plus d'information possible sur les processus dans le but d'établir les fiches processus ainsi qu'à l'identification des interactions entre eux.

Il est essentiel d'avoir les avis des spécialistes du domaine, c'est pourquoi des entretiens d'information ont été effectués en utilisant la checklist du référentiel avec les différents chefs d'équipes (ingénieur agronome) ainsi que le responsable de la traçabilité, afin d'atteindre notre objectif de recherche mais aussi de renforcer les données récupérées par notre observation.

En ce qui concerne l'identification et l'évaluation des risques, nous avons réalisés des focus groupe d'activité (des séances de travail) avec l'équipe risque que nous avons constituée, durant ces séances des brainstormings ont été menés afin de ressortir avec le plus de suggestions possible.

1.2 Analyse des données

Suite aux résultats de la collecte de données effectuées, nous avons choisi une interprétation quantitative et qualitative. La méthode quantitative concerne les données obtenues à partir de la grille d'évaluation (checklist), en calculant le nombre d'exigences pour chaque chapitre et les comparer par la suite avec ceux pour lesquels l'entreprise est en conformité, pour obtenir un taux de conformité pour chaque module et chapitre du référentiel, les résultats sont présentés dans le Tableau 13.

Pour ce qui est des données recueillies à travers les entretiens libres et observations, nous les avons retranscrites en fiches processus. Les entretiens de groupes quant à eux nous ont permis de recenser les différents risques, afin d'effectuer leurs évaluations.

Tous ces résultats sont par la suite transformés en plan d'action afin de permettre la mise en place du référentiel.

Section 2 contexte organisationnel

1. Présentation de l'organisme

L'agriculture est le véritable moteur de croissance économique dont le principal souci est la sécurité alimentaire. Avec une large diversité des milieux agro-climatiques, une faible utilisation des produits chimiques, un grand potentiel au niveau du marché local ainsi qu'une proximité avec les marchés extérieurs les plus porteurs, l'Algérie entame son tournant décisif, appuyée par une politique souple en matière d'octrois de terres d'exploitations et des facilités d'investissements remarquables. C'est dans cette dynamique que CHATLAT, à vue le jour.

CHATLAT est une pépinière Spécialisé dans la production de plants³⁴ d'agrumes certifiés, créé en 2018, son siège social se trouve à Rouïba, Alger. Elle a comme principales objectif la création d'une pépinière d'agrumes avec une capacité de production d'un million de plants par saison, pour pouvoir couvrir une partie de la demande du marché.

Doté d'un encadrement technique expérimenté (treize année d'expérience) et spécialisé dans la production d'agrumes selon les normes scientifiques reconnues par les établissements en vigueur à l'instar du Centre National de Contrôle et de Certification des semences et plants « CNCC » voir annexe B, elle reste persuadée qu'elle participe avec les parties prenantes au développement du secteur agrumicole en Algérie. Slogan : LAND, HUMAN, PROGRESS

L'organisme possède en tout une superficie de 6.5 hectares, 4.5 hectares de la superficie sont réserves au serres d'élevage et de production des plants d'agrumes, aussi un bassin d'accumulation/ irrigation et une station de fertigation³⁵ et d'irrigation.

1.1 Organigramme de CHATLAT

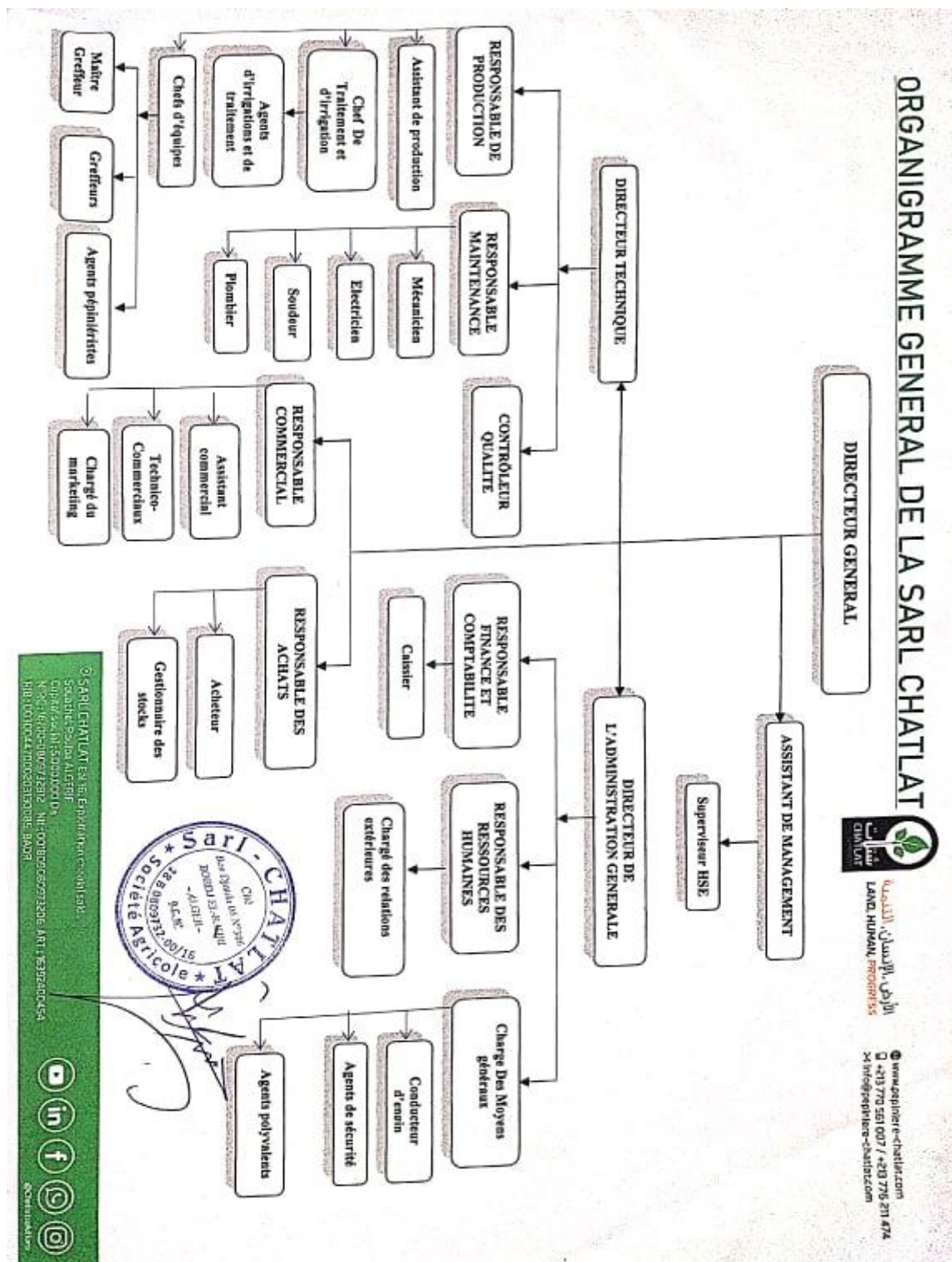
Après avoir effectué une recherche documentaire sur l'entreprise, nous avons constaté que l'organigramme est en cours d'installation depuis 2019. En effet, durant notre immersion

³⁴ Un plant est une jeune plante, qui est au début de sa croissance, devant être destinée à être transplantée sur son lieu de culture définitif.

³⁵ Technique agricole qui combine la fertilisation et l'irrigation en ajoutant les engrais liquide dans le système d'irrigation

dans l'entreprise et suite à nos observations nous avons constaté l'absence de plusieurs structures et services : le superviseur HSE, services contrôle qualité etc.

Figure 6 organigramme de la SARL CHATLAT



Source : document interne de l'entreprise

1.2 Produit

La pépinière dispose plus de 30 variétés d'agrumes, ces Agrumes sont repartis sur quatre familles :

- Oranger
- Clémentinier
- Citronnier
- Mandarinier

Tableau 11 liste des produits CHATLAT

Famille	Variété	Caractéristique
Mandarinier	Tangor Ortanique	<ul style="list-style-type: none"> • Période de récolte : fin Mars – Avril (tardif) • Quelques pépins • Couleur : Orange jaunâtre • Gros calibre des fruits • Très Bonne production • Juteux • Très bonne tenue sur l'arbre • Résiste au froid jusqu'au -8c°
	Nova	<ul style="list-style-type: none"> • Maturité : Mars-Avril • Pépins : Sans ou peu de pépins • Couleur : un zeste légèrement • Orangé légèrement rougeâtre • Calibre : Gros calibre • Gustative : Juteuse et savoureuse • Vigueur : Arbre vigoureux, très • Développé et légèrement épineux • Forme : légèrement aplatie • Ecorce : Fine • Peau : Brillante et légèrement • rugueuse
Oranger	Navel Lane Late	<ul style="list-style-type: none"> • Période de récolte : Mars – Avril (Tardive) • Sans pépins • Poids : de 200 à 230 g • Bonne production • Couleur : Jaune orange • Facile à éplucher • Arbre vigoureux
	Powell Navel	<ul style="list-style-type: none"> • Période de récolte : Mars - Mai (03 semaines après le navel lane late) • Sans pépins • Poids : de 240 à 260 g • Bonne production • Couleur : Jaune orange • Facile à éplucher • Arbre vigoureux

	Navelina	<ul style="list-style-type: none"> • Période de récolte : Novembre (précoce) • Sans pépins • Poids : de 180 à 220 g • Couleur : Orange foncé • Fruits oblongs • Peau fine • Facile à éplucher • Arbre vigoureux
	Washington Navel	<ul style="list-style-type: none"> • Période de récolte : Novembre à Janvier (Début de saison des navels) • Sans pépins • Poids : de 150 à plus de 200 g • Couleur : Orange foncé • Arbre vigoureux
Clémentinier	Loretina	<ul style="list-style-type: none"> • Période de récolte : septembre – novembre (précoce) • Poids (g) : 85 – 90 • Sans pépins • Forme Oblongue • Fructification très élevée • Couleur : Orange intense • Juteuse
	Tomatéra	<ul style="list-style-type: none"> • Période de récolte : Novembre – Janvier • Sans pépins • Poids : de 80 à 120 g • Bonne production • Couleur : Orange foncé • Mise à fruit très rapide • Arbre vigoureux
	Caffin (oronules)	<ul style="list-style-type: none"> • Période de récolte : Fin septembre (Précoce) • Sans pépins • Poids : de 60 à 90 g • Couleur : Orange rouge • Plus de 50 % de jus • Riche en sucre, très bon goût • Arbre peu vigoureux • Production à forte densité • conseillée
	Orograndé	<ul style="list-style-type: none"> • Période de récolte : Octobre (Précoce) • Sans pépins • Poids : de 80 à 130 g • Couleur : Vert Orange • Plus de 50 % de jus • Arbre vigoureux
	Nules	<ul style="list-style-type: none"> • Période de récolte : Décembre – janvier • Sans pépins • Poids : de 80 à 150 g (gros calibre) • Couleur : Orange • Plus de 50 % de jus • Arbre vigoureux

	Montréal	<ul style="list-style-type: none"> • Période de récolte : novembre Avec pépins • Poids : de 70 g • Production élevée • Couleur : Orange intense • Rendement du jus : élevé • Arbre vigoureux
	Hernandina	<ul style="list-style-type: none"> • Période de récolte : Janvier – Février (Tardive) • Poids (g) : 85 – 100 • Sans pépins • Forme légèrement aplatie • Production élevée • Couleur : Orange • Rendement du jus : élevé • Arbre vigoureux
Citronnier	Verna	<ul style="list-style-type: none"> • Période de récolte : Février à Juillet (avec une importante production en été) • Peu de pépin • Gros calibre • Couleur : Jaune • Très Bonne production • Juteux • Arbre très vigoureux
	Eureka	<ul style="list-style-type: none"> • Période de récolte Décembre à Juillet • Quelques pépins • Poids : de 80 à 150 g • Couleur : Jaune • Très Bonne production • Juteux • Très bonne tenue sur l'arbre • Arbre très vigoureux
	Lisbon	<ul style="list-style-type: none"> • Période de récolte : Octobre à Février • Peu de pépins • Calibre moyen • Couleur : Jaune • Très Bonne production • Très Juteux • Acidité élevée • Arbre très vigoureux

Source : Élaboré par nos propres soins sur la base des fiches produits de l'entreprise

1.3 Développement de l'entreprise

L'entreprise a comme objective de proposer une prestation de consulting « CHATLAT consulting », l'objectif repose sur l'accompagnement permanent des agriculteurs à travers une expertise technique avérée et une mise à disposition de produits de qualité qui satisferont cette économie en pleine essors, il touche deux grands axes :

1. Analyses

Conscient du rôle décisif du suivi dans la gestion d'une exploitation agricole et soucieux du rendement de ses clients partenaires, CHATLAT consulting vous accompagne dans les différentes étapes de diagnostic.

- Analyse de sol ;
- Analyse de l'eau ;
- Analyse foliaires (Nutrition).

2. Proposer des Techniques d'entretien et accompagnement

- Interprétations des analyses ;
- Accompagnement dans la sélection des variétés ;
- Accompagnement dans la phase de plantation (Techniques et pratiques) ;
- Conseils en entretiens (Irrigations, fertilisation, traitement phytosanitaire) ;

1.4 Parcours qualité

L'entreprise s'est engagée dans une démarche qualité pour la mise en place d'un système de management qualité « SMQ » qui répond aux exigences de la norme ISO 9001 Version 2015, cet engagement est clairement défini par une politique qualité présenté en Annexe D Figure 18.

Le projet de mise en place a débuté en 2019, mais dû à la pandémie du covid 19 l'entreprise s'est retrouvée dans l'obligation de suspendre ce projet durant une certaine période. C'est en avril 2021 que l'entreprise a enfin pu reprendre le projet avec un nouveau plan d'action proposé par le consulting, qui est représenté dans le Tableau 12.

Tableau 12 Plan d'action de mise en place du SMQ

N°	THEMES	Échéance	Statut
01	Revoir et valider l'organigramme de la Sarl CHATLAT	Avril 2021	Achevée
02	Actualiser les enjeux externes et internes (contexte de l'entreprise)	Mai 2021	Achevée
	Valider la politique qualité		Achevée
	Identifier les exigences et attentes des parties intéressées		En cours
03	Définir les missions et autorités de chaque emploi tenu. Rédiger les fiches des postes nécessaires.	Mai 2021	Achevée
04	Définir le domaine d'application du SMQ	Mai 2021	Achevée
	Etablir l'architecture documentaire relative au SMQ		En cours
	Définir les processus stratégiques de la Sarl CHATLAT.		Achevée
	Etablir la cartographie des processus.		Achevée
05	Analyser et décrire les processus identifiés en tenant compte des risques et opportunités à identifier pour chaque processus.	Mai / Juin 2021	En cours
	Elaborer les documents associés aux processus.		En cours
06	Elaborer un plan de contrôle des produits/prestations (à la réception, en cours et en final).	Juin 2021	Pas encore réalisée
07	Définir les indicateurs de performance pour chaque processus en cohérence avec les orientations de la direction.	Juillet 2021	En cours
	Définir les méthodes de mesure, d'analyse et d'amélioration des processus.		En cours
08	Recenser, identifier et suivre avec une fiche de vie les appareils de mesure et de contrôle utilisés.	Juillet 2021	Pas encore réalisée
09	Lancement de la mise en œuvre du SMQ mis en place	Juillet 2021	
10	Former les auditeurs internes de l'Entreprise.	Septembre 2021	
11	Réaliser les audits internes pour évaluer le système mis en œuvre.	Octobre 2021	
	Déterminer et engager les actions correctives nécessaires pour améliorer le système		
12	Etablir le bilan de fonctionnement du système	Octobre 2021	
	Réaliser la revue de direction pour évaluer l'efficacité du système		
Audit de certification		Novembre 2021	

Source : document interne de l'entreprise

Conclusion

À l'issue de ce chapitre, nous avons pu obtenir les données nécessaires pour le déroulement de la suite de notre travail. En effet, les résultats des entretiens et observations effectués lors de notre stage au niveau de CHATLAT nous ont permis d'avoir les données essentielles pour effectuer le diagnostic par rapport au référentiel GLOBALG.A.P afin de faciliter l'amélioration des écarts constatés.

Chapitre 3 Résultats et discussion

Introduction

Ce dernier chapitre est scindé en deux sections, la première sera consacrée à la présentation des résultats de l'évaluation de l'exploitation selon référentiel, ce qui va nous permettre d'établir le plan d'action de mise en place de ce dernier afin de corriger les écarts constatés. Dans la deuxième section, nous présenterons les actions prioritaires effectuées par rapport aux besoins de l'entreprise durant notre stage.

Section 1 : Etat des lieux et plan d'action

1. Evaluation de l'exploitation selon le référentiel GLOBALGAP

Dans cette partie nous allons discuter les résultats obtenus lors de notre évaluation de la pépinière SARL CHATLAT par rapport aux exigences du référentiel GLOBALG.A.P IFA V5.2.

Ces résultats sont obtenus à partir de la checklist du référentiel ; là où nous avons calculé pour chaque chapitre le nombre d'exigence majeur et mineur, par la suite afin d'obtenir le niveau de conformité pour chaque module nous avons comparé le nombre d'exigences pour lesquels l'entreprise est en conformité à ceux exigés par le référentiel.

Le tableau ci-dessous Tableau 13, représente un résumé de l'évaluation de l'exploitation.

Tableau 13 Résultat de l'évaluation de l'exploitation

N°	Intitulé	Nombre d'exigences majeures	Nombre d'exigences mineures		CHATLAT		Taux de conformité		
					Maj	min	Maj	Min	total
AF MODULE APPLICABLE A L'ENSEMBLE DES EXPLOITATIONS									
AF 1	Historique et gestion du site	4			1		25%		25 %
AF 2	Tenue des enregistrements et auto évaluation interne/ contrôle interne	3			1		33.33%		33.33 %
AF 3	Hygiène	1	3		0	0	0%	0%	0 %
AF 4	Sante, sécurité et protection social des ouvriers	6	10	1 N/A ³⁶	3	0	50%	0%	18 %
AF 5	Sous-traitant	1			0		0%		0 %
AF6	Gestion des matières polluantes et des déchets, recyclage et réutilisation	1	3		0	1	0%	33.33%	25 %
AF 7	Conservation		2			1		50%	50 %
AF 8	Réclamation	1			0		0%		0 %
AF9	Procédure de rappel/ retrait	1			0		0%		0 %
AF 10	Protection des produits alimentaire (N/A pour les fleurs et cultures ornementales ainsi que les plants et semences)	N/A							

³⁶ N/A Non applicable pour le cas des plants et semences « PPM »

AF 11	Statut GLOBAL GAP	pas encore certifié								
AF 12	Utilisation du logo	N/A								
AF 13	Traçabilité et isolation des produits	N/A								
AF 14	Comptabilité matière	3		3		100%		100 %		
AF 15	Déclaration de politique de sécurité alimentaire (N/A pour les fleurs et cultures ornementales)	N/A								
AF 16	Atténuation des fraudes alimentaires ((N/A pour les fleurs et cultures ornementales)		2		0		0%	0 %		
AF 17	Produits non conforme	1		0		0%		0 %		
Total		22	20	8	2	36.36%	10%	23.80 %		
CB CULTURES										
CB 1	Traçabilité	pas encore certifié								
CB 2	Jeunes plants	4 N/A	5	2N/A	N/A	4		80%	80 %	
CB 3	Gestion et préservation des sols		1	4N/A		0		0%	0 %	
CB 4	Application d'engrais	2	14	2N/A	2	11	100%	78.57%	81.25 %	
CB 5	Gestion de l'eau	3	1 N/A	7	1	2	33.33%	28.57%	30 %	
CB 6	Lutte intégrée (PEST management)	3	2	1	2	33.33%	100%	60 %		
CB 7	Produit phytopharmaceutique	9	5N/A	29	6 N/A	7	18	77.77%	62.06%	65.79 %
CB 8	Equipment		3		1		33.33%	33.33 %		

Total		17	61	11	38	64.70%	62.29%	62.82 %	
PPM Plant et semences									
PPM 1	Gestion du site et du sol	N/A							
PPM 2	Substrats	1	9	1N/A	1	4	100%	44.44%	50 %
PPM 3	Propagation	5	10	1N/A	3	9	60%	90%	80 %
PPM 4	Installations de propagation	1	15	3N/A	1	5	100%	33.33%	37.5 %
PPM 5	Santé sécurité et bien-être des travailleurs	3	1N/A	2	1	2	33.33%	100%	60 %
PPM 6	Conditions de commercialisation	5	1	4	1	80%	100%	83.33 %	
Total		15	37	10	21	66.67%	56.75%	59.61 %	
Résultats		54	118	29	61	53.70%	51.69%	52.32%	

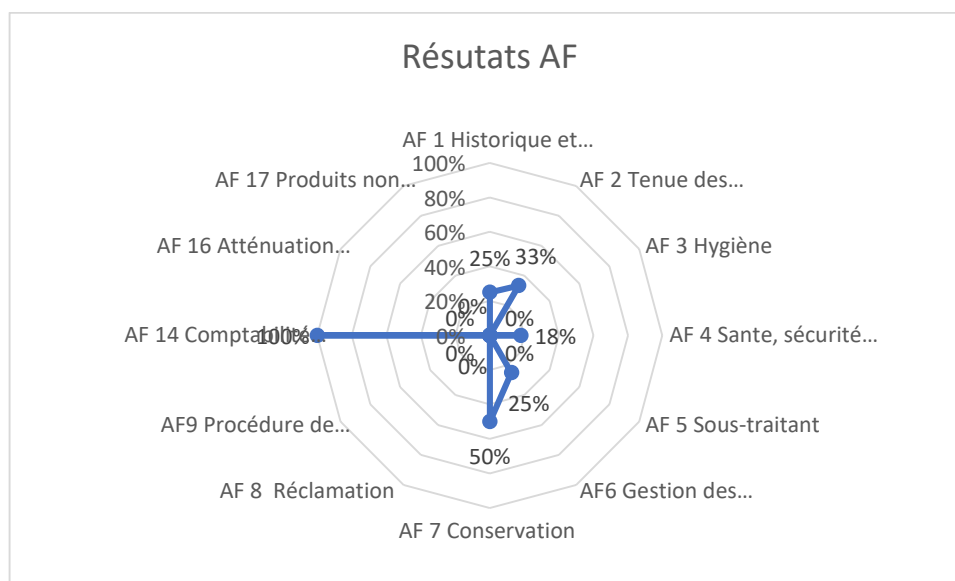
Source : élaboré par nos propres soins

Afin de faciliter l'interprétation et donner une meilleure vision sur l'état de l'entreprise par rapport aux exigences du référentiel, nous avons représenté les résultats de chaque module AF, CB et PPM par un diagramme radar.

.1. Résultats par module

- L'ensemble des exploitations

Figure 7 Diagramme Radar du Module AF



Source : élaboré par nos propres soins

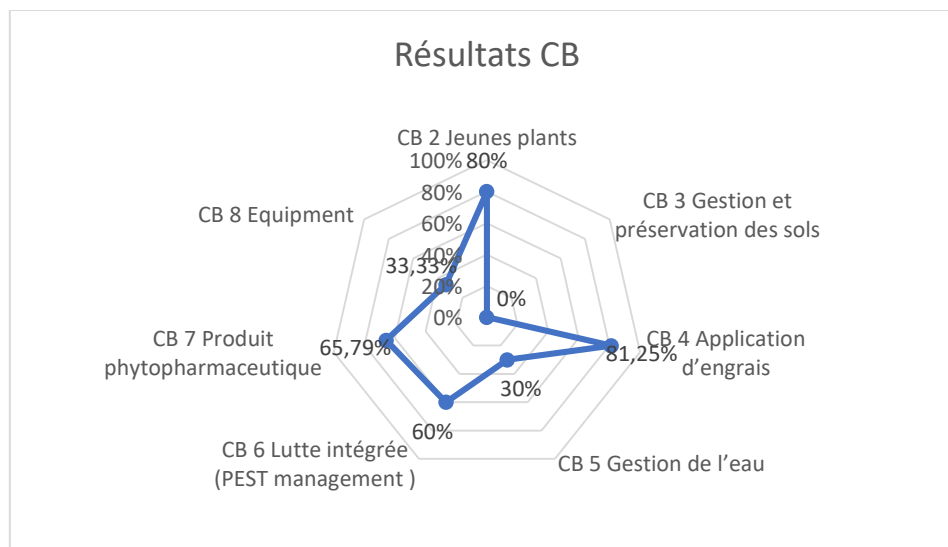
Pour le module AF l'entreprise CHATLAT a marqué un résultat très faible, sur un total de 44 exigences l'entreprise répond à seulement 10 d'entre elles avec un taux de 23.80 %.

En effet, nous constatons que l'entreprise présente un manque au niveau de la documentation « procédure, fiche, enregistrement » qui sont nécessaires aux bon fonctionnements à savoir les procédures de réclamation (AF8), produit non conforme (AF 17), procédure de rappel et de retrait de produit (AF9), mais aussi une non-maitrise des risques (hygiénique, SST, fraudes alimentaires) (AF1, AF 3, AF 4, AF 16) ainsi que la gestion des déchets (AF6).

Bien que l'entreprise ait enregistré des faiblesses par rapport au module, nous remarquons qu'elle a une maitrise de la traçabilité (la comptabilité matière) (AF 14) avec un taux de conformité à 100 %.

- CB culture

Figure 8 Diagramme Radar du Module CB



Source : élaboré par nos propres soins

Par rapport au champ d'application CB culture, l'entreprise répond à 62,82 % des exigences du module dont onze sur dix-sept des exigences majeures ont un résultat qui est plutôt bon. Nous constatons que l'exploitation a une bonne maîtrise de la traçabilité vis-à-vis de l'utilisation des produits de traitement (CB 7) ainsi que l'application des engrais (CB 4) ; cependant, en matière de stockage de ces derniers, nous avons observé des écarts, en effet, le stock de l'entreprise n'est pas adapté en matière de sécurité (nos disponibilités de bac de rétention, l'éclairage, la séparation des produits phytosanitaires et les engrais ...)

Pour le cas de CB 3 et CB 5 à savoir l'analyse du sol et l'analyse d'eau, nous remarquons que l'entreprise ne dispose pas des analyses récentes, ce qui va augmenter le risque de maladie, stress salin ...

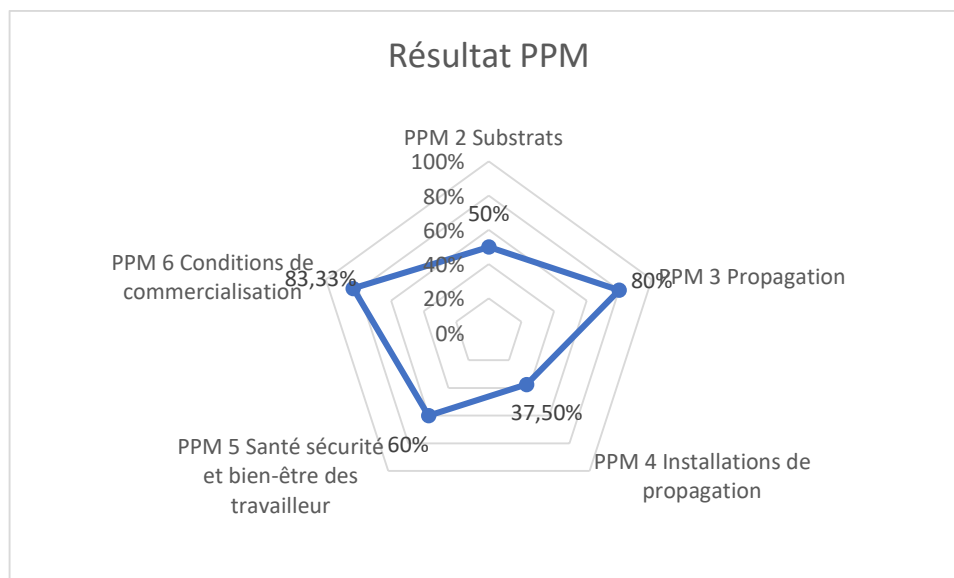
Les équipements utilisés ne sont pas contrôlés, pour le cas du conductimètre (EC) ainsi que le pH mètre ne sont pas étalonnés, ce qui constitue une faiblesse pour l'entreprise (CB 8).

Pour ce qui est du point CB 2, les plants et semences utilisés et produits par l'entreprise répondent aux critères de conformité réglementaire, ce qui offre un avantage pour l'entreprise.

Enfin pour ce qui concerne la lutte antiparasitaire intégrée (IPM CB6), la pépinière dispose des compétences nécessaires (des ingénieurs agronomes), en revanche, l'utilisation de la méthode n'est pas favorisée.

- PPM plants et semences

Figure 9 Diagramme Radar du Module PPM

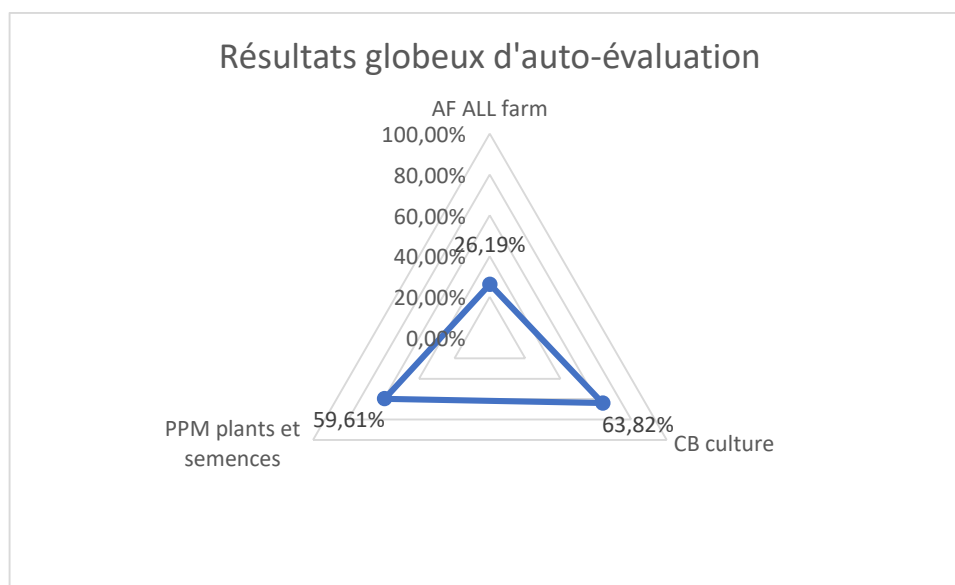


Source : élaboré par nos propres soins

Le résultat obtenu est plutôt satisfaisant pour un taux de conformité 59.61 % avec un total de 10 exigences majeures sur 15 ainsi que 21 sur 31 mineurs, signe de maîtrise du métier avec quelque faiblesse qu'il faudrait améliorer, à savoir la maintenance des installations PPM4 (non-disponibilité de planning de maintenance) la manque de document (les analyses ...) et des activités de traitement concernant le substrat PPM2 ainsi que les formations pour les employés PPM5.

1.2 Résultats globaux

Figure 10 Diagramme Radar du résultat global



Source : élaboré par nos propres soins

L'entreprise présente un résultat d'évaluation plus que satisfaisant avec un taux de conformité global de 52.32 % par rapport aux exigences du référentiel IFA GLOBALG.A.P V 5.2, et ce avant même le début du projet de mise en place du référentiel ; un résultat très encourageant pour les dirigeants et les cadres de l'entreprise.

Néanmoins, il reste encore des points à corriger et à améliorer afin d'obtenir la certification, nous présenterons dans la partie suivante le plan de mise en place qui va permettre de remédier à ces faiblesses.

2. Projet de Plan d'action

Afin de corriger les non-conformités constatées lors de l'évaluation de l'exploitation, nous avons élaboré un plan d'action de mise en place du référentiel étalé sur dix-sept mois.

Ce plan d'action a été développé sur Excel (voir Annexe C Figure 17), afin de permettre à l'entreprise de suivre l'état d'avancement du système. Nous avons classé les actions par catégories, chaque catégorie contient des activités à réaliser, avec notamment les exigences qui correspondent à GLOBALGAP, l'ISO 9001, représenté dans le tableau suivant.

Tableau 14 Projet mise en place du référentiel GLOBALG.A.P

N0	activité		Exigences		livrable	Échéance
			GLOBALG AB	ISO 9001		
1	Etat des lieux		AF 2.2	9.2.1		
2	veille réglementaire		AF 4.2.2 CB 5.4.1/2 CB 7.1.1 CB 7.1.2 CB 7.7.1 CB 7.7.11 CB 7.8.1 CB 7.9.6 PPM 4.2.4 PPM 5.1.1 PPM 5.1.2			31/05/2021
3	mangement visuel	mettre en place un système de référence pour les surfaces/locaux utilisé pour la production	AF 1.1.1		Plans PAC, carte IGN, localisation des parcelles Plan des bâtiments	31/01/2022
		mettre en place des panneaux d'avertissement pour les dangers	AF 4.3.2		Pictogrammes	31/01/2022
		afficher les instructions d'hygiène de manière visible	AF 3.2	7.3/7.5/ 8.5.1	panneaux	31/01/2022
		afficher La procédure à suivre en cas d'accident	CB 7.7.14		Consignes urgence	31/01/2022
		Mettre des panneaux pour indique les sources d'eau de lavage a 10 m	CB 7.7.15		installations de stockage des PPP les zones de remplissage/mélange présentes sur l'exploitation disposeront des sources d'eau et une trousse de secours	31/01/2022
4	analyse des risques	Évaluer des risques pour tous le site (les dangers physiques, chimiques (y compris les allergènes) et biologiques potentiels. Et l'impact sur l'environnement	AF 1.2.1	6.1 (comprend ISO 45001 / 14001 / 22000	Evaluation des risques parcelles	15/07/2021
		évaluer les risques hygiéniques	AF 3.1 PPM 3.1.1		Evaluation des risques hygiéniques	15/07/2021
		évaluer les risques pour la santé et la sécurité des employés sur l'exploitation	AF 4.1.1		évaluation des risques SST	15/07/2021
		évaluer les risques pour la vulnérabilité aux fraudes alimentaires	AF 16.1		réduction des fraudes alimentaires	15/07/2021
		Analyser les risques environnementaux en matière de gestion de l'eau	CB 5.2.1 CB 5.3.2		L'identification des sources d'eau et l'historique de leurs résultats d'analyse ainsi	15/07/2021

					que les impacts environnementaux la pureté de l'eau	
5	plan de gestion face aux risques	mettre en place un plan de gestion contre les risques sur le site	AF 1.2.2	6.1.2	plan d'action contre les risques	31/07/2021
		plan d'actions écrit relatif à la santé et la sécurité des employés	AF 4.1.2		plan d'action SST	31/07/2021
		un plan de réduction des fraudes alimentaires	AF 16.2		réduction des fraudes alimentaires	31/07/2021
		mettre en place un plan de gestion de l'eau analyser l'eau (laboratoire accrédité)	CB 5.2.2 CB 5.3.3 CB 5.3.4		plan de gestion de l'eau résultat d'analyse	31/07/2021
6	établir des procédures / documents	établir une procédure d'hygiène documentée et l'appliqué	AF 3.2 AF 3.4 PPM 3.1.2	7.3/7.5/ 8.5.1 8.5/ 9.1	instructions hygiène	30/09/2021
		établir des procédures à suivre en cas d'accident ou de situation d'urgence	AF 4.3.1		fiche d'urgence	30/09/2021
		procédure de réclamation	AF 8.1	10.2	procédure réclamation	30/09/2021
		procédures documentées pour gérer/mettre en œuvre le retrait/rappel du marché des produits certifiés	AF 9.1	8.5.5	procédure retrait/rappel	30/09/2021
		une procédure documentée pour les produits non conformes	AF 17.1	8.7.2	procédure produits non conformes	30/09/2021
		Établir une procédure qui réglementent les délais de rentrée après traitement sur la parcelle	CB 7.8.2		Procédure réentrée	01/10/2021
		7	formation et sensibilisation	établir des formations annuelles en matière d'hygiène adaptée à l'activité des employés	AF 3.3	7.2
formation en matière de santé et sécurité	AF 4.1.3			7.2	Emargement formation santé sécurité	31/12/2021
consignée par écrit toutes activités ou participation à une formation	AF 4.2.1			7.2	Attestations de formation Feuille d'emargement	31/12/2021
établir la formation d'au moins une personne aux premiers secours	AF 4.3.5			7.2	Attestation formation premiers secours	31/12/2021
établir des conseils en matière de sécurité pour les substances dangereuses pour la santé des employés	AF 4.3.3			7.4 /7.3	Site internet, fiches de sécurité	31/12/2021
Établir la formation en IPM	CB 6.1			7.2	attestation de formation	31/12/2021

		Etablir une formation de base pour tous les nouveaux employés	PPM 5.2.1	7.2	fiche d'induction	31/12/2021
		Etablir une formation pour les conducteurs d'engin dans la pépinière	PPM 5.2.4	7.2	attestation formation / License	31/12/2021
8	Equipement, moyens et infrastructure	mettre à la disposition des visiteurs et employés des vêtements de protection	AF 4.4.1		équipement de protection individuel	15/02/2022
		mettre à la disposition des employés des kits de premiers secours à proximité des lieux de travail	AF 4.3.4		Trousse de premiers secours	15/02/2022
		mettre à la disposition des ouvriers des lieux de stockage propres pour les aliments, ainsi que des espaces réservés au repos	AF 4.5.3	7.1.3	espace pour les ouvriers	15/02/2022
		mettre en place un système de drainage	PPM 4.2.5		système de drainage	15/02/2022
		utiliser des lampes sécuritaires de bris avec un capuchon protecteur au-dessus des aires d'ensemencement et d'entreposage	PPM 4.3.1		visuel	15/02/2022
9	gestion des enregistrements	mettre en place des enregistrements démontrent que la communication entre la direction et les employés au sujet des considérations liées à la santé, la sécurité et le bien-être des employés	AF 4.5.2		Emargement réunion avec salariés (date, thème, signatures)	30/09/2021
		mettre en place des enregistrements avec le ou les noms du ou des produits chimiques utilisés par le fournisseur sur les plants et semences	CB 2.2.1	8.4	Etiquettes, fiche technique	30/09/2021
		mettre à jour les enregistrements au sujet de l'utilisation de l'eau	CB 5.2.3		Fiche traçabilité, déclaration des volumes prélevés annuellement	30/09/2021
		Elaborer les fiche de lutte intégrée	CB 6.2=>CB 6.5	9.1	fiche de lutte intégrée	30/09/2021
		mettre en place les enregistrements relatifs aux compétences	AF 4.2.2 CB 7.2.1	7.2	doc enregistrement des compétences / Attestation du conseiller diplôme ou autorisations de manipulation/conduite pour les équipements dangereux	30/09/2021

		enregistrer les opérations de maintenance effectuées	CB 8.1 CB 8.2 PPM 4.1.1 PPM 4.1.2 PPM 4.1.4 PPM 4.1.6	7.1.5.2	Fiches maintenance équipement registre de maintenance	30/09/2021
		ajouter les références clients dans les registres de propagation	PPM 3.3.3		tableau de repiquage /semis	30/09/2021
		enregistrer les opérations de nettoyage effectué	PPM 4.2.1 PPM 4.2.2 PPM 4.2.6		registre de nettoyage	30/09/2021
		obtenir les analyses des éléments nutritifs et de la maladie pour les substrats achetés	PPM 2.4 PPM 2.5		dossier d'analyse de maladie, d'analyse des éléments nutritifs	30/09/2021
		établir un carnet des accidents sur site	PPM 5.3.1		carnet d'accidents	30/09/2021
10	gestion des déchets/ matières polluante	mettre en place un plan de gestion documenté pour les déchets agricoles	AF 6.2.1		plan de gestion des déchets	30/11/2021
		Application du plan de gestion des déchets (ranger le site)	AF 6.1.1 AF 6.2.2		site bien rangé / pas de déchets	31/12/2021
		prévoir un endroit sûr pour stocker tous les emballages vides des PPP avant de les éliminer	CB 7.9.3		Visuel	31/12/2021
		assurer un nettoyage régulier des zones de déchets	PPM 4.2.6		Visuel	31/12/2021
		mettre en place un système des gestions des produits phytopharmaceutiques (vides, périmés...)	CB 7.9.5 CB 7.10.1		Enregistrements montrant que les PPP périmés ont été éliminés en utilisant des moyens officiellement autorisés.	30/04/2022
11	préservation	mettre en place un plan de préservation de l'environnement	AF 7.1.1		Doc plan de préservation de l'environnement	31/12/2021
		priorisé les techniques de stérilisation non chimiques Lorsque les substrats sont réutilisés	PPM 2.11			31/12/2021
12	Gestion des stocks	séparer les engrais des produits phytosanitaire	CB 4.3.1		Visuel	30/04/2022
		prévoir un bac de rétention	AF 6.2.3 CB 4.3.5 CB 7.7.8		Achat d'un bac de rétention	30/04/2022
		mettre en place un système de suivi des stocks	CB 4.3.7 CB 7.7.13		fiche de stocks - fiche inventaire - registre	30/04/2022
		assurer un espace de stockage conforme qui répond aux exigences de température de propreté,	CB 4.3.3 CB 4.3.5 CB 7.7.2 - 7.7.6 CB		Visuel stockage conforme	30/04/2022

		d'éclairage, de ventilation et de sécurité	7.7.12 CB 8.4			
		mettre en place des installations d'urgence conçues pour faire face à un déversement accidentel	CB 7.7.8 CB 7.7.9			réceptif contenant des matières inertes absorbantes 30/04/2022
		conserver un échantillon de chaque lot de substrats	PPM 2.7			Visuel 30/04/2022
		Séparer les agents nettoyants, lubrifiant des plants et des matériaux utilisés pour manipuler les plants	PPM 4.2.7			visuel 30/04/2022
13	plan de Maintenance et de nettoyage	mettre en place un plan de maintenance pour les équipements « sensibles » pour la sécurité des aliments	CB 8.1 CB 8.2			plan de maintenance équipements 31/03/2022
		mettre en place un plan de maintenance des serres / les pièces de germination	PPM 4.1.1 PPM 4.1.2 PPM 4.1.4 PPM 4.1.6			plan de maintenance serres 31/03/2022
		mettre en place un programme annuel de nettoyage	PPM 4.2.1 PPM 4.2.2			programme de nettoyage 31/03/2022
14	sous-traitant	mettre en place un système d'évaluation des sous-traitants	AF 5.1		8.4.2	attestation d'évaluation 30/04/2022
15	AUTO-EVLUATION		AF 2.2			31/05/2022
16	Déterminer et engager des actions correctives	mettre en places des actions correctives face aux non-conformités identifiées	AF 2.3 CB 5.3.5		10.2	Fiche suivi des non-conformités 31/08/2022
17	Audit de certification					31/10/2022

Source : élaboré par nos propres soins

Ce projet de plan d'action a été présenté et validé par les dirigeants de l'entreprise et suite à cela nous avons choisi les actions à mener durant les trois mois du stage, ce choix a été basé sur les besoins et priorités de l'organisme. Dans la section suivante nous allons présenter les actions effectuées.

Section 2 Mise en œuvre du plan d'action

1. Analyse du contexte

Selon l'ISO 9000 :2015, le contexte d'un organisme est « *la combinaison d'enjeux internes et externes pouvant avoir un effet sur l'approche d'un organisme en ce qui concerne la détermination et la réalisation de ses objectifs* ».

Comme l'a souligné la norme ISO 9000 :2015 les enjeux internes et externes de l'organisme peuvent influencer les objectifs de cette dernière. C'est dans ce sens et afin d'avoir une meilleure vision de contexte qui entoure CHATLAT que nous avons opté pour une analyse de ses enjeux internes (Force et faiblesse) et externes (Opportunité et Menaces), qui peuvent avoir une influence sur la réalisation de l'objectif de mise en place du référentiel.

Cette analyse, a été faite à partir de document interne de l'entreprise en outre une analyse SWOT réalisé en 2019, mais aussi à partir d'une analyse des factures externes influant sur l'organisme, qui sera présenté en Annexe D Tableau 31. Elle n'a pas pu être présenté dans ce mémoire par raison de confidentialité.

2. Approche processus

Le système de management de la qualité représente le socle pour n'importe quels référentiels ou normes, comme mentionné précédemment l'approche processus est une des étapes clés dans la mise en place d'un SMQ (Walid, 2016). C'est pourquoi nous avons décidé d'implémenter une approche processus dans l'entreprise afin de faciliter le pilotage du référentiel et offrir une meilleure vision du système.

2.1 Identification des processus et classification

Nous avons entamé l'implémentation de l'approche par l'identification des différents processus de l'entreprise suite à notre immersion ainsi qu'aux observations effectuées sur le terrain, par la suite nous les avons classés par familles (Management, Réalisation et support). Les processus identifiés sont représentés dans Tableau 15.

Tableau 15 Processus identifier

code	Nom du processus	Catégorie du processus		
		Processus Management	Processus Réalisation	Processus support
R5	Achat et approvisionnement		✓	
M1	Management	✓		
R1	Production des plants		✓	
S1	Traçabilité			✓
R2	Développement des variétés		✓	
S2	Ressource humaine			✓
R3	Commercial		✓	
R4	Contrôle		✓	
S3	Maintenance/ entretien des serres			✓

Source : élaboré par nos propres soins sur la base des données récoltés

Une fois les processus identifiés nous avons procédé dans le Tableau 16 à l'évaluation de ces derniers afin d'identifier les processus à améliorer, nous nous sommes basé sur deux facteurs l'importance et la performance du processus ; Avec une échelle de neuf pour l'importance suivant trois critères : sa contribution au chiffre d'affaire, son impact sur la satisfaction clients et son rôle dans la pérennité de l'organisme, et une échelle de cinq pour la performance qui est obtenue en se basant sur les résultats de l'évaluation.

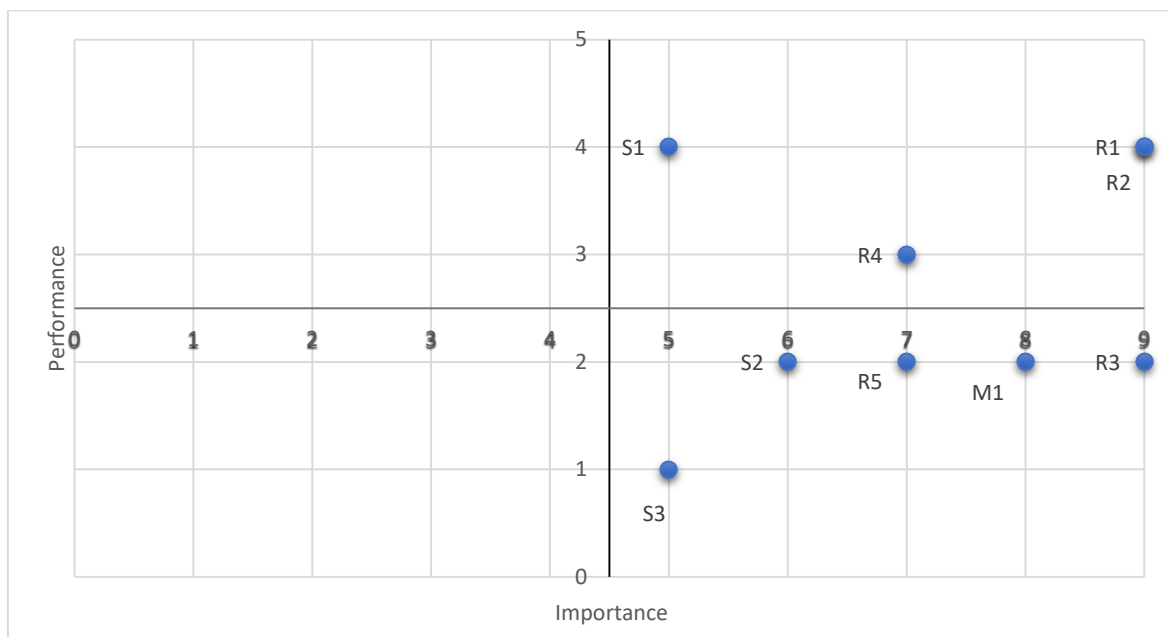
Tableau 16 Matrice d'analyse de la contribution des processus

Critère Processus	Fondamental à la pérennité de l'organisme	Contribution au chiffre d'affaires	Impact sur la Satisfaction clients	Importance	Performance
M1	3	2	3	8	2
R1	3	3	3	9	4
R2	3	3	3	9	4
R3	3	3	3	9	2
R4	3	1	3	7	3
R5	3	2	2	7	2
S1	2	1	2	5	4
S2	3	1	2	6	2
S3	3	1	1	5	1

Source : élaboré par nos propres soins en se basant sur la norme FD X 50-176

Nous avons représenté graphiquement les résultats obtenus pour chaque processus dans la Figure 11

Figure 11 Représentation graphique de la matrice d'analyse de la contribution des processus



Source : élaboré par nos propres soins

Le graphe et le tableau ci-dessus nous ont permis d'avoir une vision sur les processus à améliorer ainsi que leurs impacts. Nous remarquons que les processus R1, R2 et R3 sont les plus importants pour l'entreprise, avec une bonne maîtrise des activités pour les processus R1 et R2, cependant le processus R3 présente une faible performance justifiée par l'absence d'une personne qualifiée, qui prend en charge l'activité, et par une faible couverture commerciale.

Comme nous l'avons déjà mentionné, le processus de traçabilité de l'entreprise est plutôt bien maîtrisé, toutefois il faudrait prévoir des améliorations étant un processus plus au moins important. En revanche le processus S3 est un processus qui n'est pas vraiment maîtrisé par l'entreprise (aucun suivi des appareils, manque d'un plan de maintenance, personnel non formé...), il a marqué la plus faible performance de l'entreprise, mais il ne faut surtout pas le négliger cela peut entraîner des effets sur le processus de production (perte de produits ...) c'est un processus à améliorer en procédant à des formations des employés.

En ce qui concerne les processus M1, R5, R4 et S2, ils sont vraiment importants pour l'atteinte des objectifs de l'entreprise mais a contrario ils présentent une performance plutôt moyenne. Cette performance est le résultat de plusieurs défaillances dans ces processus, nous pouvons citer :

- Pour le S2 c'est causé par la non disponibilité de la documentation et le manque d'enregistrements des formations ;
- Pour le R5 c'est causé par une stratégie mono-fournisseur, l'entreprise devrait implémenter un processus marketing des achats et établir une cartographie fournisseur complète, et la mauvaise gestion des stocks.

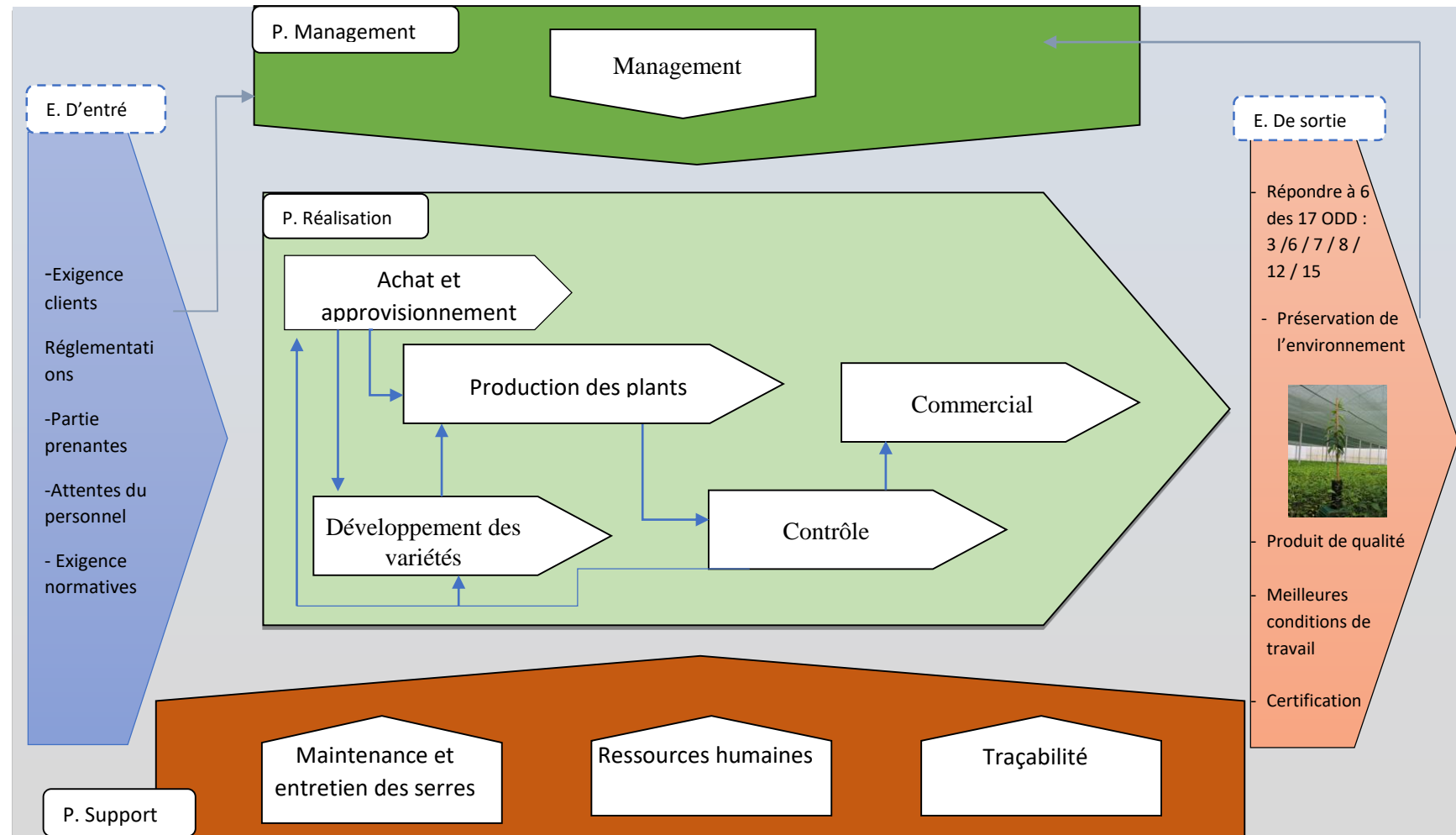
Le processus R4 quant à lui présente des failles dues au manque de contrôle malgré les efforts de l'entreprise pour aller dans ce sens.

Suite à cette analyse, nous pouvons déduire que les processus à améliorer sont le S3, R5, R3 et M1 prioritairement.

2.2 Projet de Cartographie et interactions des processus

Suite à l'identification des processus et de leurs différentes interactions, présentés en Annexe E *Tableau 32* sous forme d'un tableau qui résume les interactions entre tous les processus, nous allons procéder à leur modélisation à travers la réalisation d'une cartographie des processus, qui est représentés dans Figure 12, pour avoir une vision globale des différents processus qui composent l'entreprise et de leurs interactions (Pommeret, 2017). Par conséquent, les résultats de l'identification des processus doivent être clairs afin de permettre à un grand nombre de participants, que ce soit un client ou un auditeur d'un organisme certificateur tierce partie, de comprendre le fonctionnement de l'organisme (MOUGIN, 2004) (BRANDENBURG & WOJTYNA, 2003).

Figure 12 Projet de cartographie des processus CHATLAT



Source : élaboré par nos propres soins sur la base des entretiens et observations effectués

2.3 Projet de Fiches processus

La fiche processus ou aussi appelés « fiche d'identité d'un processus » est le document de base, qui rassemble les informations nécessaires pour comprendre les éléments qui déclenchent le démarrage du processus, son résultat, sa finalité... (Pommeret, 2017)

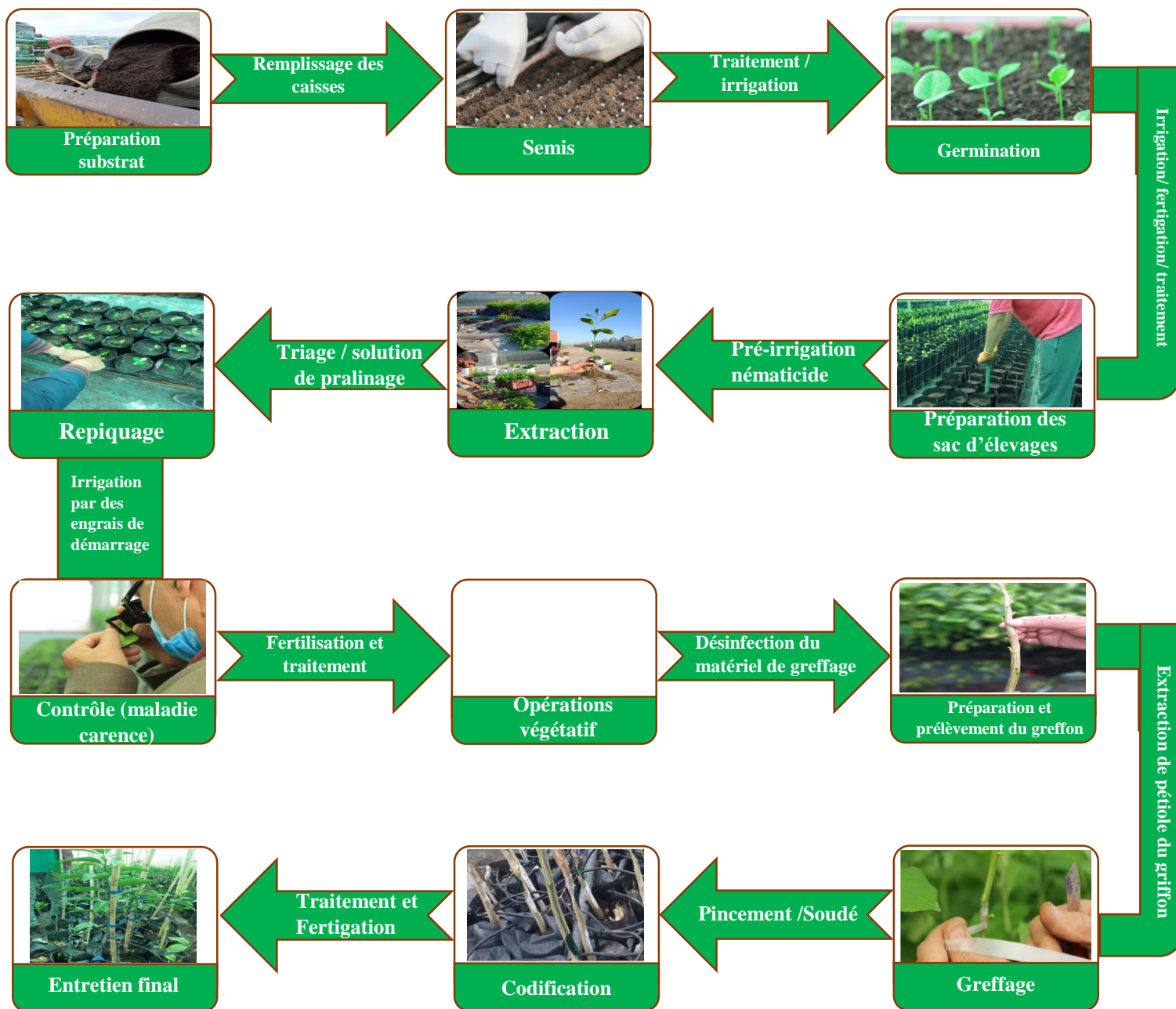
Nous avons décidé d'élaborer trois fiches processus, une fiche pour chaque famille des processus management (management), production (réalisation) et ressource humaine (support). La fiche processus production est présentée ci-dessous, quant aux deux autres nous les avons présentées en Annexe E.

	<h3>PROJET Fiche descriptive processus</h3>	Date :
	<h3>Production des plants</h3>	Référence :

Pilote du processus	Directeur technique		
Finalité du Processus	Assurer la production de plants conformes		
Type du processus	Management	Réalisation	Support
		✓	
Acteurs internes du processus	Directeur technique, 3 chefs d'équipes, maitre greffeur et 48 ouvriers		

Fournisseurs	Entrées	Process	Sorties	Client
Management	<ul style="list-style-type: none"> Exigences normatives/légales/Parties prenantes/internes Politique et objectifs qualité Fiche technique Besoin d'amélioration Revue de direction 		<ul style="list-style-type: none"> Rapport d'activité Revue de processus 	Management
Contrôle	<ul style="list-style-type: none"> Rapport de contrôle Les actions à mettre en place 		<ul style="list-style-type: none"> Plants 	Contrôle
Achat et approvisionnement	<ul style="list-style-type: none"> Equipment et produits de traitement Substrat 		<ul style="list-style-type: none"> Ordre d'achat Besoin 	Achat et approvisionnement
Traçabilité	<ul style="list-style-type: none"> Retro planning 		<ul style="list-style-type: none"> Rapport de Traitement et de fertilisation Ventilation interne 	traçabilité
RH	<ul style="list-style-type: none"> Fiche d'intégration Employé compétent 		<ul style="list-style-type: none"> Besoin de recrutement, formation 	RH
Commerciale	<ul style="list-style-type: none"> Bon de commande Bon de sortie 		<ul style="list-style-type: none"> Plants 	Commerciale
Parc à bois	<ul style="list-style-type: none"> Semences Greffant 		<ul style="list-style-type: none"> Besoin entretien ou réparation 	Maintenance

Activité du processus



Interaction avec les autres processus

Tous les processus

Exigences

EXIGENCES Légale :

- Arrêté du 22 Mai 2016 MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DE LA PECHE JO N° 53 du 07 Septembre 2016, Page 18 Fixant les superficies minimales, les conditions et les caractéristiques techniques pour l'exercice des activités de production, et/ou de multiplication et de vente des semences et plants.
- Arrêté du 16 Décembre 2019 MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL JO N° 28 du 10 Mai 2020, Page 21 Fixant les caractéristiques des étiquettes officielles des semences et plants ainsi que leurs couleurs.
- Décret exécutif n° 07-100 du 29 Mars 2007 MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL JO N° 22 du 04 Avril 2007, Page 7 Fixant les conditions d'agrément pour l'exercice des activités de production, de multiplication ou de vente en gros et demi-gros des semences et plants ainsi que les modalités de son octroi
- Décret exécutif n° 06-216 du 18 Juin 2006 MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL JO N° 41 du 21 Juin 2006, Page 7 Fixant les conditions de classement et les modalités de certification des semences et plants
- Loi n°05-03 du 27 Dhou El Hidja 1425 correspondant au 6 février 2005 relative aux semences, aux plants et à la protection de l'obtention végétale.
- Index phytosanitaire
- Arrêté du 16 Décembre 2019 MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL JO N° 28 du 10 Mai 2020, Page 15, Fixant le règlement technique relatif au système de production et de certification des semences des espèces de légumineuses alimentaires
- Arrêté du 20 Juin 2012 MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL, JO N° 67 du 12 Décembre 2012, Page 19, Portant inscription de variétés dans la liste A du catalogue officiel des espèces et variétés végétales autorisées à la production et à la commercialisation.
- Décret exécutif n°04-320 du 22 Chaâbane 1425 correspondant au 07 octobre 2004 relatif à la transparence des mesures sanitaires et Phytosanitaires et des obstacles techniques du commerce
- Loi N° 87-17 du 1er août 1987 relative à la protection phytosanitaire
- Décret exécutif n°06-217 du 18 juin 2006(stockage, emballage et étiquetage des semences et plants)

Global gap :

- AF 1.1.2/AF 1.2.1/ AF1.2.2/AF 4.3.2/AF 6.1.1/ AF 6.2 /AF 14.1,14.2,14.3/AF17.1/
- CB1.1 / CB 4.1.1/CB 4.2/CB 5.1/CB 5.3/CB 6 /CB7.2.1/CB7.3.1/ CB7.4/CB 7.5/CB 8.1
- PPM 2.11/ PPM 2.12/ PPM 3.1.1/ PPM 3.1.2/ PPM 3.1.5/ PPM 3.1.6/ PPM 3.2.1/ PPM 3.2.4/ PPM 3.2.5/PPM 3.3 /PPM 4.1.8/PPM 4.2

ISO 9001 v 2015 :

§4.4, §6.1, §6.2, §6.3, §7.1.4, §7.1.5 §7.5, §8.1 §8.2.2, §8.2.3.1, §8.2.3.2, §8.2.4, §8.3.2, §8.3.3 §8.3.3, §8.3.4 §8.3.5, §8.3.6, §8.4, §8.5, §8.6, §8.7, §9.1.3, §10.1 §10.2, §10.3

Exigences interne :

- Règlement intérieure

Exigences clients

Ressources	Documents / procédure /enregistrement
<ul style="list-style-type: none"> • Ressource humaine : les ouvriers, maitres greffeur... • Ressource financières • Ressource matériel : caisse, tuyau, sécateur, tuteur, Tracteur, chariot, pulvérisateur, pompe d'irrigation, parafilm, peinture, sacs d'élevage, semences, désinfectant, ruban, greffoir, capillaire d'irrigation, substrat (tourbe +sable+ terre végétative), engrais, produit phytosanitaire, filet d'ombrage 	<ul style="list-style-type: none"> • Programme de greffage • Programme de repiquage • Retroplaning • Historique production (ventilation) • Fiche parcellerie (inventaire) • Doc comptabilité matière (• Procédure produit non conforme • Fiche lutte intégrée • Fiche de non-conformité • Ordre de traitement • Procédure manipulation/remplissage phyto • Rapport contrôle Programme de traitement / fertilisation
Méthode de mesure et de surveillance	
<ul style="list-style-type: none"> • Tableau de rendement • Programme de contrôle <ul style="list-style-type: none"> • Retroplaning • Ventilation • Les analyses • Contrôle sanitaire des plants <ul style="list-style-type: none"> • Revue processus • Revue de direction 	

2.3.1 Les indicateurs de performance

Tableau 17 indicateur de performance du processus production

Indicateur	Formule	Objectif	Cible	Fréquence de suivie	Enregistrement
Taux de conformité	$\frac{\text{Nombre de plant produit}}{\text{nombre de plant conforme}} \times 100$	750 milles plants / an	>93 %	Annuelle	Inventaire comptabilité matière
Quantité semis	Nombre de caisse x 160	1 millions	>= 900 milles	2 fois par an	Registre semis
Taux de réussite repiquage	$\frac{\text{Nombre de porte greffe}}{\text{nombre de plantation}} \times 100$	600 milles	>= 95 %	Trimestrielle	Registre de repiquage
Taux de réussite greffage	$\frac{\text{Nombre de plant réussi}}{\text{Nombre de porte greffe greffé}} \times 100$	450 milles	>90 %	Quotidienne	Registre de greffage
Fiabilité des plannings et des prévisions	$\frac{\text{quantité livré}}{\text{quantité prévue}} \times 100$	250 milles	99 %	Mensuelle	Fiche de contrôle

Source : élaboré par nos propres soins avec le pilote du processus

3. Document nécessaire au bon fonctionnement

Afin de remédier aux problèmes prioritaires aux quelles l'entreprise est confrontée, nous avons établis suites aux demandes des dirigeants, des documents et procédures exigés par le référentiel système raisonné de culture et d'élevage GLOBALG.A.P V 5.2.

De ce fait nous allons présenter en Annexe F les documents réalisés durant notre période de stage à savoir : une procédure de réclamation, une fiche de contrôle, une procédure de préparations et libération du produit et un document de gestion de réclamation, ainsi qu'une fiche de non-conformité ;

La fiche de contrôle a été réalisée suite à une réclamation d'un client non satisfait qui est a reçu un produit non conforme et ceci dans le but d'assurer la conformité du produit et d'offrir une certaine traçabilité des produits, et ce qui nous a poussé par la suite à établir une procédure de réclamations et la fiche de conformité.

4. Evaluation des risques

Le référentiel système raisonné de culture et d'élevage GLOBAL.G.A.P V 5.2 exige d'établir plusieurs évaluations des risques et ce sur plusieurs aspect à savoir : la santé et la sécurité des employés sur l'exploitation, qui correspond à l'exigence AF 4.1, la sécurité alimentaire, qui correspond à l'exigence AF 16.1 et la protection de l'environnement correspond aux exigences CB 5.2.1 et CB 5.3.2. En effet l'évaluation des risques est une étape importante dans la protection des employés, du produit et de l'environnement.

Le référentiel définit l'évaluation des risques comme suit « *une évaluation des risques est tout simplement un examen attentif de ce qui, dans votre travail, pourrait causer des dommages au produit, à l'environnement et/ou aux employés et qui vous permet de déterminer si vous avez pris suffisamment de précaution ou si vous devriez en faire plus pour prévenir tout dommage* »

La norme ISO 31000 : 2018 quant à elle définit un risque comme étant « *l'effet de l'incertitude sur les objectifs* »

Afin d'établir cette analyse des risques sur le processus de production nous nous sommes basés sur les directives de GLOBAL.G.A.P : évaluation des risques-généralités combinés avec la norme ISO 31000 : 2018 Management du risque — Lignes directrices. En nous inspirants de ces derniers, ça nous a conduits à suivre les étapes suivantes :

1. Constitution d'une équipe risque

Nous avons commencé notre évaluation des risques par la constitution d'une équipe de risque multidisciplinaire composées d'un directeur technique, trois chefs d'équipe dont deux agronomes et le chargé de traçabilité.

2. Définition des critères de risques

Dans n'importe quel organisme, plusieurs activités sont exécutées quotidiennement, et dans chaque cas existe un risque qui peut submerger à n'importe quel moment. En conséquence, pour identifier ces risques il nous faut d'abord définir des critères des risques pour savoir comment les gérer lorsqu'ils apparaissent.

Nous avons établi avec l'équipe évaluation des risques, lors de plusieurs réunions, les critères des risques illustrés dans les tableaux Tableau 18 et Tableau 19.

Pour effectuer cela nous nous sommes basées sur deux mesures à savoir : le degré de gravité (G) et la probabilité d'occurrence (F), tous deux sur une échelle allant de un jusqu'à cinq ; en formulant par la suite une matrice, qui simplifie et illustre bien la criticité (C) de chaque risque. Les critères de criticité Avec $C = F \times G$ sont représentés dans le Tableau 20

Tableau 18 Critères de gravité

Echelle de gravité	Conséquence sur le personnel	Conséquence sur l'environnement	Conséquence sur le produit
Mineur (G1)	Situation qui peut entraîner des accidents mineurs sans nécessité de traitement	Effet négligeable ou sans conséquence pour l'environnement	Stress physiologique du plant
Significative (G2)	Situation qui peut entraîner des accidents mineurs avec nécessité de traitement	Effet maîtrisé	Carence / Freinage de la végétation
Grave (G3)	Situation qui peut entraîner des accidents avec perte de temps, mais sans séquelles permanentes (fracture mineure)	Effet réparable à très court terme	Freinage critique de la végétation
Critique (G4)	Situation qui peut entraîner des Blessures sévères	Effet réparable à long terme	Changement génétique de la variété / Mortalité
Catastrophique (G5)	Situation qui peut entraîner des décès et des maladies ou blessures majeur avec lésions permanentes.	Effet irréparable – destructeur	Mortalité du plant / Mortalité d'une batterie

Source : élaboré par l'équipe évaluation des risques

Tableau 19 Critères de fréquences

La probabilité d'occurrences	Description
Très rare (P1)	Événement improbable. Ne s'est jamais produit sur le site
Rare (P2)	Événement peu probable. Ne s'est produit que de très rares fois sur le site.
Probable (P3)	Événement probable. A pu se produire quelques fois sur le site mais jamais de façon rapprochée.
Fréquent (P4)	Événement très probable, s'est déjà produit plusieurs fois sur le site
Très fréquent (P5)	Événement qui se produit très souvent

Source : élaboré par l'équipe évaluation des risques

Tableau 20 Critères de criticité

	Min	Max	Interprétation
C1	15	26	Risque extrême
C2	10	12	Risque élevé
C3	5	9	Risque modéré
C4	1	4	Risque faible

Source : élaboré par l'équipe évaluation des risques

3. Appréciation du risque

Après avoir défini les critères de risques, nous avons organisé d'autres réunions avec les membres de l'équipe, pour entamer l'étape de l'appréciation des risques ; cette étape est le processus global qui consiste à l'identification, l'analyse et l'évaluation du risque.

- L'identification a pour but de déterminer, retrouver et décrire tous les risques qui auront un impact sur la réalisation de l'activité du processus de production, en identifiant la façon dont les employés, le produit et l'environnement peuvent être touchés par ce risque ;
- L'analyse a pour but de connaître la nature du risque et ses caractéristiques, pour choisir ce qui peut être concerné par le risque et de quelle façon ;
- L'évaluation a pour but d'aboutir sur les meilleures décisions à prendre et ceci en comparant les résultats de l'analyse avec les critères des risques décider précédemment dans la matrice, afin de prioriser les actions les plus urgentes.

Ces trois étapes sont retranscrites dans le tableau suivant :

Tableau 21 Evaluation des risques

N°	Type	Risque	Conséquences	Etape du processus / endroits	Origine (5M)	Cause	Risque sur			Evaluation		
							PRD	SST	ENV	F	G	C
1	Chimique	Accumulation des engrais	Brulure des plants	Toutes les étapes	Main d'œuvre Moyen	Non-respect des instructions Défaillance du système d'irrigation Pulvérisateur	X			2	3	6
2	Chimique	Overdose des produits phytosanitaires	Phytotoxicité des plants	Toutes les étapes	Main d'œuvre Moyen	Non-respect des instructions Employés non formés Mélange du produit non compatible Pulvérisateur défaillant	X			2	5	10
3	Chimique	Accumulation des engrais	Blocage des éléments nutritifs	Toutes les étapes	Main d'œuvre Méthode	Non-respect des instructions et des programmes de fertilisation Un produit qui bloque le 2ème (mélange non compatible)	X			2	3	6
4	Physique	Stress hydrique	Asphyxie racinaire (Pourriture des racines / dessèchement) perte du plant	Toutes les étapes	Main d'œuvre Moyen	Manque ou excès d'eau Non-respect des instructions d'irrigation Défaillance du système d'irrigation	X			4	3	12
5	Physique	L'exposition des plants aux conditions de température non adapté	Brulure des feuilles	Toutes les étapes	Moyen Milieu	Condition (température élevé) Disfonctionnement du système d'extraction Non-disponibilité d'un système de chauffage adapté	X			1	3	3
6	Physique	L'exposition des plants aux conditions de température non adapté	Freinage du développement plantule	Toutes les étapes	Moyen Milieu	Condition (température élevé ou faible) Disfonctionnement du système d'extraction Non-disponibilité d'un système de chauffage adapté	X			1	3	3

7	Physique	Blessure des plants lors des opérations végétatifs	Crée un foyer pour les attaques pathogènes Un cycle végétatif plus long	A partir de l'opération de repiquage	Main d'œuvre / moyen	Employés non-formé Matériel non adaptés Manque de vigilance et concentration	X			5	3	15
8	Physique	Torsion	Produit non conforme	Semis	Main d'œuvre Moyen Méthode	Plaque alvéole non-adaptés Mauvais remplissage des caisses Non-respects de l'espacement entre les semences	X			3	5	15
9	Physique	Torsion	Produit non conforme	Repiquage	Main d'œuvre Moyen Méthode	Mauvais positionnement des racines Non disponibilité d'un appareil adapté Employé non sensibilisé	X			4	5	20
10	Biologique	L'apparition de maladie fongique	Mortalité Stresse De la plantule	Semis	Main d'œuvre Matière Méthode	Non-respect des programmes de traitement Matériels phytosanitaire non-adaptés ou non disponible Caisse non désinfectée Contrôle faible	X			4	5	20
11	Chimique	Apparition des Carences	Stress Freinage de la végétation	Toutes les étapes	Méthode Matière	Non-respect des programmes de fertilisation Manque d'éléments nutritif Engrais non disponible	X			3	3	9
12	Physique	Mélange variétale	Perte de la variété	Porte greffe	Main d'œuvre Méthode	Manque de vigilance et Concentration Faible contrôle Employé non formé /sensibilisé Manque de traçabilité	X			2	4	8
13	Physique	Mélange variétale	Mettre des traitements non adaptés Non-respect des exigences client	Greffage / triage			X			3	4	12
14	Biologique Physique	Utilisation de la terre végétative	Apparition des mauvaises herbes Insecte	Toutes les étapes	Méthode Main d'œuvre	Non-traitement de la terre végétal utilisé (stérilisation) Employé non formé	X			3	3	9

15	Physique	Émottage	dessèchement des racines	Repiquage repotage	Milieu Méthode Main d'œuvre	Exposition a l'air employé non formé	X			3	5	15
16	Biologique	Apparition des Nématodes	Perte du plant mort	A partir du repiquage	Milieu Méthode	Utilisation de la terre végétale Terre non traitée Pas d'analyse du sol	X			3	4	12
17	Physique	Pourriture semence	Perte de la semence	Semis	Moyen Milieu	Mauvaises conditions de stockage Non disponibilité d'un système de chauffage	X			3	4	12
18	Physique Biologique	Rongeur	Faible taux de germination Apparition de maladie fongique	Semis	Milieu Moyen	Non disponibilité des tables pour l'opération semis Non disponibilité de barrières	X			3	4	12
19	Biologique	Chenilles défoliatrice	Détruire la végétation	A partir de la Germination	Méthode Main d'œuvre	Traitement non effectué	X			3	3	9
20	Fraude alimentaire Biologique	Matérielle végétale non homologué « semences / greffon »	Maladie virale	Approvisionnement	Méthode Moyen	Non disponibilité d'un parc semencier Parc à bois insuffisant Contrôle faible	X			3	4	12
21	Physique	Développement stoppé du porte greffe	Maladie Cycle plus grand	Porte greffe	Main d'œuvre	Mauvais entretien	X			2	2	4
22	Physique	Stagnation durant la période hivernale	Non atteinte des objectifs de production	Toutes les étapes	Moyen	Non disponibilité d'un système de chauffage	X			3	3	9
23	Biologique	Multiplication des maladies	Perte d'un lot de produit	Toutes les étapes	Main d'œuvre Moyen	Matériel non désinfecté Contrôle faible Non disponibilité d'analyse interne	X			2	5	10

24	Fraude alimentaire Chimique Biologique	Produit de contrefaçon « ppp »	Maladie non traité Brulure	Toutes les étapes	Main d'œuvre	Employé non formé Produit non vérifié avant utilisation	X			1	5	5
25	Chimique	Résidus de produits De nettoyage et désinfection	Mélange avec les produits phytosanitaires	Toutes les étapes	Main d'œuvre	Mauvais rinçage du Matériel après utilisation	X			2	5	10
26	Biologique	Apparition du virus tristeza	Perte de la production Fermeture de la pépinière	Toutes les étapes à partir du repiquage	Milieu Main d'œuvre	Analyse non effectuée Matériel non désinfecté Insecte puceron Traitement non effectué	X			1	5	5
27	Chimique	La qualité de l'eau utilisée	Stress salin	Toutes les étapes	Méthode Milieu	Le niveau de Salinité de l'eau / Analyse de l'eau non effectuer	X			3	3	9
28	Biologique	Apparition des bioagresseurs la fumagine	Détruire les feuilles Mort du plant	A partir du greffage	Milieu	Puceron Haute température	X			3	3	9
29	Biologique	Apparition des bioagresseurs la fonte de colis / la fonte de semis	Mort porte greffe Forte infection	Semis	Milieu Main d'œuvre	Semences non traité Milieu favorable	X			3	5	15
30	Biologique	Apparition des bioagresseurs la mineuse	Détruire les feuilles	Maturation	Milieu	Insecte	X			3	3	9
31	Biologique	Apparition des bioagresseurs les acariens rouge et jaune	Détruire les feuilles Jaunissement Stopper la végétation	Toutes les étapes	Milieu Main d'œuvre	Forte température Traitement non effectué Non-respect des instructions	X			4	3	12
32	Biologique	Apparition des bioagresseur les limaces et escargots	Détruire les feuilles	Toutes les étapes	Milieu	Température favorable Forte humidité	X			3	3	9
33	Biologique	Apparition des bioagresseur les cochenilles	Détruire les feuilles Stopper la végétation	Toutes les étapes	Méthode Milieu	Condition climatique Haute température Humidité Déchet	X			2	3	6

34	Chimique	Exposition non protégé aux produits phytosanitaires	Maladie Cancer	Toutes les étapes	Moyen Matière	Non port des EPI		X		5	5	25
35	Physique	Chute lors des interventions	Fracture Blessure corporelle	Dans les serres	Moyen	Non disponibilité des EPI pour les travaux en hauteur		X		2	3	6
36	Physique	Entraînement	Blessure corporelle	Intervention sur les extracteurs /Pompe /Ouvrant	Moyen Main d'œuvre	Employé non formé Non disponibilité des EPI		X		1	4	4
37	Physique	Opération végétative (coupure)	Blessure corporelle	A partir de l'opération de repiquage	Moyen Main d'œuvre	Non disponibilité des EPI Employé non formé Matériel non adapté		X		3	3	9
38	Physique	Electrocution	Brulure Mort	Système d'irrigation	Main d'œuvre Moyen	Non disponibilité des EPI Employé Non habilité		X		2	4	8
39	Chimique	Exposition aux acides	Brulure chimique	Station d'irrigation	Moyen	Non-disponibilité des EPI		X		2	5	10
40	Physique	Consommation d'eau du bassin	Intoxication Maladie	Bassin d'irrigation	Moyen Main d'œuvre	Inconscience des employés Non disponibilité d'eau potable		X		3	3	9
41	Physique	Noyade	Mort	Bassin d'irrigation	Moyen Main d'œuvre	Pas de barrière / aucun panneaux d'avertissement Inconscience des employés		X		1	5	5
42	Chimique	Consommation des produits phytosanitaire	Mort	Serre	Main d'œuvre	Des produits phytosanitaires remplis dans des bouteilles d'eau		X		2	5	10
43	Physique	Circulation des engins (Risque de Percussion)	Blessure Corporelle Fracture Mort	La pépinière	Main d'œuvre	Non-formation des conducteurs Non disponibilité de zone de circulation		X		2	4	8
44	Physique	Chute d'objet	Blessure grave Fracture	Magasin	Moyen	Disposition non adapté au niveau du magasin		X		4	4	16
45	Chimique	Bouleversement des produits phyto sur le magasinier	Cancer Blessure à l'œil	Magasin	Moyen	Disposition non adapté au niveau du magasin Non disponibilité d'un magasin adapté		X		2	5	10

46	Physique	Arrêt des extracteurs	Asphyxie	Serre	Moyen Main d'œuvre	Défaillance du système Non disponibilité d'un plan de maintenance		X		3	5	15
47	Chimique	Déversement des produits chimique (phytosanitaire sur le sol accidentel / volontaire)	Contamination de la nappe phréatique	Pépinière	Main d'œuvre Moyen Méthode	Non disponibilité d'un bac de rétention zone de déversement (sable) Non-sensibilisation (inconscience)			X	5	5	25
48	Physique	La baisse du niveau d'eau de forage	pénurie d'eau	Zone de forage	Méthode	Non suivi de la consommation pour l'irrigation			X	4	4	16
49	Chimique	dégradation des sols	Maladie	Mélange	Main d'œuvre Méthode	Déversement des PPP directement sur le sol			X	4	5	20
50	Chimique	Stockage des liquides inflammables	Feu	Magasin	Moyen	Non-disponibilité d'un magasin adapté			X	2	4	8
51	Physique	Les déchets	Pollution de l'environnement	Pépinière	Main d'œuvre Moyen	Non-sensibilisation des employés (inconscience) Pas de zone adaptée pour les déchets			X	5	2	10
52	Chimique	Emission des produits phyto	Dégradation de la flore et le faune	Pépinière	Méthode Moyen Main d'œuvre	Utilisation excessif des produits phytosanitaire Pas de zone adaptée pour l'élimination			X	2	4	8
53	Physique	Inondation	Arrêt production	Pépinière	Moyen	Non disponibilité d'un système de drainage			X	2	2	4
54	Chimique	Dégradation du sol (vidange)	Pollution de l'environnement	Pépinière	Moyen Méthode	Non disponibilité de zone adaptée pour la vidange des engins et du groupe électrogène			X	4	2	8

Source : élaboré par nos propres soins avec l'équipe évaluation des risques

4. Matrice des risques

Nous allons représenter les résultats de l'évaluation des risques obtenus dans des matrices de risques, afin d'identifier les priorités. Les matrices pour les risques santé sécurité au travail SST et les risque environnement ENV sont représenté en Annexe G Tableau 33 et Tableau 34.

- Matrice des risques sur le produit

Tableau 22 Matrice des risques produits

	(G5)	24-26	2-25-23	8-15-29	9-10	
	(G4)		12	13-16-17-18-20		
Gravité	(G3)	5-6	1-3-33	11-14-19-27-29-30-32-22	4-31	7
	(G2)	21				
	(G1)					
		(P1)	(P2)	(P3)	(P4)	(P5)
		Probabilité d'occurrence				

Source : élaboré par nos propres soins avec l'équipe évaluation des risques

D'après l'évaluation des risques effectuée sur le processus production, nous constatons que les risques sont moyennement maîtrisés au niveau de l'exploitation par rapport aux produit, en effet, presque la moitié sont des risques de priorité 1 ou 2 (risque extrême et élevé) avec un taux 48.48% contre 51.51% pour la priorité 3 et 4, les causes de ces risques sont principales dû au manque de formation et manque de moyens, les mesures de maitrises seront présentées dans le point suivant.

5. Traitement des risques

Après avoir identifié les causes pour chaque risque, nous allons proposer des mesures de maîtrise en formulant des options de traitement du risque ; pour décider comment agir face aux risques. Le tableau ci-dessous illustre ses mesures de maîtrise :

Tableau 23 Mesure de maitrise des risques

N°	Mesure de maitrise
Produit (plant et semence)	
1	<ul style="list-style-type: none"> • Rinçage • Mettre en place un plan de maintenance préventif • Revoir le planning de contrôle des plants • Formation des agents pépiniéristes chargés de l'application des engrais et produits phytosanitaire
2	<ul style="list-style-type: none"> • Anti-stress • Suivre les indications des étiquettes • Calibrage des instruments (EC/ PH) • Utilisation de l'index Acta phytosanitaire • Sensibilisation
3	<ul style="list-style-type: none"> • Affichage des tableaux de traitement • Sensibilisation • Suivre les indications des étiquettes
4	<ul style="list-style-type: none"> • Effectuer des contrôles journaliers • Déplacer les plants (cas excès d'eau) • L'achat des capteurs d'humidité • Mettre un système de drainage
5	<ul style="list-style-type: none"> • Achat d'un système de chauffage
6	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un plan de maintenance pour les extracteurs
7	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre le mastic cicatrisant pour les plants • Sensibilisation des employés par rapport aux dangers des blessures • Formation • contrôle
8	<ul style="list-style-type: none"> • Formation • Utilisation du substrat de nature légère • Technique de semis selon les normes
9	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation d'un appareil adapté pour le repiquage • Sensibilisation et formation • Contrôler l'activité • Semis dans des godets
10	<ul style="list-style-type: none"> • Fongicide • Désinfection des outils, caisse, milieu du travail • Stérilisation du substrat • Respect des instructions d'hygiène • Affichage des programmes de traitement • Sensibilisation et communication
11	<ul style="list-style-type: none"> • Affichage des tableaux de fertigation • Correction foliaire • Mettre en place un système de gestion des stocks
12	<ul style="list-style-type: none"> • Plaque signalétique
13	<ul style="list-style-type: none"> • Formation des employés • Sensibilisation • Utilisation des fiches de traçabilités exigées par GLOBALGAP
14	<ul style="list-style-type: none"> • Achat d'un stérilisateur • Arrêter d'utiliser la terre végétative • Nématicide
15	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre dans une solution de pralinage

	<ul style="list-style-type: none"> • Système de godets • Sensibilisation • Veiller aux respects des instructions
16	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir des analyses du sol a une fréquence d'une fois par an au minimum • Stérilisation • Arrêter d'utiliser la terre végétative • Utilisation de la lutte intégrée (Integrated Pest Management IPM)
17	<ul style="list-style-type: none"> • Achat d'un système de chauffage • Suivre les indications du référentiel en matière de stockages
18	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation des tables pour l'étape de semis • Mettre des barrières
19	<ul style="list-style-type: none"> • Veiller aux respects des programmes de traitement • Utilisation de la lutte intégrée (Integrated Pest Management IPM)
20	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle lors de l'acquisition • Acheter des produits homologués seulement • Prévoir un parc semencier
21	<ul style="list-style-type: none"> • Formation • Mettre en place un système de contrôle adapté
22	<ul style="list-style-type: none"> • Achat d'un système de chauffage
23	<ul style="list-style-type: none"> • Désinfection du matériel utilisé • Sensibilisation • Prévoir d'effectuer les analyses en interne
24	<ul style="list-style-type: none"> • Vérification des produits avant utilisation • Achat des produits homologués dans le pays ou bien les produit homologuée GLOBALG.A.P • Formation et sensibilisation
25	<ul style="list-style-type: none"> • Suivre les instructions proposées par le référentiel GLOBALG.A.P
26	<ul style="list-style-type: none"> • Effectuer les analyses chez des laboratoires accrédités • Désinfection du matériel (planning de désinfection) • Respecter les plannings de traitement
27	<ul style="list-style-type: none"> • Effectuer des analyses d'eau sur une fréquence d'une fois par an au minimum
28	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation de la lutte intégrée
29	<ul style="list-style-type: none"> • Planning de maintenance du système d'extraction
30	<ul style="list-style-type: none"> • Achat des capteurs d'humidité
31	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un plan de gestion de déchets et de nettoyage
32	
33	
SST santé sécurité au travail	
34	<ul style="list-style-type: none"> • Achat des équipements de protection individuel adapté • Sensibilisation et communication • Organiser visite médicale
35	<ul style="list-style-type: none"> • Achat des équipements de protection individuel adapté (harnais/ échelle PIR) • Sensibilisation et communication
36	<ul style="list-style-type: none"> • Formation • EPI • Consignation
37	<ul style="list-style-type: none"> • Lunette de Protection, Gants • Formation
38	<ul style="list-style-type: none"> • Habilitation • Sensibilisation

	<ul style="list-style-type: none"> • Gants antistatique
39	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre une barrière de sécurité • Prévoir un équipement pour remplir les bacs dans la station d'irrigation
40	<ul style="list-style-type: none"> • Des dispositifs de lavage des mains et de l'eau potable doivent toujours être disponibles • Sensibilisation et communication • Mettre des panneaux d'indication
41	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation des employés • Mettre des barrières • Mettre des panneaux
42	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation • Surveillance • Remettre dans des récipients conforme
43	<ul style="list-style-type: none"> • Etablir des zones spéciales à la circulation des engins • Formation des conducteurs
44	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place une disposition sécurisé pour le stockage en suivant les exigences du référentiel GLOBALGAB • Mettre en place un système de gestion des stocks
45	
46	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un système de maintenance préventive pour les extracteurs • Vérification avant entrer en serre
Environnement	
47	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation et communication • Installation d'un bac de rétention • Réserver un espace spéciale (sable) pour le déversement des PPP
48	<ul style="list-style-type: none"> • Suivre la consommation dédiée à l'irrigation
49	<ul style="list-style-type: none"> • Réserver un espace spéciale (sable) pour le déversement des PPP
50	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un système de gestion des stocks • Suivre les exigences du référentiel GLOBALGAB pour la disposition des stockages
51	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation • Réserver une zone dédiée aux déchets • Mettre en place un plan de gestion des déchets
52	<ul style="list-style-type: none"> • Réserver une zone spéciale à l'élimination des PPP • Sensibilisation • Formation
53	<ul style="list-style-type: none"> • Investir dans un système de drainage
54	<ul style="list-style-type: none"> • Réserver une zone pour la vidange des engins et du groupe électrogène

Source : élaboré par nos propres soins avec l'équipe évaluation des risques

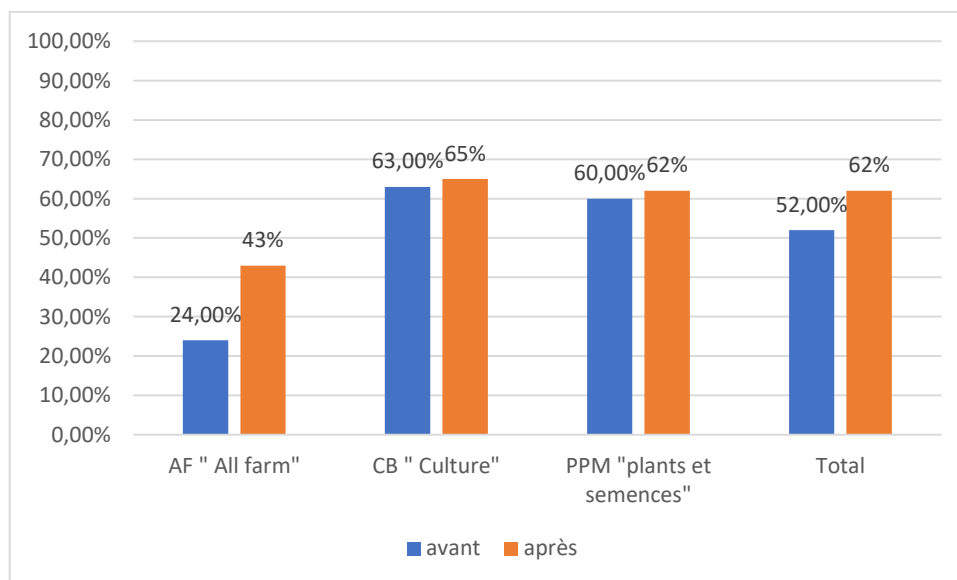
Conclusion

D'après les résultats obtenus suite aux actions effectuées durant notre stage, nous pouvons conclure que notre objectif de contribution à la mise en place du référentiel GLOBALGAP ainsi que son alignement avec la norme ISO 9001:2015 dans l'entreprise CHATLAT est atteint.

En effet, après avoir réévalué l'exploitation à la fin de notre stage, nous avons constaté une amélioration de 10% par rapport au début, comme le montre la Figure 13. Aussi une approche processus faite sur une base d'orientation du projet GLOBALGAP a pu offrir à l'entreprise un moyen d'assurer un alignement, tout en identifiant les différents chapitres et documents communs entre les deux.

Nous avons constaté aussi que le référentiel contribue réellement à l'amélioration des pratiques de l'entreprise en matière de traçabilité et maîtrise des risques, à la réduction des impacts environnementaux et la consommation efficiente en appliquant les chapitres de ce dernier.

Figure 13 Résultat de l'évaluation avant et après notre stage



Source : élaboré par nos propres soins

Conclusion générale

L'agriculture est pour beaucoup de pays un vecteur de développement et de croissance économique, c'est un secteur à forte valeur ajoutée. L'Algérie face aux crises économiques et la chute du prix des hydrocarbures se retrouve dans l'obligation de se tourner vers une économie alternative, c'est là où le développement du secteur agricole est devenu une nécessité afin d'assurer la sécurité alimentaire. Ce développement requiert aux producteurs algériens d'innover dans leurs pratiques, en adoptant les différentes normes et référentiels dans le but de pénétrer les marchés internationaux. De ce fait le référentiel GLOBALG.A.P est le système idéal pour répondre à ces exigences en matière de qualité.

C'est dans ce contexte que nous avons choisi de développer notre sujet de recherche qui avait comme objectif la contribution à la mise en place du référentiel GLOBALG.A.P aligné avec la norme ISO 9001:2015. Et ce afin d'améliorer les pratiques actuelles de l'entreprise en maîtrisant ces processus et ainsi répondre aux exigences internationales.

Nous avons débuté notre étude par une analyse de la documentation afin de comprendre le sujet, ce qui nous a permis d'avoir une vue d'ensemble, et ça nous a aussi aidé à appuyer notre étude avec des résultats issus de la littérature. Par la suite, nous avons analysé l'état de l'exploitation, en s'appuyant sur les observations et les entretiens, ceci nous a servi comme base pour l'élaboration du plan d'action ainsi que la suite de l'étude, à savoir les actions menées afin de corriger les écarts constatés.

En conclusion nous avons présenté les actions effectuées, au niveau de CHATLAT, ainsi que les résultats obtenus :

- Mise en place d'une approche processus dans le cadre d'un système de management de la qualité, qui a servi de socle pour faciliter le pilotage du système GLOBALG.A.P et assurer la maîtrise des processus. Tout en identifiant les différents processus de l'entreprise ainsi que leurs évaluations afin d'identifier les processus clés et ceux à améliorer. Ils ont été par la suite représentés dans une cartographie des processus, suivis de l'élaboration de trois fiches processus, une pour chaque famille de processus ;
- Conduite de deux formations au profit des dirigeants et des cadres de l'entreprise, une sur le référentiel GLOBALG.A.P et une autre sur les pratiques de management des risques, pour nous permettre d'obtenir des données plus orientées lors des entretiens ;
- Contribution à la mise en place du référentiel en atteignant 62 % du niveau de conformité, à travers l'élaboration de différents documents exigés par ce dernier, tels que les procédures de réclamation, de non-conformité, etc. Ainsi qu'à travers

l'évaluation des risques du processus de production par rapport aux produits, la santé sécurité au travail et l'environnement, et des mesures de maîtrise pour chaque risque identifié en mettant en place une équipe risque.

Suite aux différents points abordés dans la littérature jusqu'à la mise en place du référentiel, nous constatons que le GLOBALG.A.P va permettre aux agriculteurs de répondre aux exigences des marchés internationaux, en permettant de :

- Renforcer la traçabilité et le contrôle du produit ;
- Réduire les risques produit, environnementaux et de la santé sécurité des employés ;
- Avoir un produit de qualité sûre et sein ;
- Assurer une gestion plus efficace de l'exploitation avec l'amélioration des processus et des pratiques ;
- Acquérir une maîtrise des pratiques de traitement et de fertilisation à travers la formation des employés (exigée dans chaque axe du référentiel) ;
- Instaurer la lutte intégrée³⁷.

Le référentiel assure également une consommation énergétique raisonnable ainsi qu'une meilleure gestion des déchets et des produits phytosanitaires, ce qui réduit leurs impacts sur l'environnement.

Faisant suite aux résultats obtenus, nous avons pu répondre à la problématique posée « comment la mise en place du référentiel GLOBALG.A.P va permettre aux agriculteurs algériens de répondre aux exigences des marchés internationaux ? ».

Être certifié est certes nécessaire, mais dans certaines conditions cela ne suffit pas pour accéder aux marchés internationaux. Les performances logistiques du pays peuvent être un facteur déterminant pour les exportateurs afin d'accéder à ces marchés. C'est le cas de l'Algérie, selon les données de la banque mondiale, le pays présente de faibles performances logistiques ce qui va constituer un obstacle pour les exportateurs algériens. C'est pourquoi, nous espérons que l'État renforce les infrastructures logistiques à savoir ports, procédures de douane, etc. afin de faciliter et aider les producteurs algériens à exporter leurs produits.

³⁷ La lutte intégrée IPM c'est la considération attentive de toutes les méthodes de protection des plantes disponibles, qui satisfaisant les exigences à la fois écologiques, économiques et toxicologiques, maintiennent le recours aux produits phytopharmaceutique et favorisent les mécanismes antiparasitaires naturels.

Dans le cadre de notre projet nous avons eu la chance d'effectuer une séance de travail avec la responsable de la direction de l'agriculture biologique, de la labellisation et de la promotion des productions agricoles, au niveau du ministère de l'agriculture et du développement rural. Cette séance avait pour but de vérifier la cohérence de notre travail avec la vision du ministère ; nous avons pu aborder les différents points en relation avec la normalisation et la promotion des produits agricoles afin de valoriser et d'assurer une protection des produits lors du processus d'exportation, en adoptant différentes normes, référentiels, et labels de qualité à savoir : Les labels BIO, les normes de qualité, le référentiel GLOBALGAP.

Durant notre travail nous avons été confrontés à de nombreux obstacles tels que le manque de travaux de recherche scientifique qui traitent le sujet et la limite du temps de stage, qui nous a empêchés de finaliser la mise en place. De ce fait ce travail s'ouvre à beaucoup de travaux futurs que ce soit de recherche ou professionnel ; notamment l'étude de l'impact du référentiel GLOBALG.A.P sur les exploitations agricoles du Maghreb, en comparant la performance des entreprises certifiées et celles non certifiées, pour permettre aux producteurs d'avoir une idée sur l'impact du référentiel et les motivés à l'adopté.

Les producteurs agricoles algériens devraient adopter les normes et référentiels internationaux afin d'harmoniser leurs pratiques et obtenir des produits de qualité compétitifs au niveau international. Mais aussi dans le but de réduire leurs impacts sur l'environnement et assurer une utilisation durable des terres agricoles.

BIBLIOGRAPHIE

- DGPAAT, & conseillers aux affaires agricoles, C. (2014). *les politiques agrocoles a travers le monde*.
- Jawab, F., & Bouami, D. (2004). *Management de la qualité, l'approche processus appliquée à la formation*. Rabat: ENSET.
- agriculture,forestry & fisheries. (2012). *Guidelines on contract farming (GLOBALGAP) horticulture* . REPUBLIC OF SOUTH AFRICA.
- agroligne. (2017). *L'Agroalimentaire dans les pays du Maghreb L'Algérie, un marché à investir*.
- Bakreti , N., Bakreti, L., & Seffih , S. (2019). Secteur agricole Algérien : Analyse, contribution et perspectives (1967-2017). *Revue Internationale des Sciences de Gestion*, 02(03), 789-804.
- Barry, Z., Bensaid, Z., Boukhris, I., Hamrit, S., Mnif, F., Soto, L., . . . Farges, G. (2016). Allier Qualité et Performance via l'ISO 9001 version 2015. *IRBM News*, 37(2), 68-71.
- BEDRANI, S., BESSAOUD, O., SALHI, S., LAZREG, M., & BOUZID , A. (2018). *Analyse de l'état de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle en Algérie*. alger: CREAD.
- BELLATRECHE , Y. (2017). DIX ANS APRES LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD D'ASSOCIATION ENTRE L'ALGERIE ET L'UNION EUROPEENNE :QUEL IMPACT SUR LE COMMERCE EXTERIEUR ALGERIEN? *REVUE NOUVELLE ECONOMIE*, 02(17). Récupéré sur <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/296/8/2/55666>
- BENAMEUR, A. G., BELARBI, Y., & TOUMACHE, R. (2020). THE MACROECONOMIC EFFECTS OF OIL PRICES FLUCTUATIONS IN ALGERIA: A SVAR APPROACH. *Les Cahiers du Cread*, 36(03), 59-82.
- BENYOUCEF, B. (2015, Novembre). Le rôle de l'agriculture dans le développement économique et social Qu'en est-il de l'Algérie ? *Communication au séminaire sur l'agriculture*. MSILA, Algérie: UNIVERSITE MOHAMED BOUDIAF DE M'SILA, Faculté des Sciences, Département des Sciences Agronomiques.
- BERASS , D. (2020). Economie verte en Algérie : Quelle Stratégie pour la Création de Nouveaux Emplois? *Al Bashaer Economic Journal*, 06(02), 1071-1083.
- BESSAOUD, O., Pellissier, J.-P., Rolland, J.-P., & Khechimi, W. (2019). *Rapport de synthèse sur l'agriculture en algérie*. MENTPELLIER: CIHEAM .
- Billa, M. (2013). *Analyse des politiques de soutien à l'agriculture en Algérie*. INRA – SFER – CIRAD .
- BOUALI, R., & DERBAL, A. (2020, Mars 03). Potentiel du commerce extérieur de l'Algérie : Un essai de mesure. *Journal Of North African Economies*, 16(22), 53-60. Récupéré sur <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/111727>

- BOUCHETARA , M., WOTTO , M., & EYIH , S. (2021). Les effets de la modernisation du secteur agricole sur la croissance économique : l'analyse comparative des stratégies nationales de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie. *Dirassat Journal Economic Issue*, 735-752. Récupéré sur <http://journals.lagh-univ.dz/index.php/djei/article/view/1123>
- BOUDEBZA, D. (2020). La normalisation. Alger: Ecole Nationale Supérieure de Management.
- BOURDU, E., & SOUCHIER, M. (2015). *Réglementation, Normalisation leviers de la compétitivité industrielle*.
- BOUZID, A., Boudedja, K., Cheriet, F., Bouchetara, M., & Mellal, A. (2020, juin 17). Facteurs influençant l'adoption de l'innovation en agriculture en Algérie. Cas de deux cultures stratégiques : le blé dur et la pomme de terre. *cahiers agricultures*. Récupéré sur <http://WWW.cahiersagricultures.fr>
- BOUZID, A., BOUDEDJA, K., CHERIET, F., BOUCHETARA, M., & MELLAL, A. (2020). Facteurs influençant l'adoption de l'innovation en agriculture en Algérie. Cas de deux cultures stratégiques : le blé dur et la pomme de terre. *Cahiers Agricultures*, 29, 1-10.
- BRANDENBURG, H., & WOJTYNA, J.-P. (2003). *L'approche processus : mode d'emploi*. Éditions d'Organisation.
- Brunelle, É. (2005). *L'ÉLABORATION D'UN SYSTÈME DE MANAGEMENT INTÉGRÉ : QUALITÉ ET ENVIRONNEMENT*. UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE, Québec.
- Campenhoudt, L., Quivy, R., & Marquet, J. (2011). *Manuel de recherche en sciences sociales*. DUNOD.
- CCOF. (2020). *GLOBALG.A.P CERTIFICATION Program Manual*. Consulté le 05 04, 2021, sur <https://www.ccof.org/>
- Chesnais, F. (2020, avril 12). *L'état de l'économie mondiale au début de la grande récession Covid-19: repères historiques, analyses et illustrations*. Récupéré sur A l'Encontre: <https://universitepopulairetoulouse.fr/IMG/pdf/economie-3.pdf?fbclid=IwAR0ImrX1BLw5PQ2SwHYLIQATCxx4IyVbUf2rneQaacJYhdtMyFbcxuo-Znw>
- CHIKHI, K. (2021). L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 SUR LE COMPORTEMENT DE CONSOMMATION DES ALGERIENS. *Revue d'etudes en management et finance d'organisation*(12).
- Colen, L., Maertens, M., & Swinnen, J. (2011). Private Standards, Trade and Poverty: GlobalGAP and Horticultural Employment in Senegal. *The World Economy*.
- CONTROLUNION. (2013). *Control Union Certifications Control Union Certifications* . Le Havre.
- Coopération, A. J. (2013). *GUIDE TECHNIQUE POUR LA PRODUCTION DE PLANTS EN PEPINIÈRE*.

- DAOUDI, A., & BOUZID, A. (2020). LA SÉCURITE ALIMENTAIRE DE L'ALGÉRIE A L'ÉPREUVE DE LA PANDÉMIE DE LA COVID-19. *Les cahiers du CREAD*, 36(03), 187-207.
- Dela-Dem Doe, F., Flachsbarth, I., Masood, A., & Brümmer, B. (2017). Does globalGAP certification promote agrifood exports? *GlobalFood Discussion Papers*(112).
- FAO Aquastat. (2015). *profil de pays - algérie*. ROME.
- FERHAT , A., & CHEHAT , F. (2020). La filière de production blé face à la mondialisation : Cas de l'Algérie. *Roa Iktissadia Review I*, 10(02), 251-264. Récupéré sur <https://www.roair.info/index.php/roair/article/view/218>
- Fiankor, D.-D., Flachsbarth, I., Masood, A., & Brummer, B. (2017). Does GlobalGAP certification promote agrifood exports? *GlobalFood Discussion Papers*(112).
- Frédéric, C. (2009). *Management de la qualité* . Gualino lextenso.
- GALIZIA, J.-L. (s.d.). LA DEMARCHE QUALITE A TRAVERS L'HISTOIRE. *L'accréditation/certification et ses conséquences pour les établissements de santé : étude juridique et perspectives*.
- GAWRON, J.-C., & THEUVSEN, L. (2008). CERTIFICATION SCHEMES IN THE EUROPEAN AGRIFOOD SECTOR: OVERVIEW AND OPPORTUNITIES FOR CENTRAL AND EASTERN EUROPE. *IAMO*, 1-13.
- GILL, J., & JOHNSON, P. (2010). *Research Methods for managers 4th edition*. SAGE.
- GILLET-GOINARD, F., & SENO, B. (2011). *Le grand livre du responsable qualité* . EYROLLES.
- GLOANEC, C., & PORPHYRE, V. (2012). *Les démarches de qualité dans les filières alimentaires en océan Indien*. QualiREG.
- GLOBALGAP. (2016). *Sustainable developemnt goals*. Récupéré sur https://www.globalgap.org/uk_en/what-we-do/un-sustainable-development-goals/#cE
- GLOBALGAP. (2019). *Annual report GLOBALG.A.P. STANDARDS*. Récupéré sur <https://globalgapsolutions.org/annual-report/products-report/ifa/>
- GLOBALGAP. (2019). *Integrated Farm Assurance, All Farm Base-Crops Base-Plant propagation Material-Best Practices for Nurseries*. Controle point and complince Criteria CPCC.
- GLOBALGAP. (2019). *Modalités Générales Partie 1 - Exigences Générales*.
- GLOBALGAP. (2019). *THE GLOBAL PARTENERSHIP FOR SAFE AND SUSTAINABLE AGRICULTURE*. Consulté le JUIN 13, 2021, sur <https://globalgapsolutions.org/>
- Gouvernement . (2020). *PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE*. Alger.

- Hachemi, S.-T. (2015). Les transformations de l'agriculture algérienne dans la perspective d'adhésion à l'OMC. 164-165. TIZI-OUZOU, algérie. Consulté le juin 31, 2021
- HAMANI. (2017, Novembre 15). LA NORMALISATION. *Congrès international de la prévention des risques professionnels*. Alger: Centre de Recherche et de développement de l'Électricité et du Gaz.
- Hassan, B. (2019). *Rapport National progression de la mise en oeuvre des ODD* . le bureau du programme des Nations Unies pour le developpement en Algérie .
- IMADALOU, S. (2020, 05 18). Déjà marginales : Les exportations de fruits et légumes pénalisées par le COVID-19. Algérie. Consulté le 06 02, 2021, sur <https://www.elwatan.com/pages-hebdo/sup-eco/deja-marginales-les-exportations-de-fruits-et-legumes-penalisees-par-le-covid-19-18-05-2020>
- ISO. (). *Les normes les plus connues*. Consulté le 06 10, 2021, sur <https://www.iso.org/fr/iso-9001-quality-management.html>
- ISO. (2015). *Norme ISO 9001:2015 Systèmes de management de la qualité — Exigences* .
- ISO. (2016). *Principes de de management de la qualité*. Genève. Récupéré sur https://www.iso.org/files/live/sites/isoorg/files/store/fr/PUB100080_fr.pdf
- ISO. (2017). *L'ISO et l'agriculture* . Genève.
- ISO. (2019). *The ISO Survey of Management System Standard Certifications*.
- ISPA, M. (2004). La qualité en industrie. Application : travail sur la qualité produit au sein d'une industrie agro-alimentaire. Toulouse , France: Ecole National Veterinaire Toulouse.
- KACI, S. (2020). L'EFFET DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 SUR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE EN ALGÉRIE. *Les Cahiers du Cread*, 36(03), 107-130.
- Kalfagianni, A., & Fuchs, D. (2013). The GlobalGAP. *In Business Regulation and Non-State Actors - Routledge*, 190-202.
- Lazarte, M. (2015, Septembre 23). *ISO 9001:2015 VIENT DE SORTIR !* Récupéré sur ISO: <https://www.iso.org>
- LAZEREG, M., BELLIL, K., DJEDIANE, M., & ZAIDI, Z. (2020). LA FILIÈRE LAIT ALGÉRIENNE FACE AUX CONSÉQUENCES DE LA PANDÉMIE DE LA COVID-19. *Les Cahiers du Cread*, 36(03), 227-250.
- Lemeilleur, S. (2013). Smallholder Compliance with Private Standard Certification: The Case of GlobalGAP Adoption by Mango Producers in Peru. *International Food and Agribusiness Management Review*, 16, 159-180.
- MADR, MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL. (2018). Statistiques Agricoles. Algérie. Consulté le juin 31, 2021, sur <http://madrp.gov.dz/agriculture/statistiques-agricoles/>

- MADR, MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL. (2020). *Synthèse du bilan des activités, MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT*. Alger.
- Marcou-Cherdel, C. (2017). Norme ISO 9001 version 2015: quel impact pour l'EFS? *Transfusion Clinique et Biologique*, 24(03), 290.
- Mariam, S. (2021, janvier 15). production of citrus fruits in algeria 2010-2019. Algerie. Consulté le juin 31, 2021, sur <https://www.statista.com/statistics/1182052/production-volume-of-citrus-fruits-in-algeria/>
- Masood, A. (2014, septembre). GlobalGAP Certification and International Trade Flows. *Dissertation to obtain the Ph. D. degree*. Georg-August-University Göttingen, Germany.
- Masood, A., Brümmer, B., & Prehn, S. (2014). Impact of GlobalGAP Certification on EU Banana Imports: A Gravity Modeling Approach. *Département d'économie agricole et de développement rural, Université de Göttingen*.
- Masood, A., Brümmer, B., & Prehn, S. (2014). *Impact de la certification GlobalGAP sur les importations de bananes de l'UE : Une approche de modélisation de la gravité*. Georg-August-University of Goettingen.
- MENNA, K., & MEHIBEL, S. (2020). LA CRISE COVID-19 AMORCE-T-ELLE UNE NOUVELLE TENTATIVE DE REFORMES ECONOMIQUES EN ALGERIE? *Les Cahiers du Cread*, 36(03), 83-106.
- MESBAHI, F. Z. (2021). Défis et enjeux du développement durable en Algérie. *Revue des Economies Financières Bancaires & de Management*, 10(01), 342-361.
- Mezaour, A., & BELAID, D. (2020). Les fluctuations des prix du pétrole comme enjeu principal de la crise économique internationale (état des lieux, impact sur l'économie algérienne et mesures prises par l'algérie). *Industrial Economics Review*, 10(02), 232-245.
- Ministère des finances. (2020). *Statistique du commerce extérieure de l'Algérie*. Direction générale des douanes.
- MOOTACEM, H., & OUFDOU, H. (2021). IMPACT DE LA CERTIFICATION GLOBAL GAP SUR LA PERFORMANCE ECONOMIQUE DES ENTREPRISES AGRICOLES. *Revue Économie, Gestion et Société*, 1(28), 1-27.
- MOUGIN, Y. (2004). *La cartographie* (Vol. Deuxième édition). Editions d'Organisation.
- Müller, A., & Theuvsen, L. (2015). Financial literacy and food safety standards in Guatemala: The heterogeneous impact of GlobalGAP on farm income. *GlobalFood Discussion Papers*(63).
- PARIS, F., & GANDY, J.-M. (2017). *Etablir mes documents ISO 9001 version 2015*. AFNOR.
- Pinet, C. (2016). *10 Clés pour réussir sa certification ISO 9001:2015*. AFNOR.

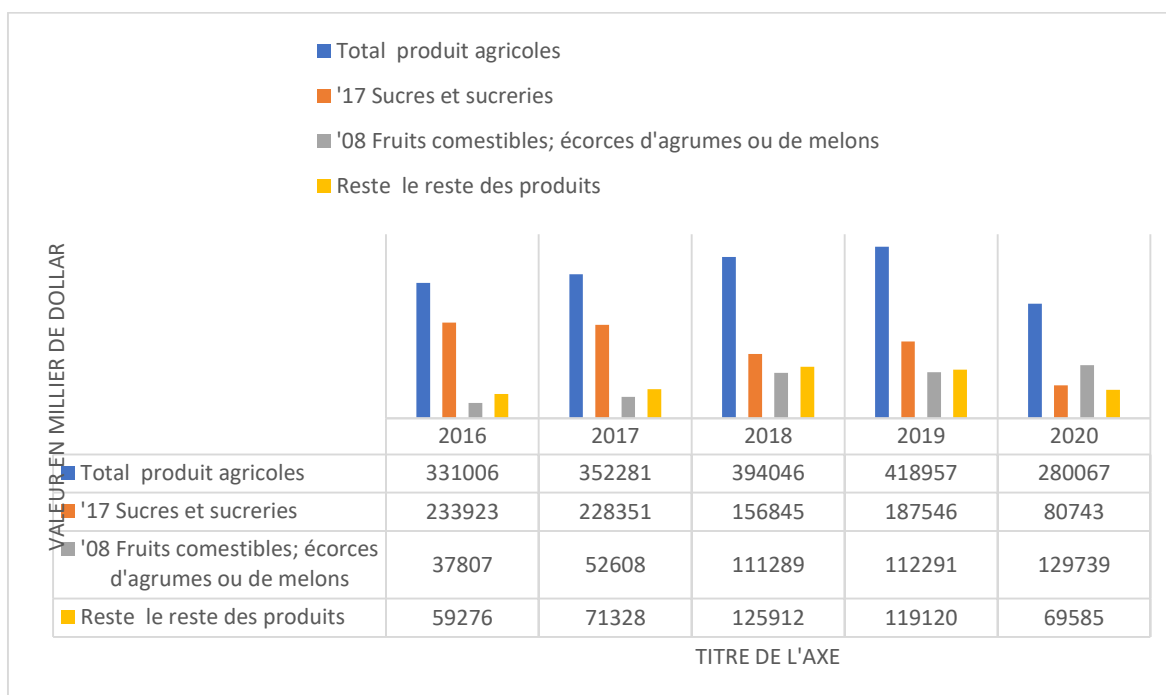
- Pommeret, B. (2017). *la boîte à outil de l'Organisation* (Vol. 2e édition). Dunod.
- RAHMANI , Y., & BENYAHIA-TAIBI , G. (2020). Analyse de la Politique de Soutien aux Exportations des PME en Algérie. *Journal of Management and Economic Sciences Prospects*, 40(40), 205-225. Récupéré sur <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/504/4/1/121837>
- RAHMANIA, Y., & BENYAHIA-TAIBI, G. (2020). Analyse de la politique de soutien aux exportations des PME en Algérie . *Prospects*, 40(40), 205-225.
- Ruževičius, J. (2013). Changements de paradigme du management de la qualité. *International Business: Innovations, Psychology, Economics*, 4(1), 33-44.
- Walid, B. (2016). L'approche processus. *I2D - Information, données & documents*, 53(04), 37-38.
- Wright, T. (2000). The Advantages of a Single Integrated Quality, Health and Safety, and Environmental Management System. *the quality assurance journal* , 137-142.
- Wysockiński, , M., Gołasa, , P., & Bieńkows, W. (2012). The importance of GLOBAL GAP for food safety in the supply chain. *Logistyka*, 6, 625-630. Récupéré sur https://www.researchgate.net/profile/Piotr_Golasa/publication/283047024_The_importance_of_GLOBAL_GAP_for_food_safety_in_the_supply_chain/links/5c309351299bf12be3aeab53/The-importance-of-GLOBAL-GAP-for-food-safety-in-the-supply-chain.pdf

ANNEXES

ANNEXE A - Commerce extérieur et
échanges mondiaux

- Les exportations algériennes en matière de produits agricoles durant les cinq dernières années

Figure 14 Principaux produits agricoles exportés de l'Algérie durant la période 2016-2020



Source : élaboré par nos propres soins sur la base de données de Trade MAP

- Echanges mondiaux des agrumes

Tableau 24 les échanges mondiaux des agrumes

Importateurs	Valeur importée en 2020 en millions de dollars
Monde	17325483
Allemagne	1561803
Etats-Unis d'Amérique	1552052
France	1355179
Russie, Fédération de	1249706
Pays-Bas	1164056
Royaume-Uni	889432
Canada	610916
Viet Nam	573502
Pologne	517729
Chine	491602
Italie	479699
Arabie saoudite	422887
Le reste des pays	6456920

Source Trade MAP

- Les exportations de l'Algérie en matière de produits agricole durant les cinq dernières années

Tableau 25 Valeur des exportation agricole durant la période 2016-2020

Code	Libellé produit	Valeur exportée en 2016	Valeur exportée en 2017	Valeur exportée en 2018	Valeur exportée en 2019	Valeur exportée en 2020
'TOTAL	Tous produits confondus	29992101	35191117	43074796	36792923	21061281
TOTAL	Tous produits agricole	331006	352287	394046	418957	280067
'17	Sucres et sucreries	233923	228351	156845	187546	80743
'08	Fruits comestibles; écorces d'agrumes ou de melons	37807	52608	111289	112291	129739
'03	Poissons et crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques	7036	9540	35752	30190	29773
'19	Préparations à base de céréales, de farines, d'amidons, de féculs ou de lait; pâtisseries	6139	6853	15256	19379	2117
'11	Produits de la minoterie; malt; amidons et féculs; inuline; gluten de froment	910	183	16287	14663	165
'12	Graines et fruits oléagineux; graines, semences et fruits divers; plantes industrielles ou médicinales; pailles et fourrages	6547	7762	9575	13807	17270
'18	Cacao et ses préparations	10010	9197	11390	13463	6623
'22	Boissons, liquides alcooliques et vinaigres	7341	13746	8964	7512	5510
'04	Lait et produits de la laiterie; œufs d'oiseaux; miel naturel; produits comestibles d'origine animale, non dénommés ni compris ailleurs	408	733	2527	6882	163
'07	Légumes, plantes, racines et tubercules alimentaires	4358	6013	5239	5687	2453
'15	Graisses et huiles animales ou végétales; produits de leur dissociation; graisses alimentaires élaborées; cires d'origine animale ou végétale	12486	13505	15968	1995	1322
'02	Viandes et abats comestibles	110	372	537	1470	40
'20	Préparations de légumes, de fruits ou d'autres parties de plantes	2865	1719	1576	1449	1081
'23	Résidus et déchets des industries alimentaires; aliments préparés pour animaux	24	99	1055	1162	1208
'21	Préparations alimentaires diverses	718	910	1330	876	1289
'13	Gommes, résines et autres sucs et extraits végétaux	4	6	98	184	117
'16	Préparations de viande, de poissons ou de crustacés, de mollusques ou d'autres invertébrés aquatiques	125	493	4	183	187
'09	Café, thé, maté et épices	29	81	212	103	111
'10	Céréales	13	45	74	81	113
'01	Animaux vivants	126	44	57	14	
'24	Tabacs et succédanés de tabac fabriqués	26	18	5	10	15
'05	Autres produits d'origine animale, non dénommés ni compris ailleurs	0	6		8	
'06	Plantes vivantes et produits de la floriculture	1	2	1	2	16
'14	Matières à tresser et autres produits d'origine végétale, non dénommés ni compris ailleurs	0	1	5		12

Source : Trade MAP

- Statistique du commerce extérieur de l'Algérie en 2020

Tableau 26 Balance commerciale agricole algérienne par produit 2020

Code	Libellé produit	Valeur importée en 2020 (milliers USD)	Valeur exportés en 2020 (milliers USD)	Balance commerciale le 2020 (milliers USD)
'TOTAL	Tous produits confondus	32913586	21061281	-11852304
'01	Animaux vivants	217402		-217402
'02	Viandes et abats comestibles	121093	40	-121054
'03	Poissons et crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques	30730	29774	-956
'04	Lait et produits de la laiterie; œufs d'oiseaux; miel naturel; produits comestibles d'origine animale, non dénommés ni compris ailleurs	1268355	163	-1267742
'05	Autres produits d'origine animale, non dénommés ni compris ailleurs	3852		-3852
'06	Plantes vivantes et produits de la floriculture	18205	16	-18189
'07	Légumes, plantes, racines et tubercules alimentaires	212181	2453	-209728
'08	Fruits comestibles; écorces d'agrumes ou de melons	100871	129741	28871
'09	Café, thé, maté et épices	123502	111	-123389
'10	Céréales	2708707	113	-2708595
'11	Produits de la minoterie; malt; amidons et féculés; inuline; gluten de froment	31681	166	-31491
'12	Graines et fruits oléagineux; graines, semences et fruits divers; plantes industrielles ou médicinales; pailles et fourrages	416406	17203	-398548
'13	Gommes, résines et autres sucs et extraits végétaux	19108	117	-17486
'14	Matières à tresser et autres produits d'origine végétale, non dénommés ni compris ailleurs	1921	25	-2009
'15	Graisses et huiles animales ou végétales; produits de leur dissociation; graisses alimentaires élaborées; cires d'origine animale ou végétale	642587	1322	-641265
'16	Préparations de viande, de poissons ou de crustacés, de mollusques ou d'autres invertébrés aquatiques	55680	188	-55492
'17	Sucres et sucreries	702331	80744	-620490
'18	Cacao et ses préparations	84506	6623	-77884
'19	Préparations à base de céréales, de farines, d'amidons, de féculés ou de lait; pâtisseries	188345	2119	-186227
'20	Préparations de légumes, de fruits ou d'autres parties de plantes	40890	1134	-40295
'21	Préparations alimentaires diverses	229417	1288	-193326
'22	Boissons, liquides alcooliques et vinaigres	39114	5511	-33605
'23	Résidus et déchets des industries alimentaires; aliments préparés pour animaux	247559	1208	-246353
'24	Tabacs et succédanés de tabac fabriqués	333641	15	-333607
'25	Sel; soufre; terres et pierres; plâtres, chaux et ciments	101296	104248	3115
'26	Minerais, scories et cendres	356144	6124	-350019
'27	Combustibles minéraux, huiles minérales et produits de leur distillation; matières bitumineuses; cires minérales	647635	19067949	18420313
'28	Produits chimiques inorganiques; composés inorganiques ou organiques de métaux précieux, d'éléments radioactifs, de métaux des terres rares ou d'isotopes	131041	392498	268714
'29	Produits chimiques organiques	357000	37833	-290333
'30	Produits pharmaceutiques	1574156	9228	-1564927
'31	Engrais	99059	901343	802814
'32	Extraits tannants ou tinctoriaux; tanins et leurs dérivés; pigments et autres matières colorantes; peintures et vernis; mastics; encres	276635	213	-271580
'33	Huiles essentielles et résinoïdes; produits de parfumerie ou de toilette préparés et préparations cosmétiques	359189	544	-358643

'34	Savons, agents de surface organiques, préparations pour lessives, préparations lubrifiantes, cires artificielles, cires préparées, produits d'entretien, bougies et articles similaires, pâtes à modeler, «cires pour l'art dentaire» et compositions pour l'art dentaire à base de plâtre	199435	152	-199285
'35	Matières albuminoïdes; produits à base d'amidons ou de féculés modifiés; colles; enzymes	88067	23	-87876
'36	Poudres et explosifs; articles de pyrotechnie; allumettes; alliages pyrophoriques; matières inflammables	15953	49	-15904
'37	Produits photographiques ou cinématographiques	15350		-15350
'38	Produits divers des industries chimiques	369525	2074	-366157
'39	Matières plastiques et ouvrages en ces matières	1683900	3395	-1674895
'40	Caoutchouc et ouvrages en caoutchouc	379163	7161	-371957
'41	Peaux (autres que les pelleteries) et cuirs	566	7338	6772
'42	Ouvrages en cuir; articles de bourrellerie ou de sellerie; articles de voyage, sacs à main et contenants similaires; ouvrages en boyaux	66573	101	-66471
'43	Pelleteries et fourrures; pelleteries factices	323	1	-322
'44	Bois, charbon de bois et ouvrages en bois	372274	68	-372223
'45	Liège et ouvrages en liège	241	8158	7917
'46	Ouvrages de sparterie ou de vannerie	1083		-1083
'47	Pâtes de bois ou d'autres matières fibreuses cellulosiques; papier ou carton à recycler (déchets et rebuts)	52728	6063	-46664
'48	Papiers et cartons; ouvrages en pâte de cellulose, en papier ou en carton	564361	6190	-548725
'49	Produits de l'édition, de la presse ou des autres industries graphiques; textes manuscrits ou dactylographiés et plans	40670	154	-40515
'50	Soie	183		-183
'51	Laine, poils fins ou grossiers; fils et tissus de crin	1727	1892	164
'52	Coton	45716	6867	-38849
'53	Autres fibres textiles végétales; fils de papier et tissus de fils de papier	2984	27	-2958
'54	Filaments synthétiques ou artificiels; lames et formes similaires en matières textiles synthétiques ou artificielles	190171	494	-189676
'55	Fibres synthétiques ou artificielles discontinues	117788	49	-116342
'56	Ouates, feutres et nontissés; fils spéciaux; ficelles, cordes et cordages; articles de corderie	121759	231	-121529
'57	Tapis et autres revêtements de sol en matières textiles	33107	10	-33097
'58	Tissus spéciaux; surfaces textiles touffetées; dentelles; tapisseries; passementeries; broderies	29070	11	-29059
'59	Tissus imprégnés, enduits, recouverts ou stratifiés; articles techniques en matières textiles	40550	2	-40548
'60	Étoffes de bonneterie	120457		-120456
'61	Vêtements et accessoires du vêtement, en bonneterie	311739	121	-311617
'62	Vêtements et accessoires du vêtement, autres qu'en bonneterie	286378	1410	-284968
'63	Autres articles textiles confectionnés; assortiments; friperie et chiffons	162465	11470	-150995
'64	Chaussures, guêtres et articles analogues; parties de ces objets	258958	81	-258877
'65	Coiffures et parties de coiffures	15827	8	-15820
'66	Parapluies, ombrelles, parasols, cannes, cannes-sièges, fouets, cravaches et leurs parties	8940		-8942
'67	Plumes et duvet apprêtés et articles en plumes ou en duvet; fleurs artificielles; ouvrages en cheveux	2810	1	-2808
'68	Ouvrages en pierres, plâtre, ciment, amiante, mica ou matières analogues	87379	494	-86901
'69	Produits céramiques	228048	96	-227953
'70	Verre et ouvrages en verre	179319	19008	-160240
'71	Perles fines ou de culture, pierres gemmes ou similaires, métaux précieux, plaqués ou doublés de métaux précieux et ouvrages en ces matières; bijouterie de fantaisie; monnaies	23973	452	-23520
'72	Fonte, fer et acier	925731	52865	-872481
'73	Ouvrages en fonte, fer ou acier	1208335	5205	-1201761
'74	Cuivre et ouvrages en cuivre	160415	4909	-155507
'75	Nickel et ouvrages en nickel	3990		-3991

'76	Aluminium et ouvrages en aluminium	287415	674	-284870
'78	Plomb et ouvrages en plomb	563	387	-177
'79	Zinc et ouvrages en zinc	26731		-26731
'80	Étain et ouvrages en étain	2131		-2131
'81	Autres métaux communs; cermets; ouvrages en ces matières	2966		-2935
'82	Outils et outillage, articles de coutellerie et couverts de table, en métaux communs; parties de ces articles, en métaux communs	143889	545	-143343
'83	Ouvrages divers en métaux communs	192420	108	-192311
'84	Machines, appareils et engins mécaniques, réacteurs nucléaires, chaudières; parties de ces machines ou appareils	4295083	48459	-4243629
'85	Machines, appareils et matériels électriques et leurs parties; appareils d'enregistrement ou de reproduction du son, appareils d'enregistrement ou de reproduction des images et du son en télévision, et parties et accessoires de ces appareils	2165618	8518	-2148356
'86	Véhicules et matériel pour voies ferrées ou similaires et leurs parties; appareils mécaniques (y compris électromécaniques) de signalisation pour voies de communications	37912	47	-37864
'87	Voitures automobiles, tracteurs, cycles et autres véhicules terrestres, leurs parties et accessoires	1772344	7118	-1765223
'88	Navigation aérienne ou spatiale	103905	2893	-86196
'89	Navigation maritime ou fluviale	162214	25909	-136305
'90	Instruments et appareils d'optique, de photographie ou de cinématographie, de mesure, de contrôle ou de précision; instruments et appareils médico-chirurgicaux; parties et accessoires de ces instruments ou appareils	737843	5936	-731935
'91	Horlogerie	9296	33	-9264
'92	Instruments de musique; parties et accessoires de ces instruments	2045	6	-2041
'93	Armes, munitions et leurs parties et accessoires	71827		-71828
'94	Meubles; mobilier médico-chirurgical; articles de literie et similaires; appareils d'éclairage non dénommés ni compris ailleurs; lampes-réclames, enseignes lumineuses, plaques indicatrices lumineuses et articles similaires; constructions préfabriquées	288049	1911	-286137
'95	Jouets, jeux, articles pour divertissements ou pour sports; leurs parties et accessoires	110416	46	-110371
'96	Ouvrages divers	98874	1732	-96264
'97	Objets d'art, de collection ou d'antiquité	297	102	-195
'99	Produits non définis ailleurs	2243467	10155	-2361895

Source : Trade MAP

**ANNEXE B - VEILLE RÉGLEMENTAIRE
ET VEILLE NORMATIVE**

- Norme de l'IANOR

Tableau 27 liste des normes Algérienne du secteur agricole

CTN	Référence NA	Source	Intitulé
48	NA Codex Stan 245	Codex stan 245 :2005	Norme pour les oranges
47	NA 5800	M. Agriculture	Normes phytotechniques et phytosanitaires des semences potagères
47	NA 5801	M. Agriculture	Normes phytotechniques et phytosanitaires des plants d'ail
47	NA 5802	M. Agriculture	Normes phytotechniques et phytosanitaires des plants de fraisier
47	NA 5803	M. Agriculture	Normes phytotechniques et phytosanitaires des plants d'artichaut
47	NA 5804	M. Agriculture	Normes phytotechniques et phytosanitaires des semences de légumineuses alimentaires
47	NA 5805	M. Agriculture	Normes phytotechniques et phytosanitaires des semences fourragères
47	NA 5806	M. Agriculture	Caractéristiques phytotechniques et sanitaires des semences d'agrumes
47	NA 5807	M. Agriculture	Normes phytotechniques et phytosanitaires des plants de pomme de terre
47	NA 5808	M. Agriculture	Qualité phytotechnique et sanitaire des semences fruitières
47	NA 5809	M. Agriculture	Normes phytotechniques des plants de vigne
47	NA 5810	M. Agriculture	Normes technologiques et sanitaires des semences de céréales autogames
47	NA 5849	NF V12-032:1990	Produits de pépinières - Jeunes plants d'arbres fruitiers - Spécifications particulières.
47	NA 5856	NF V12-051:1990	Produits de pépinières - Arbres et plantes de pépinières fruitières et ornementales - Spécifications générales.
47	NA 15105	NF V12-051:1990 v12-32	Produits de pépinières - Arbres fruitiers - Spécifications particulières.
47	NA ISO 9235 NA 15106	ISO 9235:2013	Matières premières aromatiques d'origine naturelle - Vocabulaire.
47	NA ISO 3527 NA 15120	ISO 3527:2016	Huile essentielle de fruits de persil - <i>Petroselinum sativum hoffm</i>
47	NA ISO 3218 (NA 19308)	ISO 3218 2014	Huiles essentielles- Principes de nomenclature
47	NA 19316	NF V12-031	Produits de pépinières- Jeunes plants et jeunes touffes de pépinières fruitières et ornementales-Spécifications générales
47	NA ISO 16779 NA 19323	ISO 16779 2015	Analyse sensorielle -- Évaluation (détermination et vérification) de la durée de conservation des produits alimentaires
47	NA ISO 29842 NA 19333	ISO 29842 2011	Analyse sensorielle -- Méthodologie -- Plans de présentation en blocs incomplets équilibrés
47	NA ISO 3064 NA 19334	ISO 3064 2015	Huile essentielle de petitgrain, type Paraguay (<i>Citrus aurantium L.</i> var. Paraguay (syn. <i>Citrus aurantium</i> var. <i>bigaradia</i> Hook f.))
47	NA ISO 3848 NA 19335	ISO 3848 2016	Huile essentielle de citronnelle, type Java
47	NA ISO 4716 NA 19336	ISO 4716 2013	Huile essentielle de vétiver [<i>Chrysopogon zizanioides (L.)</i> Roberty, syn. <i>Vetiveria zizanioides (L.)</i> Nash]
47	NA ISO 13171 NA 19339	ISO 13171 2016	Huile essentielle d'origan [<i>Origanum vulgare L.</i> subsp. <i>hirtum (Link)</i> letsw]
43	NA ISO 9308-1 NA 764	ISO 9308-1 2014	Qualité de l'eau -- Dénombrement des <i>Escherichia coli</i> et des bactéries coliformes -- Partie 1: Méthode par filtration sur membrane pour les eaux à faible teneur en bactéries
43	NA ISO 7218 NA 1199	ISO 7218 2007 + amd 2013	Microbiologie des aliments - Exigences générales et recommandations.

43	NA ISO 4833-1 NA 1207	ISO 4833-1 2013	Microbiologie de la chaîne alimentaire – Méthode horizontale pour le dénombrement des micro-organismes – Partie 1 : Comptage des colonies à 30 degré C par la technique d'ensemencement en profondeur.
43	NA 2400	CODEX	Hygiène alimentaire - Rouge de betterave.
43	NA 2532	CODEX	Hygiène alimentaire - DL-Malate de calcium.
43	NA 6347	CODEX	Phosphates condensés à usage industriel (y compris les industries alimentaires) – Dosage de l'arsenic - Méthode au diethyldithiocarbonate d'argent.
43	NA ISO 9308-2 NA 6822	ISO 9308-2 2012	Qualité de l'eau - Dénombrement des Escherichia coli et des bactéries coliformes - Partie 2: Méthode du nombre le plus probable
43	NA ISO 11133 NA 15160	ISO 11133 2014	Microbiologie des aliments, des aliments pour animaux et de l'eau - Préparation, production, stockage et essais de performance des milieux de culture
43	NA ISO 22000	ISO 22000 2005	Systèmes de management de la sécurité des denrées alimentaires - Exigences pour tout organisme appartenant à la chaîne alimentaire
43	NA Codex stan 193 NA 15544	Codex stan 193 2014	Norme générale pour les contaminants et les toxines présents dans les produits destinés à la consommation humaine et animale
43	NA ISO 19250 NA 15512	ISO 19250 2010	Qualité de l'eau -- Recherche de Salmonella spp
31	NA 7959	2009	Produits utilisés en agriculture – Engrais – Analyse chimique du sulfate d'ammonium
31	NA 7971	2005	Produits utilisés en agriculture – Engrais – Analyse chimiques du phosphate d'ammonium
31	NA 7973	2007	Produits utilisés en agriculture – Engrais – Analyse chimiques de l'urée à usages agricole
31	NA 7974	2008	Produits utilisés en agriculture – Engrais azotés de classe B – Dosage de l'Azote
55	NA 7926	2010	Produits utilisés en agriculture - Agropharmacie - Vocabulaire
55	NA 7943	2008	Métaldehyde pour usage agricole - Spécifications
55	NA 7948	2010	Produits agropharmaceutiques - Chlorate de sodium à usage agricole - Méthode d'essai
55	NA 7980	2010	Produits agropharmaceutiques - Sulfate ferreux pour usage agricole - Spécifications

Source : IANOR

Réglementation Algérienne

- Arrêté inter. du 27 Mars 1994 MINISTERE DE L'AGRICULTURE JO N° 73 du 09 Novembre 1994, Page 21 Portant classement des postes supérieurs du centre national de contrôle et de certification des semences et plants
- Arrêté du 03 Octobre 1995 MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE JO N° 21 du 03 Avril 1996, Page 15 Fixant le règlement technique spécifique relatif à la production, la multiplication et la distribution du matériel végétal agrumicole.
- Arrêté du 03 Octobre 1995 MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE JO N° 21 du 03 Avril 1996, Page 13 Fixant le règlement technique général relatif à la production, au contrôle et à la certification des semences et plants.
- Arrêté du 21 Mai 1995 MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE JO N° 23 du 14 Avril 1996, Page 15 Fixant les normes phytotechniques et phytosanitaires à l'importation des semences et plants des espèces maraîchères, arboricoles, viticoles et des grandes cultures.
- Arrêté du 12 Août 1998 MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE JO N° 64 du 30 Août 1998, Page 15 Définissant les conditions d'agrément pour l'exercice de l'activité de vente des semences et plants.
- Arrêté du 24 Décembre 2000 MINISTERE DE L'AGRICULTURE JO N° 2 du 07 Janvier 2001, Page 68 Interdisant l'importation, la production, la distribution, la commercialisation et l'utilisation du matériel végétal génétiquement modifié.
- Arrêté du 16 Juillet 2003 MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL JO N° 20 du 04 Avril 2004, Page 29 Définissant les conditions d'agrément pour l'exercice de l'activité de vente des semences et plants.
- Arrêté du 07 Avril 2004 MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL JO N° 7 du 23 Janvier 2005, Page 6 Modifiant et complétant l'arrêté du 21 Dhou El Hidja 1415 correspondant au 21 mai 1995 fixant les normes phytotechniques et phytosanitaires à l'importation des semences et plants des espèces maraîchères, arboricoles, viticoles et des grandes cultures.
- Loi n° 05-03 du 06 Février 2005 MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL JO N° 11 du 09 Février 2005, Page 10 Relative aux semences, aux plants et à la protection de l'obtention végétale.

- Décret exécutif n° 06-216 du 18 Juin 2006 MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL JO N° 41 du 21 Juin 2006, Page 7 Fixant les conditions de classement et les modalités de certification des semences et plants.
- Décret exécutif n° 06-217 du 18 Juin 2006 MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL JO N° 41 du 21 Juin 2006, Page 8 Fixant les conditions de stockage, d'emballage et d'étiquetage des semences et plants.
- Décret exécutif n° 06-246 du 09 Juillet 2006 MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL JO N° 46 du 16 Juillet 2006, Page 19 Fixant les prérogatives, la composition et le fonctionnement de la commission nationale des semences et plants.
- Décret exécutif n° 06-247 du 09 Juillet 2006 MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL JO N° 46 du 16 Juillet 2006, Page 20 Fixant les caractéristiques techniques du catalogue officiel des espèces et variétés des semences et plants, les conditions de sa tenue et de sa publication ainsi que les modalités et procédures d'inscription à ce catalogue.
- Décret exécutif n° 07-100 du 29 Mars 2007 MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL JO N° 22 du 04 Avril 2007, Page 7 Fixant les conditions d'agrément pour l'exercice des activités de production, de multiplication ou de vente en gros et demi-gros des semences et plants ainsi que les modalités de son octroi.
- Loi n° 10-03 du 15 août 2010 fixant les conditions et modalités d'exploitation des terres agricoles du domaine privé de l'Etat. JORA N° 46 du 18.08.2010. Page 4
- Décret exécutif n° 11-05 du 10 Janvier 2011 MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL JO N° 2 du 12 Janvier 2011, Page 6 Modifiant et complétant le décret exécutif n° 06-247 du 13 Joumada Ethania 1427 correspondant au 9 juillet 2006 fixant les caractéristiques techniques du catalogue officiel des espèces et variétés des semences et plants et les conditions de sa tenue et de sa publication, ainsi que les modalités et procédures d'inscription à ce catalogue.
- Arrêté inter. du 11 Janvier 2012 MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL JO N° 1 du 06 Janvier 2013, Page 22 Fixant la classification du centre national de contrôle et de certification des semences et plants ainsi que les conditions d'accès aux postes supérieurs en relevant.

- Décret exécutif n° 13-260 du 28 Chaâbane 1434 correspondant au 7 juillet 2013 fixant le système de qualité des produits agricoles ou d'origine agricole. JORA N°36 DU 18 JUILLET 2013. Page 8
- Arrêté du 20 Dhou El Hidja 1437 correspondant au 22 septembre 2016 portant attribution du signe distinctif de reconnaissance de la qualité du produit agricole en indication géographique de la « Datte Deglet Nour de Tolga ». JORA N° 72 DU 13 DECEMBRE 2016 - Page 29
- Arrêté du 16 Décembre 2019 MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL JO N° 28 du 10 Mai 2020, Page 21 Fixant les caractéristiques des étiquettes officielles des semences et plants ainsi que leurs couleurs.
- Arrêté inter. du 16 Août 2020 MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL JO N° 61 du 12 Octobre 2020, Page 21 Portant création d'une unité de recherche en semences et plants auprès du centre national de contrôle et de certification des semences et plants et fixant son organisation interne.

- CNCC centre national de certification des plants

Afin de répondre aux exigences de qualité d'un plant il faudrait satisfaire plusieurs facteurs notamment la hauteur, le diamètre, la santé, la taille et la forme de ses racines (Coopération, 2013).

Pour garantir la conformité de ces critères de qualité et une certaine standardisation et stabilité du produit il faudrait procéder à la certification. En Algérie, la certification des plants ou semence³⁸, ce fait en passant par le Centre National de Contrôle et de Certification des semences et plants CNCC, qui est un établissement public à caractère administratif, doté de la personnalité morale et l'autonomie financière. Il est sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural et de la Pêche, il a comme principales missions de contrôler la conformité et son évaluation dans le but d'obtenir la certification, et l'homologation des différentes variétés. Il est accrédité par ALGERAC selon de la norme ISO/CEI 17025 version 2005 en octobre 2017³⁹ pour les activités d'essai sur les céréales et produits céréaliers, pour son site et unités techniques suivants :

- Essais physique et physiologique des semences de céréales autogames ;
- Essai virologique sur matériel végétal de propagation.

³⁸ Et accrédité selon https://algerac.dz/wp-content/uploads/2019/09/ANNEXE_TECHNIQUE_CNCC.pdf

ANNEXE C - GLOBALGAP

La lise des informations documenté exigés par le référentiel GLOBALG.A.P IFA v 5.2 et l'ISO 9001 :2015

Tableau 28 Document exigés par le référentiel GLOBALG.A.P IFA V 5.2 et l'ISO 9001 :2015

N°	Information Documentées Obligatoire	Nature	CHAPITRE de GLOBALGAP	Information Documentées *obligatoire	CHAPITRE de l'ISO 9001	Nature
1	Fiche parcellaire	ENR	AF 1.1.2 / AF 2.1	Procédure de détermination du contexte de l'organisation et des parties intéressées	4.1/4.2	PRC
2	plan entreprise	DOC	AF 1.1.1	Portée du SMQ et le domaine d'application	4.3*	DOC
3	Evaluation des risques et plan de gestion pour les parcelles (Allergènes)	ENR	AF 1.2.1. / AF 1.2.2	Politique de qualité	5.2*	DOC
4	Auto-évaluation interne		AF 2.2	Responsabilité et autorité	5.3	ENR
5	enregistrement des mesures correctives	ENR	AF 2.3	Procédure de traitement des risques et des opportunités	6.1*	PRC
6	analyse des risque hygiénique	ENR	AF 3.1 PPM 3.1.1	Objectifs de qualité	6.2*	DOC
7	procédure d'hygiène	PRC	AF 3.2 PPM 3.1.2	Enregistrement d'étalonnage des appareils de surveillance et de mesure	7.1.5.1*	ENR
8	Instructions en matière d'hygiène		AF 3.3/AF 4.5.2	Enregistrements de la formation, des compétences, de l'expérience et des qualifications	7.2	ENR
9	évaluation des risques santé et sécurité au travail	ENR	AF 4.1.1/AF 4.1.2	Procédure de compétence, de formation et de sensibilisation	7.2/7.3	PRC
10	fiche de fonction salarié (formation / compétences)	ENR	CB 5.2.1. / CB 8.1.5 / CB 8.2.7/AF 4.1.3 / AF 3.3 / AF 4.2.2 / AF 4.2.1 / AF 4.3.5/ PPM 5.2.1 / PPM 5.2.4	Procédure de contrôle des documents et des enregistrements	7.5	PRC
11	procédure en cas d'accident	PRC	CB 7.7.14 / AF 4.1.2 / AF 4.3.1	Procédure de vente	8.2	PRC
12	entretien et entreposage des équipements de protection individuelle	PRC/ ENR	AF 4.4.2	Enregistrements d'examen des exigences produit / service	8.2.3.2 *	ENR
13	attestation d'engagement des sous-traitant	ENR	AF 5.1	Procédure de conception et de développement	8.3	PRC
14	plan de gestion des déchets et pollution	ENR	AF 6.1.1 / AF 6.2.1 / AF 6.2.4 / CB 7.9.2 à 7.9.6/ CB 7.10.1	Enregistrements sur les intrants de conception et de développement	8.3.3*	ENR

15	fiche de présentation de l'exploitation	ENR	CB 6.1 / CB 7.3.6 / CB 7.3.2 / CB 7.3.4 / AF 4.5.1 / AF 4.2.2	Registres des contrôles de conception et de développement	8.3.4*	ENR
16	plan de préservation de l'environnement	ENR	AF 7.1.1 / AF 7.1.2 / AF 7.2.1 CB 3.5	Enregistrements sur les sorties de conception et de développement	8.3.5*	ENR
17	Source et consommation d'énergie	ENR	AF 7.3.1 / 7.3.2 / 7.3.3	Dossiers de changements de conception et de développement	8.3.6*	ENR
18	procédure et enregistrement des réclamations	ENR / PRC	AF 8.1	Critères d'évaluation et de sélection des fournisseurs	8.4.1*	ENR
19	procédure de rappel/retrait de produit	PRC	AF 9.1	Procédure de contrôle des processus ,produits et services fournis par des prestataires externes	8.4.1	PRC
20	Evaluation des risques et procédure sécurité alimentaire	ENR	AF 10.1	Procédure de production et de fourniture de services	8.5	PRC
21	Statut GlobalGAP GGN	DOC	AF 11.1	Caractéristiques du produit à produire et du service à fournir	8.5.1*	ENR
22	comptabilité matière	ENR	AF 14.1	Enregistrements sur les modifications relatifs aux biens du client	8.5.3*	ENR
23	Politique de la sécurité alimentaire	Doc	AF 15.1	Procédure d'entreposage	8.5.4	PRC
24	Evaluation des risques et plan d'action fraude alimentaire	ENR	AF 16.1	Enregistrements de contrôle de changement de production / prestation de service	8.5.6*	ENR
25	procédure produit non-conforme	PRC	AF 17.1	Enregistrement de la conformité du produit / service avec les critères d'acceptation	8.6*	ENR
26	Caractéristique des plants /factures	ENR	CB 2.1.1 /CB 2.1.2	Enregistrement des sorties non conformes	8.7.2/10.2.2*	ENR
27	Fiche traçabilité plant et semences	ENR	CB 2.1.3/2.2.1 / 2.2.2	Résultats de surveillance et de mesure	9.1.1*	ENR
28	Fiche de fonction du chef d'exploitation	ENG	CB 4.1.1 / CB 6.1 / CB 7.2.1	Procédure de contrôle de la satisfaction du client	9.1.2	PRC
29	Formation du conseiller	ENG	CB 6.1 / CB 7.2.1	Procédure d'audit interne	9.2	PRC
30	Engrais et solution nutritive	ENR	CB 4.2	Programme et résultats d'audit interne	9.2.2*	ENR
31	fiche de suivi des stocks	ENR	CB 4.3.7 /CB 7.7.13	Résultats de revue de la direction	9.3*	ENR
32	Gestion et enregistrement de l'irrigation, fertigation	ENR	CB 5.1.1 / CB 5.2.3	Procédure de revue de la direction	9.3	PRC
33	Evaluation des risques et plan de gestion de l'eau	ENR	CB 5.2.1/ CB 5.2.2 /CB 5.3.2/CB 5.3.3/ CB 5.3.5/ CB 5.4.1/CB 5.4.2	Procédure de non-conformité et action corrective	10.2	PRC

34	Méthode de production intégrée IPM	ENR	CB 6.2 / CB 6.3 / CB 6.4	Non-conformités et actions correctives	10.2.2 *	ENR
35	produit phytopharmaceutique	ENR	CB 7.3			
36	instruction de stockage des produits phytopharmaceutique	DOC	AF 10.1 / CB 4.3.1 / CB 7.7			
37	plan d'action en cas de dépassement de LMR		CB 7.6.1 / CB 7.6.3/ CB 7.6.7			
38	procédure de remplissage , rinçage du pulvérisateur et des conteneurs	PRC	CB 7.5.1/ CB 7.9.1			
39	procédure de réentrée en parcelle	PRC	CB 7.8.2			
40	plan et Carnet d'entretien, contrôle ou Fiches maintenance équipement /parcelle	ENG	CB 8.1 / CB 8.2 /PPM 4.1.1 / PPM 4.1.2 / PPM 4.1.4 / PPM 4.1.6 / PPM 4.1.1 /PPM 4.1.2 / PPM 4.1.4 /PPM 4.1.6			
41	plan et registre de nettoyage	ENR	PPM 3.1.5/ PPM 4.2.1/PPM 4.2.2 / PPM 4.2.6 /PPM 4.2.1 /PPM 4.2.2			
42	carnet d'accident	ENR	PPM 5.3.1			
43	obtenir les analyse des éléments nutritifs et de la maladie pour les substrats achetés	ENR	PPM 2.4 PPM 2.5			
44	Enregistrements de propagation	ENR	PPM 3			
45	condition de négociation	ENR	PPM 6			

Source : par nos propres soins

Lise des documents en commun entre GLOBALGAP et ISO 9001

Tableau 29 Lise des documents en commun entre GLOBALGAP et ISO 9001

N°	Informations documentés en commun GLOBALGAP et ISO 9001	Chapitre GLOBALGAP	Chapitre ISO 9001	
1	fiche de fonction salarié (formation / compétences)	Enregistrements de la formation, des compétences, de l'expérience et des qualifications	CB 5.2.1. / CB 8.1.5 / CB 8.2.7/AF 4.1.3 / AF 3.3 / AF 4.2.2 / AF 4.2.1 / AF 4.3.5/ PPM 5.2.1 / PPM 5.2.4	7.2
2	fiche de présentation de l'exploitation	Responsabilité et autorité	CB 6.1 / CB 7.3.6 / CB 7.3.2 /CB7.3.4 / AF 4.5.1 / AF 4.2.2	5.3
3	Evaluation des risques et plan de gestion pour les parcelles analyse des risque hygiénique	Procédure de traitement des risques et des opportunités	AF 1.2.1. / AF 1.2.2	6.1
4	Auto-évaluation interne	Procédure d'audit interne /	AF 2.2	9.2
5		Programme et résultats d'audit interne		9.2.2
6	Procédure produit non-conforme procédure et enregistrement des réclamations	Procédure de non-conformité et action corrective	AF 17.1/ AF 8.1	10.2
7		Non-conformités et actions correctives		10.2.2
8		Enregistrement des sorties non conformes		8.7.2 8.2.1.c
9	Instructions en matière d'hygiène	Procédure sensibilisation	AF 3.3/AF 4.5.2	7.3
10	Caractéristique des plants	Enregistrements d'examen des exigences produit / service	CB 2.1.1 /CB 2.1.2	8.2.3.2
11	Fiche traçabilité plant et semences	Procédure de contrôle des processus ,produits et services fournis par des prestataires externes	CB 2.2.1 PPM 2.1 PPM 2.2	8.4.1
12		Critères d'évaluation et de sélection des fournisseurs		8.4.1
13	Evaluation des risques et plan de gestion de l'eau	Résultats de surveillance et de mesure	CB 5.3.3	9.1.1
	Méthode de production intégrée IPM		CB 6.3	
14	plan et Carnet d'entretien, contrôle ou Fiches maintenance équipement /parcelle	Enregistrement d'étalonnage des appareils de surveillance et de mesure	CB 8.1 / CB 8.2	7.1.5.1
15	instruction de stockage des produits phytopharmaceutique	Procédure d'entreposage	AF 10.1 / CB 4.3.1 / CB 7.7	8.5.4
16	condition de négociation	Procédure de vente	PPM 6	8.2

Source : par nos propres soins

- Formation GLOBALG.A.P pour les employés de CHATLAT

Figure 15 Formation GLOBALG.A.P



GLOBAL G.A.P
CHATLAT

BENBOUZID Samir
KESSAL Fatima Zohra

GLOBAL G.A.P

CHATLAT

GLOBAL G.A.P. est une marque déposée ainsi qu'une série de référentiels sur les bonnes pratiques agricoles (B.P.A. G.A.P.).

répondre aux préoccupations des consommateurs en matière de Protection de l'environnement, de santé, sécurité et protection sociale des ouvriers et du bien-être des animaux, en préservant la faune et la flore ainsi qu'une meilleure utilisation des ressources naturelles. Mais aussi à la sécurité alimentaire car elle permet le développement de meilleures pratiques de production dans le monde afin de rassurer les consommateurs quant au mode de production des aliments dans l'exploitation agricole.

Le référentiel comprend Les bonnes pratiques agricoles, la traçabilité, l'analyse et la maîtrise des risques de contamination, ainsi que la sécurité sanitaire.


تمثل مواصفة الجلوبال جاب مجموعة من المعايير والإجراءات التي تم وضعها من قبل اتحاد تجار التجزئة الأوروبيين

ويتم التركيز على المعايير الخاصة بتطبيقات المخططات الخاصة بسلامة الأغذية والتبعية ومراقبة استخدام الأسمدة والمبيدات والحدود القصوى لها والرعاية الاجتماعية للمعلم، وإدارة الطاقة، والتوثيق البيئي وإدارة المحافظة على البيئة وهي تغطي الإنتاج الزراعي ككل وتشمل المراقبة لإداء المغالين والعمل (في الزراعة أو عمليات التعبئة)

Source : élaboré par nos propres soins

Figure 16 feuille de présence formation GLOBALG.A.P

Feuille de présence		
SUJET : formation sur le référentiel GLOBAL GAP		
Animateur	<ul style="list-style-type: none"> • BENBOUZID Samir • KESSAL Fatima Zohra 	
NOM	Prénom	Poste
Bemaben	Abdelouejbar	DG
Hammadi	Abdenaim	D. administratif
Boughenara	Zinecine	R. A
HADI BI	Mohammed	Commerce/Responsabilité
Benminouche	Mounira	Responsable commerciale
cherbi	SAMIR	D. Technique
Seffouh	Chaouib	Responsabilité



Source : document interne de l'entreprise

- Plan d'action de mise en place du référentiel GLOBALGAP

Figure 17 plan d'action

			Action requise		statut	
			5	Achevée	2	
			2	En cours	14	
			2	Non réalisée	50	

NO	activité	Exigences		Responsable	livrable	Échéance	niveau	Warning	Statut	Remarque
		GLOBALGAP	ISO 9001							
1	Etat des lieux	AF 2.2	9.2.1				100%		Achevée	
2	veille réglementaire	AF 4.2.2 CB 5.4.1.2 CB 7.1.1 CB 7.1.2 CB 7.7.1 CB 7.7.11 CB 7.8.1 CB 7.9.6 PPM 4.2.4 PPM 5.1.1 PPM 5.1.2				31/05/2021	25%	Action urgente requise	En cours	
	mettre en place un système de				Plans PAC, carte IGN,					

Source : réalisé par nos propres soins

Tableau 30 producteur Algérien certifié GLOBALG.A.P

GGN	type	Nom	ZIP	ville	wilaya	Produit	Certificat
4063061486899	producteur	COMPAGNIE ALGERIENNE TRADING METIDJA	16000	TESSALA EL MARDJA	ALGIERS	<ul style="list-style-type: none"> • Abricots • Oranges • Pêches • Pommes • Prunes • Raisins de table 	IFA V 5.2 valide jusqu'au 02.03.2022

Source : élaboré par nos propres soins à partir de la base de données GLOBALG.A.P disponible sur [Recherche \(globalgap.org\)](http://Recherche(globalgap.org)) (consulté le 05/07/2021)

ANNEXE D - Documents interne

- Politique qualité de l'entreprise

Figure 18 Politique qualité



الأرض, الإنسان, التنمية
LAND, HUMAN, PROGRESS

www.pepinlere-chatlat.com
+213 770 561 007 / +213 776 211 474
Info@pepinlere-chatlat.com

Politique Qualité

Le : 06/09/2020

Notre entreprise **CHATLAT**, créée en 2018, participe activement à la politique de développement de l'agriculture en Algérie.

La satisfaction de nos clients est notre priorité numéro 1.

Les dirigeants de **CHATLAT** s'engagent à mettre en place les actions nécessaires pour répondre aux exigences des parties prenantes et à améliorer en permanence les performances à tous les niveaux de nos activités.

Notre organisation est basée sur un système de management qualité dont les principales orientations sont :

- Satisfaire les exigences et les attentes de nos parties intéressées pertinentes.
- Renforcer les compétences et développer le savoir-faire de nos collaborateurs.
- Promouvoir la culture du résultat et de la performance à tous les niveaux de notre entreprise.
- Développer* l'activité marketing afin d'accroître la notoriété de notre marque.
- Elargir le champ de pénétration de nos produits sur le marché.
- Diversifier notre gamme de produits.
- Améliorer la santé financière de l'entreprise.

Je m'engage en tant que Directeur Général à mettre à la disposition les ressources nécessaires pour mettre en œuvre cette politique et assurer l'amélioration continue de notre système de management qualité.

Nous attendons de tous les employés de **CHATLAT** qu'ils contribuent à cette démarche d'amélioration continue, partie intégrante de notre système.

Le Directeur Général



BENABES Abdeldjebar



© SARL CHATLAT Esl 16, Exploitation chatlat saïd,
Souahet Rouba ALGERIE
Capital social : 5.000.000 Da
N° RC : 16/00-0809732B12 Nif : 001809080973206 ART : 16392400454
RIB : 0030344/000203130085 BADR







@Chatlatsolutions

Source : document interne

- Analyse des facteurs externes influent sur l'entreprise CHATLAT

Tableau 31 Analyse des facteurs externe


Facteurs	Eléments	Influence		Degré		
		↗	↘	◇	◊	◆
Politique	Le nouveau plan de développement de l'état qui favorise le domaine agricole <ul style="list-style-type: none"> • Le souhait de croissance agricole • Les programmes d'appui • Création de la nouvelle direction : La Direction de l'Agriculture Biologique, de la Labellisation et de la Promotion des Productions Agricoles 	x				x
	L'instabilité politique Activités de lobbying Secteur peu contrôlé (trop d'informel)		x		x	
Légal	Législation peu favorable pour les investisseurs du secteur ils disposent seulement de 66 % de droit (l'ordonnance N 01/9 du 22 janvier 2009 relative à la loi de finances complémentaire 2009, étaient tenus de respecter les dispositions de l'article 62 qui fixe un taux de 34% pour le concessionnaire et 66% pour l'investisseur privé.) Manque de loi et de législation		x			x
	Agrément qui donne une certaine notoriété pour l'entreprise (très peu qui sont agréer CHATLAT en fait partie) La loi n° 05-03 du 27 Dhou El Hidia 1425 correspondant au 6 février 2005 relative aux semences, aux plants et à la protection de l'obtention végétale Les conditions d'octroi de cet agrément sont définies par le décret exécutif n° 07-100 du 10 Rabic El Aquel 1428 correspondant au 29 mars	x				
Economique	La chute du prix du pétrole qui a fait rentrer l'Algérie dans une situation de grande vulnérabilité économique, le gouvernement doit se tourner vers l'économie alternative (le secteur agricole)	x				x
	Les finances islamique	x			x	
	La limitation des importations alimentaires	x		x		
	La crise économique, L'inflation l'Algérien perd de son pouvoir d'achat en raison de cette hausse multiple des prix à la consommation et de la stagnation des salaires. Cela intervient dans un contexte de morosité économique, dans un pays très affecté par la baisse des prix du pétrole.		x		x	
	La politique du commerce extérieure pour développer les exportation du pays	x			x	
Socioculturel	La nouvelle tendance du healthy le désir de consommer mieux, des produits au plus près de la nature	x		x		
	La fausse idée chez les agriculteurs par rapport à la saturation du marché des fruits		x	x		

Facteurs	Eléments	Influence		Degré		
		↗	↘	◇	◊	◆
Technologique	Lancement du site Web Elfirma.dz dédié aux points de vente de produits agricoles directement du producteur au consommateur	x			x	
	Le développement technologique du secteur	x			x	
Environnemental, Ecologique	La Loi relative à la Promotion des Énergies Renouvelables et la Loi relative à la Protection de l'Environnement dans le cadre du Développement Durable	x		x		
	La sécheresse		x	x		
	Le niveau de salinité et de pollution de l'eau en augmentation		x			x
	La baisse du niveau d'eau du forage rabattement des nappes		x		x	
	Les politiques, plans de développement et initiatives qui font explicitement référence au développement durable ou au changement climatique	x			x	
Force	Eléments	Pouvoir				
		◇	◊	◆		
Concurrence direct	<ul style="list-style-type: none"> L'agrément (CHATALT) Vente de plant certifier (CHATALT) Image de marque (CHATALT) Les concurrents sont plus anciens sur le marché 		x			
Client	<ul style="list-style-type: none"> Peu de pépinière qui sont agréé par l'état ce qui présente un avantage concurrentiel Toutes les pépinières présentent pratiquement les mêmes produits ce qui laisse le choix pour les clients. 		x			
Fournisseur	<ul style="list-style-type: none"> Ils ont contribués à plus de 50% de l'investissement de départ L'entreprise a des dettes à rembourser La matière première est difficile à trouver 					x
Nouveau entrants	<ul style="list-style-type: none"> Le secteur agricole présente un potentiel très élevé Le gouvernement encourage et offre des aides et des facilitations pour les gens qu'ils veulent investir dans le domaine 					x
Produit de substitution	<ul style="list-style-type: none"> Pas de produit de substitution 	x				

Source : élaboré sur la base des séances de travail effectuées avec la direction

Annexe E - Processus

Tableau 32 tableau des interaction entre les processus

	M1	R1	R2	R3	R4	R5	S1	S2	S3
M1		Politique Q Revue de direction Objectif à atteindre fiche technique Besoin d'amélioration	Politique Q Revue de direction Objectif à atteindre Besoin d'amélioration	Politique Q Revue de direction Objectif à atteindre Besoin d'amélioration	Politique Q Revue de direction Objectif à atteindre Besoin d'amélioration	Politique Q Revue de direction Objectif à atteindre Besoin d'amélioration	Politique Q Revue de direction Objectif à atteindre Besoin d'amélioration	Politique Q Revue de direction Objectif à atteindre Besoin d'amélioration	Politique Q Revue de direction Objectif à atteindre Besoin d'amélioration
R1	Rapport d'activité Revue de processus		Programme de greffage/semis	Plants	Plants Ordre de mission	Ordre d'achat Expression de besoin	Ventilation interne Rapport de traitement	Besoin de recrutement, formation	Besoin entretien ou réparation
R2	Rapport d'activité Revue de processus	Semences, greffons (plant mère)		Fiche de parc semencier (quantité /type)	Demande de contrôle	Expression de besoin	Attestation d'origine Attestation non OGM	Besoin de recrutement, formation	Besoin entretien ou réparation
R3	Rapport d'activité Revue de processus Rapport de réclamation	Ordre de sortie Bon de commande	Besoin en variété		Commande client a contrôlé Fiche de contrôle Réclamation client		Tableau de suivi de commande	Besoin de recrutement, formation	
R4	Rapport d'activité Revue de processus Rapport de contrôle	Rapport de contrôle Les actions à mettre en place	Rapport de contrôle Les actions à mettre en place	Fiche de contrôle		Rapport de contrôle Les actions à mettre en place	Fiche de non-conformité Rapport de contrôle Fiche de contrôle	Besoin de recrutement, formation	

R5	Rapport d'activité Revue de processus	Produit PPP Engrais Substrat	Produit PPP Engrais Substrat		Matière première, Equipment, produit a contrôlés		Bon de livraison	Besoin de recrutement, formation	Matériel
S1	Rapport d'activité Revue de processus	Retroplanning	Retroplanning	Inventaire	Fiche de contrôle			Besoin de recrutement ; formation	Retroplanning
S2	Rapport d'activité Revue de processus Plan de formation/recrutement	Fiche d'intégration Les ressources RH	RH	RH	RH	RH	RH		RH
S3	Rapport d'activité Revue de processus	Entretien des serres et des équipements	Entretien des serres et des équipements			Expression de besoin en matériel	Registre de maintenance	Besoin de recrutement, formation	

- Processus management

	PROJET Fiche descriptive processus	Date :
	Management	Référence :

Pilote du processus	HAMMADI Abdrahim		
Finalité du Processus	Assurer/ Garantir la pérennité de l'organisme Veiller à l'amélioration continue en permanence de l'organisme Veiller au respect des dispositions légales, conventionnelles et réglementaires		
Type du processus	Management	Réalisation	Support
	✓		
Acteurs internes du processus	Le directeur général, directeur technique et le directeur administratif		

Fournisseur	Entré	Processus	Sortie	Client
Etat/ institution de normalisation...	Exigences normatives/légales/Parties prenantes/internes	<ul style="list-style-type: none"> • Etablir la politique général et qualité de l'organisme, ainsi que sa stratégie globale. • Définir les objectifs à atteindre et les ressources nécessaires à cela. • Communiquer les objectifs, les politiques et les stratégies de l'organisme aux employés. • Assurer l'amélioration continue. • Manager les différentes entités et service de l'organisme. • Analyser les risques et mettre en place un plan de maîtrise 	Objectif et stratégie de l'entreprise	Tous les processus
Tous les processus	Rapport d'activité / revue de processus		Politique qualité	
Tous les processus	Besoin d'amélioration des processus		Revue de direction	
RH	Plan de formation/recrutement / bilan de compétence		Instruction de travail	
Commercial	Action correctif/Réclamation		Plan d'action d'amélioration	
Contrôle	Rapport de contrôle		planning global de pilotage	
		Rapport d'Analyse des risques et moyens de maitrises		

Interaction avec les autres processus

Tous les processus

Exigences

EXIGENCES Légale :

- Arrêté du 17 Août 2014 MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL JO N° 60 du 12 Octobre 2014, Page 24 Modifiant et complétant l'arrêté du 7 Muharram 1417 correspondant au 25 mai 1996 fixant les modalités d'inscription des agriculteurs, de tenue des registres y afférents et le modèle de la carte professionnelle d'agriculteur.
- Décret exécutif n° 13-260 du 07 Juillet 2013 MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL JO N° 36 du 18 Juillet 2013, Page 8 Fixant le système de qualité des produits agricoles ou d'origine agricole.
- Arrêté du 16 Juin 2011 MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL JO N° 30 du 16 Mai 2012, Page 25 Relatif au fichier des exploitations agricoles.
- Loi n°83-18 du 13 août 1983 relative à l'accession à la propriété foncière agricole (APFA). Loi n° 10-03 du 5 Ramadhan 1431 correspondant au 15 août 2010 fixant les conditions et les modalités d'exploitation des terres agricoles du domaine privé de l'Etat.
- Arrêté du 22 Mai 2016 MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DE LA PECHE JO N° 53 du 07 Septembre 2016, Page 18 Fixant les superficies minimales, les conditions et les caractéristiques techniques pour l'exercice des activités de production, et/ou de multiplication et de vente des semences et plants.
- Arrêté du 16 Décembre 2019 MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL JO N° 28 du 10 Mai 2020, Page 21 Fixant les caractéristiques des étiquettes officielles des semences et plants ainsi que leurs couleurs.
- Décret exécutif n° 07-100 du 29 Mars 2007 MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL JO N° 22 du 04 Avril 2007, Page 7 Fixant les conditions d'agrément pour l'exercice des activités de production, de multiplication ou de vente en gros et demi-gros des semences et plants ainsi que les modalités de son octroi
- Décret exécutif n° 06-216 du 18 Juin 2006 MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL JO N° 41 du 21 Juin 2006, Page 7 Fixant les conditions de classement et les modalités de certification des semences et plants
- Loi n°05-03 du 27 Dhou El Hidja 1425 correspondant au 6 février 2005 relative aux semences, aux plants et à la protection de l'obtention végétale
- Arrêté du 16 Décembre 2019 MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL JO N° 28 du 10 Mai 2020, Page 15, Fixant le règlement technique relatif au système de production et de certification des semences des espèces de légumineuses alimentaires
- Arrêté du 20 Juin 2012 MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL, JO N° 67 du 12 Décembre 2012, Page 19, Portant inscription de variétés dans la liste A du catalogue officiel des espèces et variétés végétales autorisées à la production et à la commercialisation.

Global gap :

- AF 1.1.1 / AF 1.2.1 / AF 1.2.2 / AF 2.2 / AF 2.3 / AF 3.2 / AF 3.4 / AF 4.1.1 / AF 4.1.2 / AF 4.3.1 / AF 4.3.2 / AF 4.3.3 / AF 4.4.1 / AF 4.5.2 / AF 4.5.3 / AF 4.5.4 / AF 6.2 / AF 7 / AF 8 / AF 9 / AF 11 / AF 16 /
- CB 5.3 / CB 5.4 / CB 7.1.1 / CB 7.7.1 / CB 7.7.11 / CB 7.9.5
- PPM 3.1.1 / PPM 3.1.2 / PPM 3.1.3 / PPM 3.1.4 / PPM 5.3.1 / PPM 6.1.1 / PPM 6.1.4 / PPM 6.2.1

ISO 9001 v 2015 :

§4.2, §4.3, §4.4, §5.1.1, §5.2, §6.1, §6.2, §6.3, §7.1, §7.3, §7.4, §7.5, §9.1, §9.2, §9.3, §10.1, §10.2, §10.3

Exigences interne : Règlement intérieure

Exigences clients

Méthode de mesure et de surveillance	Documents / procédure /enregistrement
<ul style="list-style-type: none"> • Audit interne • Revue de direction • Revue de processus • 2 réunions par semaine 	<ul style="list-style-type: none"> • Politique qualité • Plan d'action (les actions correctives et préventives) • Objectif annuelle • Objectif interne • Contexte de l'organisme • Les différents politiques d'organisme • Instruction de travail • PV de revue de processus/ direction • Rapport d'audit • Rapport d'activité • Plan de communication • Plan de développement

Les indicateurs du processus

Indicateur	Formule	Objectif	Cible	Fréquence de suivi	Enregistrement
Taux d'objectifs atteints	$\frac{\text{objectifs atteints}}{\text{objectifs mesurés}} \times 100$	Efficacité processus	>80 %	Trimestrielle	Revue de direction
Taux de conformité réglementaire	$\frac{\text{exigence respecté}}{\text{total des exigences}} \times 100$	Efficacité du système	100 %	Trimestrielle	Revue de direction
Taux de réalisation des audits	$\frac{\text{Nombre d'audit réalisés}}{\text{Nombre d'audits prévu}} \times 100$	Une bonne surveillance du système	>80 %	Trimestrielle	Programme d'audit
Taux Efficacité des actions d'amélioration	$\frac{\text{Actions efficaces}}{\text{actions engagés}} \times 100$	Efficacité des actions d'amélioration	>90 %	Trimestrielle	Revue de direction
Taux de conformité normative	$\frac{\text{Nombre Exigence conforme}}{\text{nombre d'exigences total}} \times 100$	0 non-conformité majeure	100 %	Annuelle	Rapport d'audit

- Analyse des Risque et opportunité d'amélioration du processus

Risque	Moyens de maîtrise	Opportunités	Moyen de réussite
Les Pilotes ne sont pas formés	Prévoir des formations pour les pilotes	Certification ISO 9001 / GlobalGAP	Suivre les plans d'action proposé par les accompagnateurs
Désengagement du pilote processus due à la charge de travail	Compléter les postes vacants afin d'alléger la charge des différents responsables en recrutent un RHSE, responsable production ...	Le nouveau plan de développement de l'état qui favorise le domaine agricole	Rester en veille permanente
Manque/ mauvaise de communication (non compréhension)	Utilisation d'une autre manière de communication par exemple prévoir des instruction de travail en vidéo des indication visuel afin de faciliter la compréhension	Potentiel export	Travaillé sur le développement de la capacité de production et la qualité du produit toute en travaillant sur les différent référentiel GLOBALGAP / ISO 9001 afin d'obtenir la certification
Non-respect/ non application de la politique Qualité	Renforcement des plans d'action de sensibilisation	L'aide du ministère de l'industrie, les programmes d'appuis	S'informer sur les différent modalité afin de bénéficier de l'aide proposé
Risques liés à la résistance au changement			
Changement des lois et réglementation (instabilité politique)	Assurer une bonne veille réglementaire / sous-traité l'activité avec un organisme spécialisé afin d'acquérir a un meilleure résultat		
Ne pas suivre/ avoir une veille réglementaire et concurrentiel			
Crise sanitaire Covid (fermeture des importation, confinement ...)	Prévoir une autre source d'approvisionnement Constituer un stock de secours		

- Processus RH

	PROJET Fiche descriptive processus	Date : 16/05/2021
	<h1>Ressources humaines</h1>	Référence :

Pilote du processus	BOUGHERARA ZINEEDDINE		
Finalité du Processus	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre à disposition des différents processus un personnel compétent et qualifié pour un meilleur rendement. • Gestion de la politique sociale et administrative de l'entreprise pour son bon fonctionnement 		
Type du processus	Management	Réalisation	Support ✓
Acteurs internes du processus	Responsable du service / directeur administrative		

Date	Edition	Nature des modifications	Pages
16/05/2021	01	Création	Toutes

Fournisseur	Entrées	processus	Sorties	Clients
Management	<ul style="list-style-type: none"> • Politique qualité 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un plan de formation et de recrutement • Recrutement • Formation • Evaluation du personnel • Evaluer l'efficacité des actions de formation • Gestion des carrières • Gestion de la rémunération • Action des œuvres social • Médecine de travail, assurance ...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport d'activité • Etats (salaires, congés, primes) 	Management
	<ul style="list-style-type: none"> • Exigences légales et réglementaires • Exigences normatives 		<ul style="list-style-type: none"> • Employé compétent • Fiche d'intégration • Attestations de travail • Contrat de travail 	Tous les processus
	<ul style="list-style-type: none"> • Exigences des parties intéressées 		<ul style="list-style-type: none"> • Bilan de compétences • Fiches d'évaluation de la formation • Plan de formation • Plan de recrutement 	Management
Tous les processus	<ul style="list-style-type: none"> • Besoin en compétences et formations • Besoin en recrutement 			

Interaction avec les autres processus

Tous les processus

Exigences

EXIGENCES Légale :

Code du travail

La loi 90-04 du 06 février 1990, relative au règlement des conflits individuels du travail Loi n° 90-11 du 21 avril 1990, relative aux relations de travail, modifiée et complétée par :

- Ordonnance n°97-03 du 11 janvier 1997, fixant la durée légale du travail ;
- Loi n° 90-04 du 06 février 1990, modifiée et complétée, relative au règlement des conflits individuels de travail.
- Loi n° 90-11 du 21 avril 1990, modifiée et complétée, relative aux relations de travail ;
- Ordonnance n°97-03 du 11 janvier 1997, fixant la durée légale du travail ;
- Loi n° 90-04 du 06 février 1990, modifiée et complétée, relative au règlement des conflits individuels de travail.
- Le décret législatif n°94-03 du 11 avril 1994 (JORA n°20-1994)
- Le décret législatif n°94-09 du 20 mai 1994 portant préservation de l'emploi et protection des salariés susceptibles de perdre de façon involontaire leur emploi (JORA n°34-1994)
- La loi n°16-01 du 6 mars 2016 portant révision constitutionnelle (JORA n°14 du 07/03/2016)
- Loi n° 18-12 du 18 Chaoual 1439 correspondant au 2 juillet 2018 modifiant et complétant la loi n° 63-278 du 26 juillet 1963 fixant la liste des fêtes légales

1 Relation de travail

- 1-1 La relation de travail
- 1-2 Conditions et modalités de recrutement
- 1-3 La suspension de la relation de travail
- 1-4 La cessation de la relation de travail

2 Salaire

- 2-1 Rémunération
- 2-2 Le salaire national minimum garanti (SNMG)
- 2-3 Les garanties prévues en matière de rémunération
- 2-4 Salaires des cadres dirigeants

3 Droits et obligations des travailleurs salariés

4 Durée légale du travail

- 4-1 Durée légale du travail
- 4-2 Heures supplémentaires
- 4-3 Travail de nuit
- 4-4 Travail posté

5 Repos –congés- absences- fêtes légales

- 5-1 Repos légaux
- 5-2 Congés
- 5-3 Absences
- 5-4 Fêtes légales

6 Conflits individuels de travail

- 6-1 Procédures de règlement des conflits individuels de travail au niveau de l'entreprise
- 6-2 Procédures de règlement devant le bureau de conciliation
- 6-3 Le tribunal siégeant en matière sociale
- 6-4 Saisine du tribunal siégeant en matière sociale
- 6-5 Compétence matérielle des tribunaux siégeant en matière sociale

Global gap :

- AF 3.3 / AF 4.1.3 / AF 4.2 / AF 4.3.5 / AF 4.5.1 / AF 4.5.2 / AF 5.1
- CB 4.1.1 / CB 6.1 / CB 7.2.1 / CB 7.7.10
- PPM 5.5.1 / PPM 5.1.2 / PPM 5.2.1 / PPM 5.2.3 / PPM 5.2.4

ISO 9001 v 2015 :

§4.4, §5.3, §6.1, §6.2, §6.3, §7.1.1, §7.1.2 §7.1.4, §7.1.6, §7.2, §7.3, §7.4 §7.5, §9.1.1 §9.1.3, §10.1 §10.2, §10.3

Exigences interne :

Règlement intérieure

Méthode de mesure et de surveillance	Documents / procédure /enregistrement
<ul style="list-style-type: none"> • Audit • Revue processus • Revue de direction 	<ul style="list-style-type: none"> • Code de travail • Règlement intérieur • Procédure recrutement • Procédure formation • Plan de formation • Fiche de besoins en recrutement • Fiche de besoins en formation • Fiche d'évaluation période d'essai • Fiche de poste • Fiche d'induction • Fiche d'intégration • Fiche d'évaluation de la formation • Contrats de travail • Dossier personnel des salariés • Fiches de paie • Fiche de réclamation interne

Les indicateurs du processus

Indicateur	Formule	Fréquence de suivi	Enregistrement
Taux d'absentéisme	$\frac{\text{Nombre de jours d'absence}}{\text{Nombre de jours ouvrables}} \times 100$	Mensuelle	Fiche d'absence
Pourcentage d'actions de formation effectuées conformément au plan	$\frac{\text{Formation effectuée}}{\text{Formation prévue}} \times 100$	Semestrielle	PV de revue de processus
Taux d'efficacité des formations	$\frac{\text{Action efficace}}{\text{action engagé}} \times 100$	Semestrielle	Fiche d'évaluation
Turnover	$\frac{\text{Nombre de départs}}{\text{Effectif moyen}} \times 100$	Annuelle	PV de revue de processus
Temps d'embauche moyen	Nombre de jours pendant lesquels les offres d'emploi sont publiées / Nombre d'emplois à pourvoir	Annuelle	Dossier administratif
Taux d'acceptation des offres	$\frac{\text{Nombre d'offres acceptées}}{\text{Nombre d'offres}} \times 100$	Annuelle	Dossier administratif
Taux de satisfaction des employés	$\frac{\text{employé satisfait}}{\text{l'ensemble des employés}} \times 100$	Semestrielle	PV de revue de processus

Risque et opportunité d'amélioration du processus

Risque	Moyens de maîtrise	Opportunités	Moyen de réussite
Besoin mal exprimé	Mettre en place des formulaires afin de faciliter l'expression du besoin	Fidélisation du personnel	Des primes
Personnel non qualifié	Revoir les besoin de chaque poste et effectuer des formation adapté pour chaque employé (élaborer un document pour le suivi des compétences)	Disponibilité et compétence des formateurs	Essayer de garder un bon contact avec les formateur
Baisse des performance du personnel	Faire un suivi et évaluation du personnel Motivation Des primes pour les agents pépiniériste qui ont obtenues des bonnes notes d'évaluation	Disponibilité de compétences interne pour effectuer les formations	Motivation Primes
Conflit individuel et collectifs	Choisir des chefs d'équipes qui ont un bon relationnelle Avoir une bonne communication entre la direction et l'opérationnel	Convention avec université de CHLEF pour assurer les formation	Donner des offres de stages pour les étudiant de l'université
Maladie liée à l'utilisation des produits phytosanitaire	Mettre à la disposition des employés, les Equipment de protections individuel nécessaire. Assurer un suivi de l'état de santé des agents phytosanitaire		
Qualité de la Formation	Faire une veille des centres de formation Formation en interne Choisir des formateurs agréé		
Non-respect du planning de formation	Faire un suivi du planning		
Poste critique vacant	Recrutement en interne		

ANNEXE F - Documents et procédures établis



Fiche de contrôle avant livraison

Références :
Version : V1

Réalisé par :	Date du contrôle :
Catégorie de produit :	Variété :
Code couleur :	Variété du porte-greffe :
Code client :	Quantité a contrôlé :
Chef d'équipe :	Date de livraison :

Point de contrôle	Critère de conformité	Observation	Plants non conforme		
Contrôle documentaire					
Traitement effectuer	<ul style="list-style-type: none"> • La date • Serre • Bloc • Chapelle • Batterie • Type 				
Irrigation					
Fertilisation					
Contrôle visuel					
Porte greffe (Point de greffage)	Entre 25 et 40 cm				
	Diamètre stylo, a aouté				
	Porte-greffe greffé		Non-greffé	P verte	
Plant	Hauteur Entre 70 cm et 1.30 m selon la variété				
	Le 40 cm après le point de greffage doivent être a aouté				
Etat des Feuilles	Carence Maladie				
Etiquette	Certification				
	Contrôle				
Code de couleur	Disponibilité du code de la variété a livré				
Sacs d'élevage	Les sacs doivent être en bonne état avant la livraison				
Les rejets	Pas de bourgeons latérale dans le porte greffe				
Support du plant	Palissage				
	Tuteurage				

Nombre de produit non conforme	Nombre de produit conforme	Taux de conformité

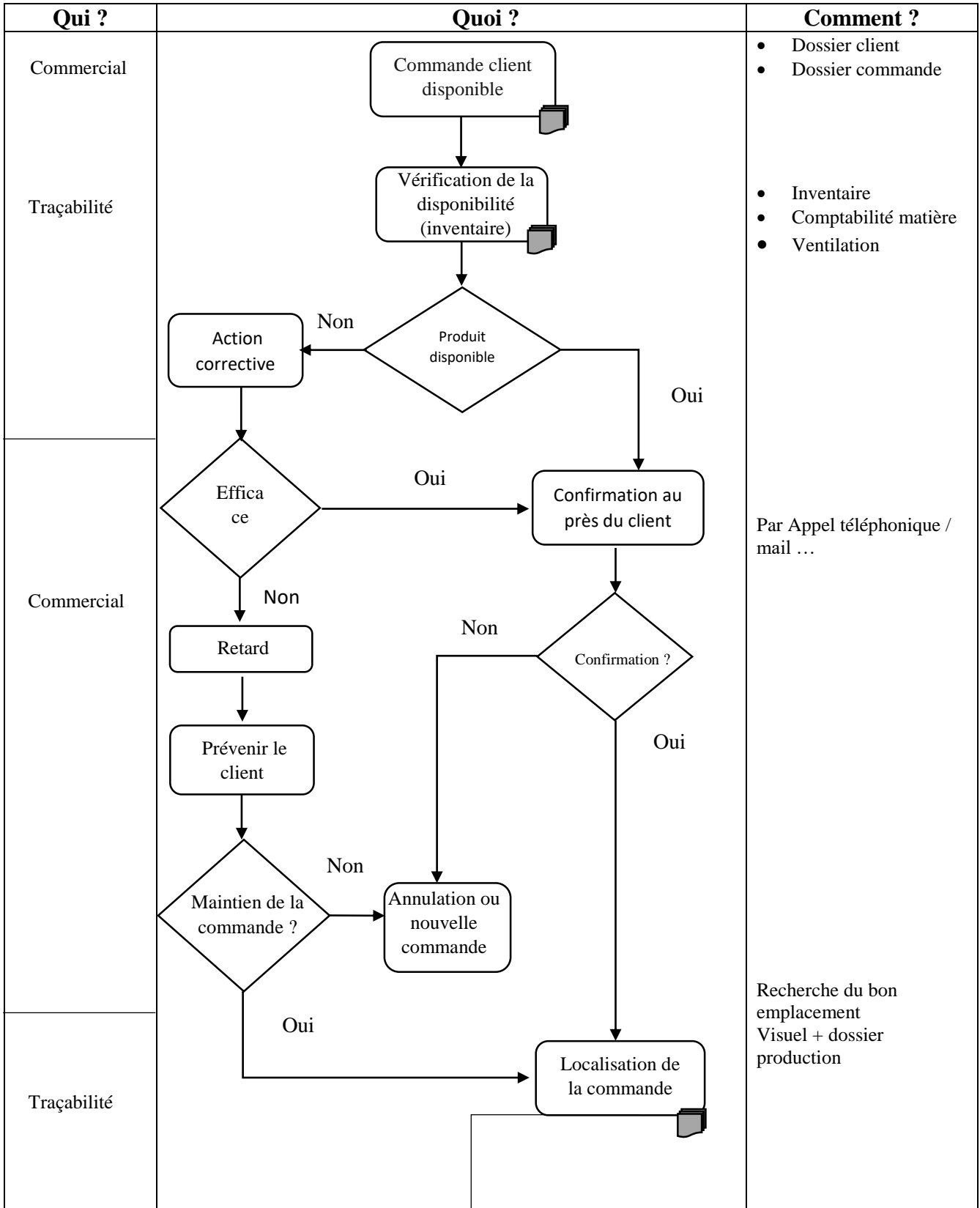
Contrôleur	Approbateur	Visa du client/contrôleur



Procédure préparation et libération du produit

Référence :
Version :

30 jours avant la livraison

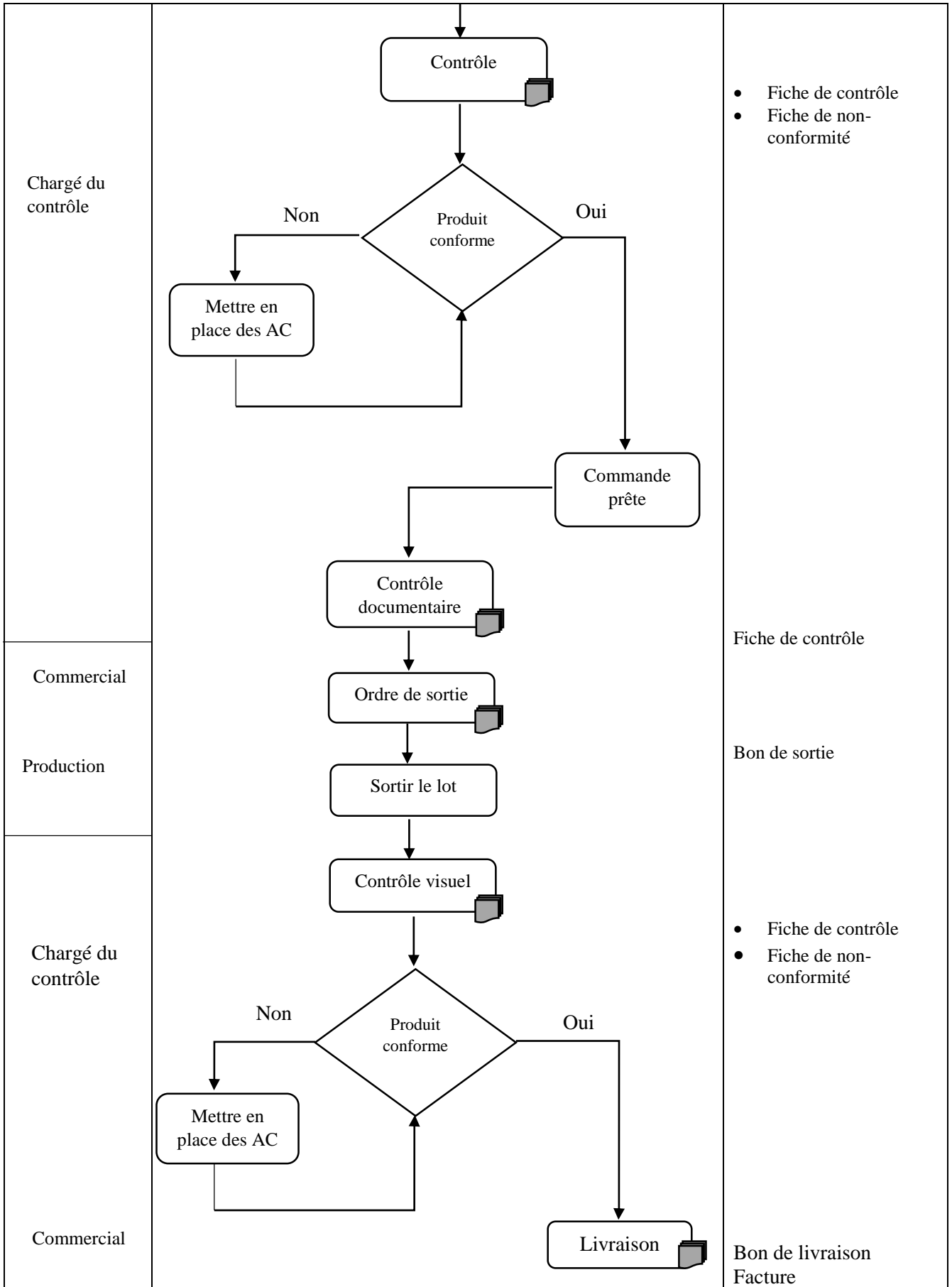


30 jours avant la livraison

J-4

J-3

J-2





Fiche de non-conformité

Références :
Version :
AF 17.1

- Constatation d'un lot non conforme

Qui (Employé /Client Organisme de certification/ Service public/autre)	Coordonné	Date	Comment ? ((Personnel, tél. e-mail, courrier, etc.)

- Identification du lot non conforme

Variété	
Quantité	
Emplacement	
Identification (couleur)	
Code	

Description de la non-conformité du lot (brève description, annexes éventuelles)

--

Cause(s) (possible(s)) de la non-conformité

Quoi ?	Remarque	Éventuellement Confirmation (Contrôle, analyse, etc.)

Actions correctives et remarques éventuelles	Actions préventif et remarques éventuelles



Procédure de réclamation

Références :
Version :
Date :
AF 8.1

1. Procédure de réclamation

Cette procédure décrit les dispositions prises par l'entreprise CHATLAT pour répondre aux réclamations reçus.

Des actions correctives et/ou préventives seront mises en place afin d'éliminer les causes réelles d'une situation d'urgence et empêcher son renouvellement

- Chaque réclamation interne et externe concernant des éléments couverts par la Norme GLOBALG.A.P. doit faire l'objet d'un suivi suffisant.
- Ce suivi comprend : l'enregistrement de la réclamation, son évaluation, son suivi et l'enregistrement des sanctions.
- Le formulaire ci-dessous sera utilisé pour le traitement des réclamations des clients – un formulaire par réclamation.
- Si l'entreprise fait l'objet d'une enquête et / ou d'une sanction de la part des autorités compétentes ou locales concernant un élément de la Norme GLOBALG.A.P., il faudrait en informer l'organisme de certification, qui le signalera à son tour au secrétariat GLOBALG.A.P.

2. Formulaire de réclamation

Identification de la réclamation

Auteur de la réclamation	
Date de la réception de la réclamation	
Mode de réception	

Description de la réclamation (brève description, annexes éventuelles)

--

Réclamation justifiée dans le cadre de GLOBALG.A.P.

Oui	
Non	

Proposition action(s) corrective(s)

--

Accord de l'auteur de la réclamation

--

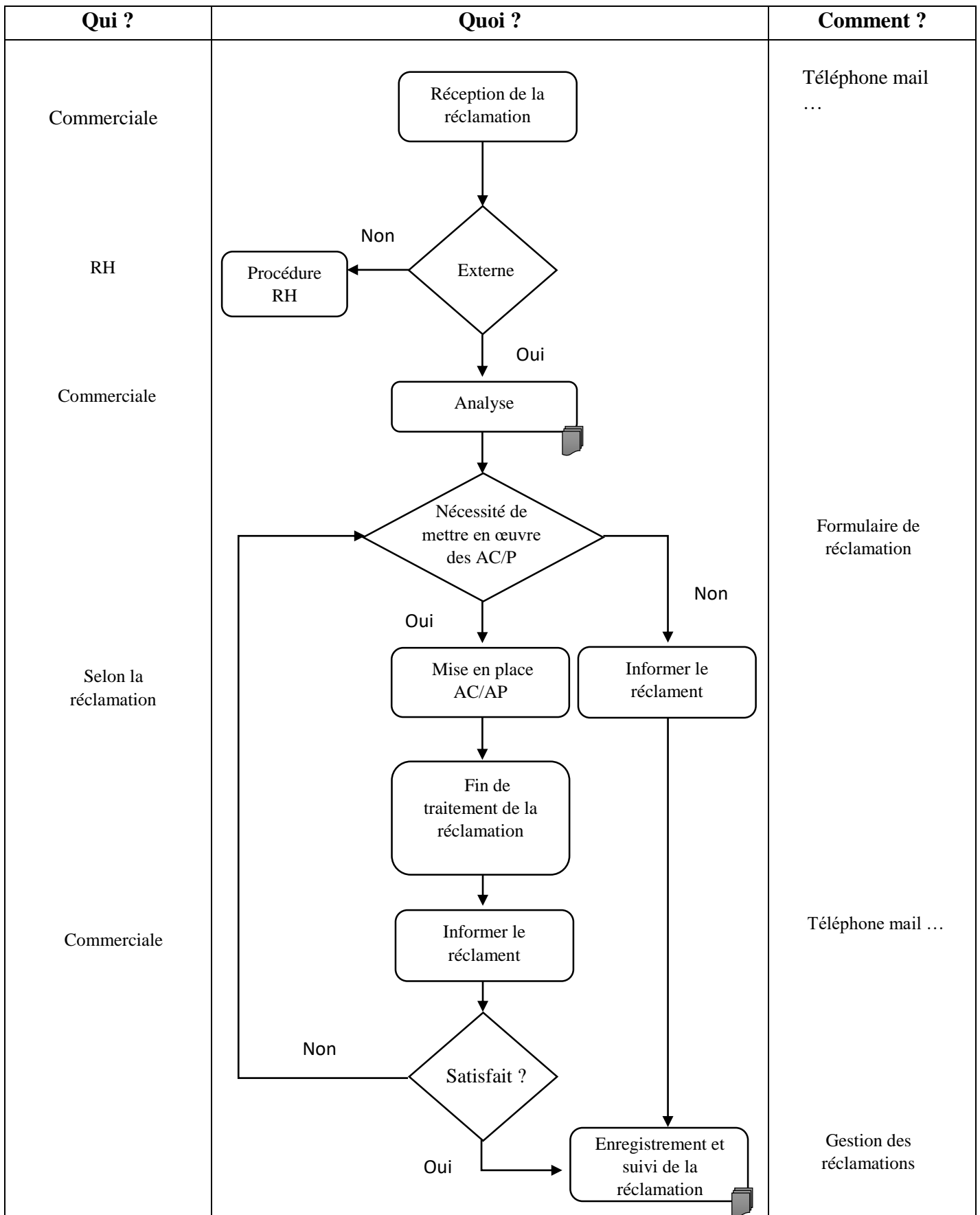
Mise en œuvre d'action(s) corrective(s)

Responsable	
Date	

Contrôle

Responsable	
Date	
Signature	

3. Logigramme





Gestion des réclamations

Références :
Version : V1

Date	Code client	Coordonnées (adresse, téléphone...)	Objet de réclamation (variété, serre,	Cause	Action corrective

Annexe G - Evaluation des risques

- Equipe risque

Figure 19 Equipe risques

	<h2>Equipe risques</h2>	Référence : Version :
---	-------------------------	--------------------------

- BENBOUZID Samir
- KESSAL Fatima Zohra

Nom	prénom	Poste
cherbi	SAMIR	D. Technique
Seffok	Chouib	chargé Encaissement
Mimoumi	Abdelkooler	chef d'équipe
TIMOUKT	Messaoud	//
Amroune	ghiles	//



Source : document interne de l'entreprise

- Matrices des risques SST

Tableau 33 matrcie des risques SST

Gravité	(G5)	41	39-42-45	46		34
	(G4)	36	38-43		44	
	(G3)		35	37-40		
	(G2)					
	(G1)					
		(P1)	(P2)	(P3)	(P4)	(P5)

Probabilité d'occurrence

Source : élaboré par nos propres soins avec l'équipe évaluation des risques

- Matrice des risque Environnement

Tableau 34 matrice des risques environnement

Gravité	(G5)				49	47
	(G4)		50-52		48	
	(G3)					
	(G2)		53		54	51
	(G1)					
		(P1)	(P2)	(P3)	(P4)	(P5)

Probabilité d'occurrence

Source : élaboré par nos propres soins avec l'équipe évaluation des risques

Annexe H - Plan de travail

Tableau 35 Plan de travail

KESSAL Fatima Zohra BENBOUZID Samir		Plan de travail																Projet de mémoire de fin d'étude			
N° de réf.	Activité	Période de planification: mars - juin 2021																organisme	ENSM	Balise	Commentaires
		21-31/03		AVRIL				MAI				JUN				JUILLET					
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16				
Rédaction et partie théorique																					
1	Projet de thème de stage																		Mme CHIBANI		
2	Problématique																		Mme CHIBANI		Des propositions de problématique à discuter avec l'encadreur
3	Présentation du référentiel																		Mme CHIBANI		
4	revue de littérature																		Pr ferroukhi / Mme CHIBANI	30/06/2021	
5	Rédaction mémoire																		Pr ferroukhi / Mme CHIBANI	30/06/2021	
Sous-volet: Mise en place du référentiel GLOBAL GAP																					
6	état des lieux/ observation /entretien d'informations																		Ingénieurs agronomes		01/05/2021 Des observations et des entretiens d'information
7	formation GLOBAL GAP pour l'entreprise																		Cadres de l'entreprises		
8	élaboration de fiche de contrôle																		Responsables		
9	Plan d'action prioritaire pour le stage																				
10	Plan d'action prioritaire pour																			15/05/2021	

